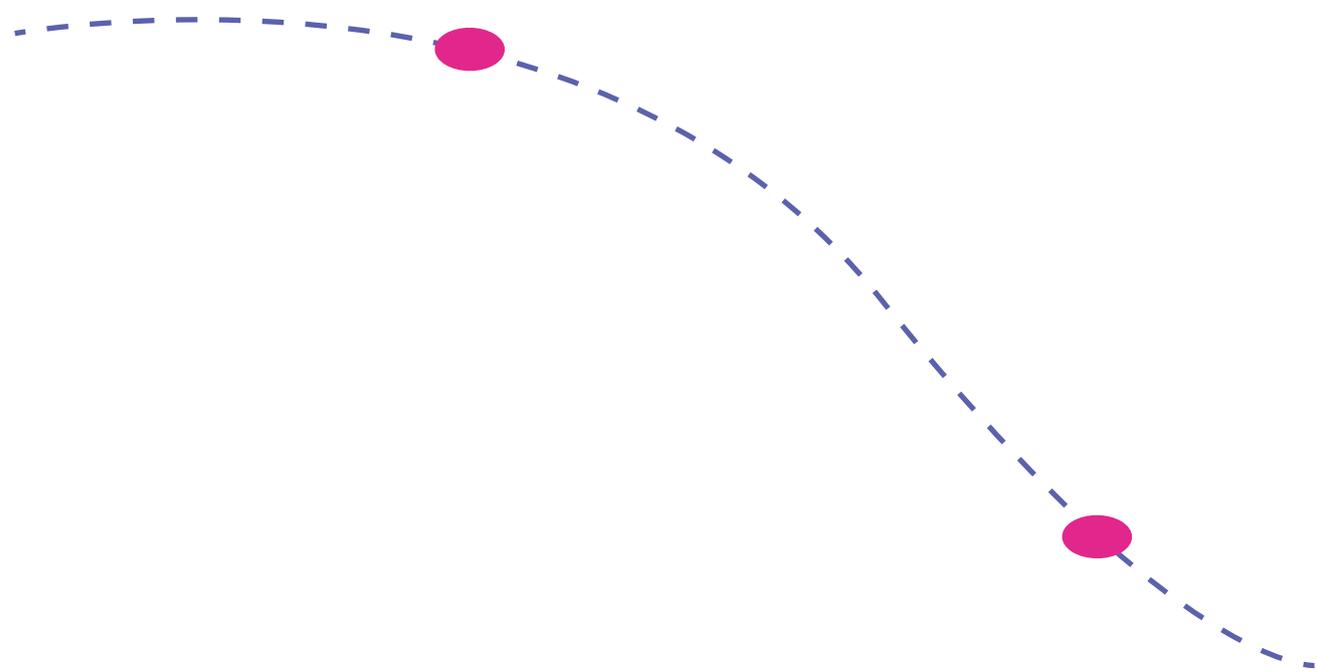
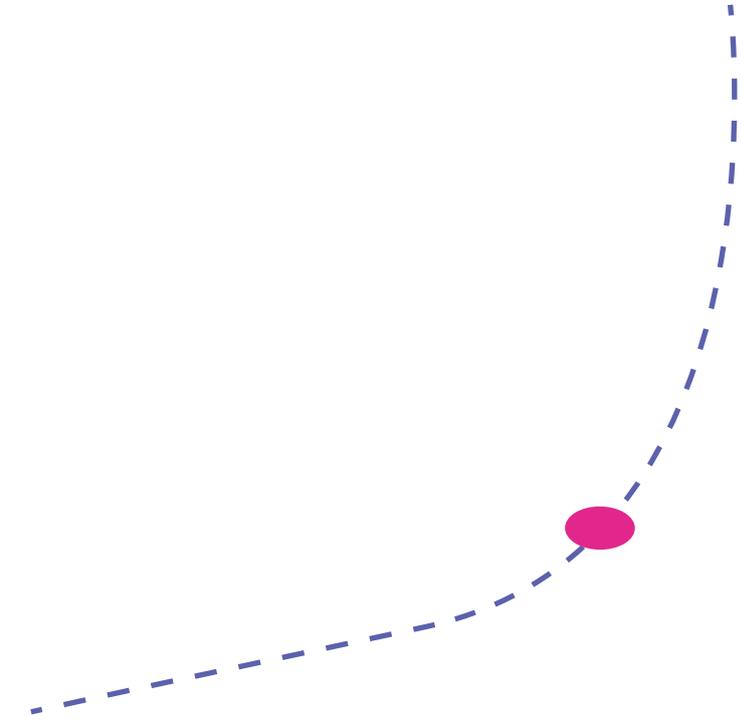


LES PERFORMANCES À L'EXPORT DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES

SITUATION EN 2022





sommaire

- 1** DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DE CE RAPPORT • P.02
 - 2** ÉVOLUTION DES MONNAIES • P.03
 - 3** SYNTHÈSE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN 2022 • P.04
 - 4** EXPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2022 • P.06
 - 5** IMPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2022 • P.07
 - 6** BALANCE COMMERCIALE PAR FILIÈRES EN 2022 • P.08
ANALYSE ANALYSE D'ENSEMBLE • P.09
 - 7** RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS EN 2022 • P.14
ANALYSE ANALYSE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES • P.18
 - 8** PARTS DE MARCHÉ PAR FILIÈRES • P.19
 - 9** PERFORMANCES DES PRINCIPAUX MARCHÉS PAR FILIÈRES • P.20
ANALYSE ANALYSE PAR FILIÈRES • P.38
- ANNEXE** NOTE MÉTHODOLOGIQUE • P.51

2

ÉVOLUTION DES MONNAIES

Valeur de l'euro par rapport aux autres monnaies.

 Livre Sterling



 Dollar US



 Real (Brésil)



 Yuan (Chine)



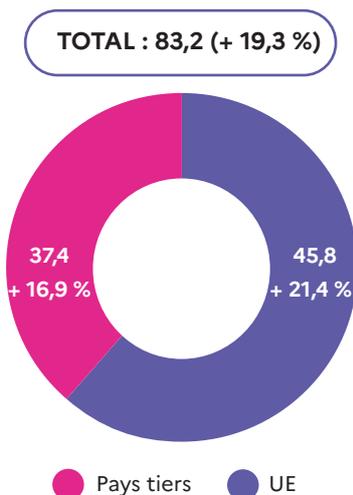
3

SYNTHÈSE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN 2022

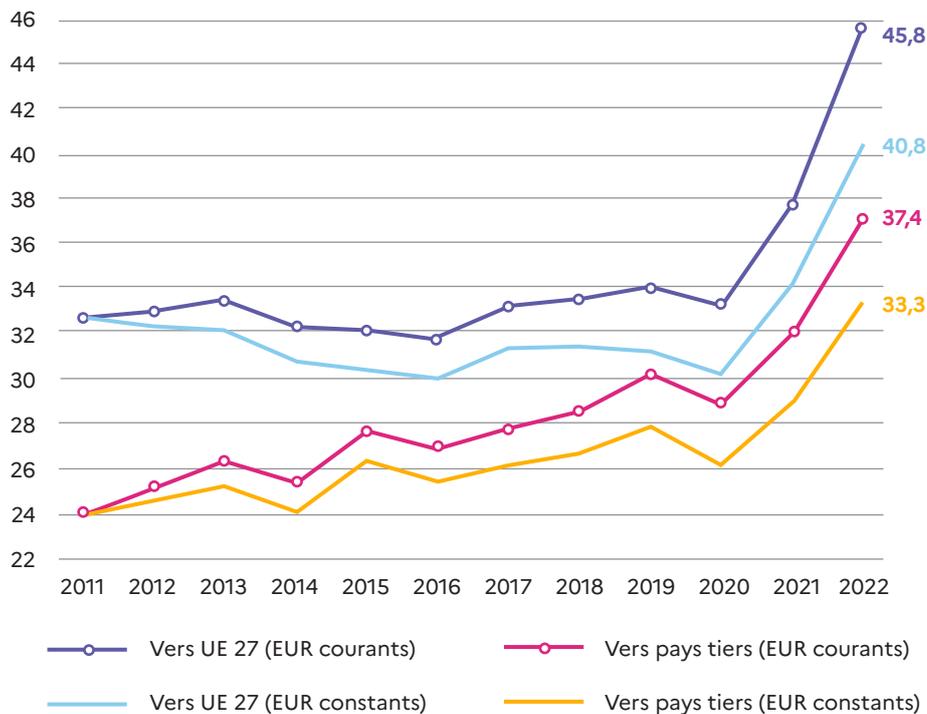
Tous produits agricoles et agroalimentaires.

Répartition des exportations françaises entre pays tiers et Union européenne

En milliards d'euros – 2022
Évolution en % par rapport à 2021

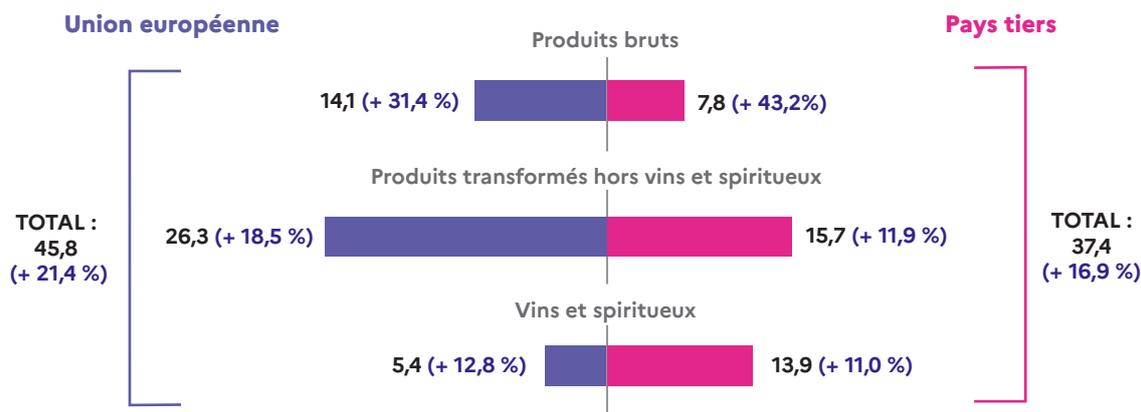


Évolution des exportations depuis dix ans
Tous produits agricoles et agroalimentaires (Md€)



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor et DGDDI

Répartition des exportations françaises en 2022 en Md€ (Évolution en % par rapport à 2021)



Partis de marché de la France	Tous produits agricoles et agroalimentaires	Produits transformés hors vins et spiritueux	Vins et spiritueux
Vers le monde	4,5 % (-0,0)	3,7 % (+0,1)	18,1 % (-1,0)
Vers UE	7,3 % (+0,0)	6,8 % (+0,1)	15,6 % (-1,2)
Vers pays tiers	3,1 % (-0,1)	2,0 % (+0,0)	19,3 % (-0,9)

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Positionnement mondial de la France comme fournisseur

Produits bruts			Produits transformés		
Rang	Pays	Exportations (M€)	Rang	Pays	Exportations (M€)
1	États-Unis	92 382	1	États-Unis	90 723
2	Brésil	71 158	2	Pays-Bas	84 537
3	Pays-Bas	40 204	3	Allemagne	78 062
4	Chine	30 769	4	France	60 085
5	Inde	29 135	5	Brésil	57 645
6	Canada	28 401	6	Chine	54 000
7	Espagne	24 529	7	Italie	49 246
8	France	23 026	8	Indonésie	45 362
9	Australie	22 169	9	Belgique	43 571
10	Mexique	18 578	10	Espagne	42 421

NB : se référer aux pages 54 et 55 de l'annexe méthodologique pour les sources de ces tableaux.

Clients de la France

Tous produits agricoles et agroalimentaires		
Rang	Pays	Exportations (M€)
1	Belgique	9 066
2	Allemagne	8 376
3	Espagne	6 948
4	Italie	6 709
5	États-Unis	6 647
6	Royaume-Uni	5 964
7	Pays-Bas	5 806
8	Chine	3 531
9	Suisse	2 233
10	Maroc	1 673

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

4

EXPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2022

Produits bruts :	21 898 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	42 005 M€
Vins et spiritueux :	19 297 M€

Total produits agricoles et agroalimentaires : 83 200 M€

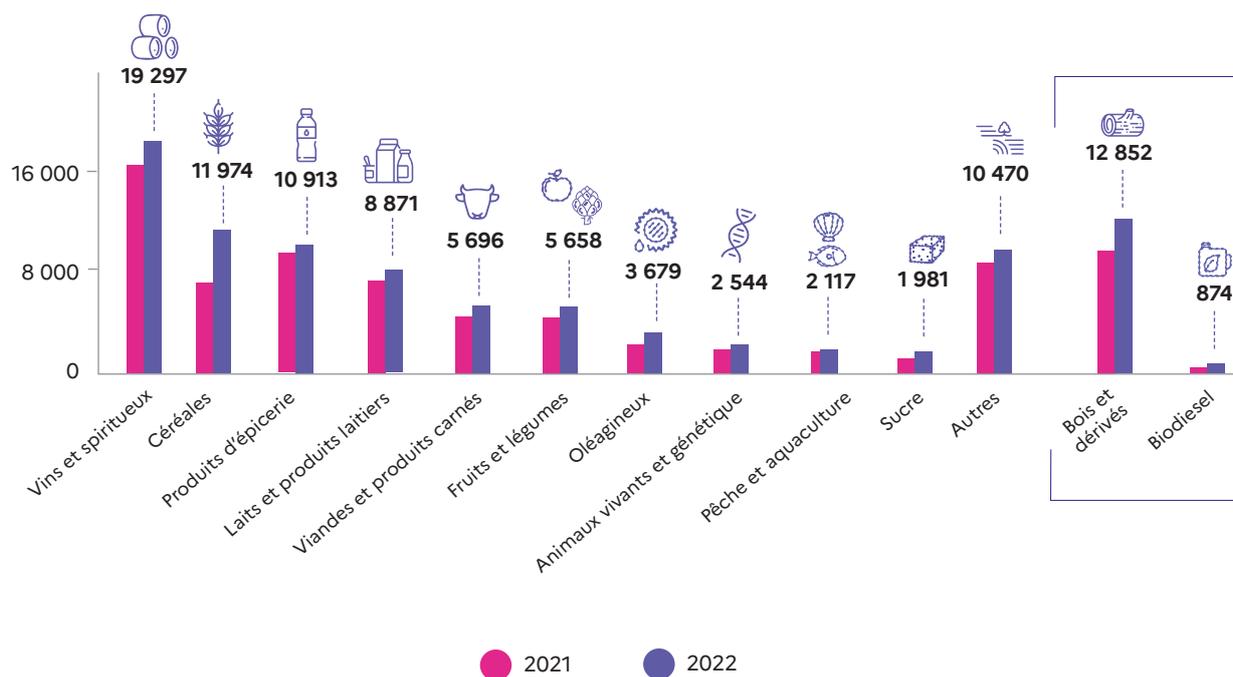
(+ 19,3 % par rapport à 2021)

Bois et dérivés :	12 852 M€
Biodiesel :	874 M€

Toutes filières confondues : 96 925 M€

(+ 20,0 % par rapport à 2021)

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

5

IMPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2022

Produits bruts :	17 914 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	51 482 M€
Vins et spiritueux :	4 380 M€

Total produits agricoles et agroalimentaires : 73 777 M€

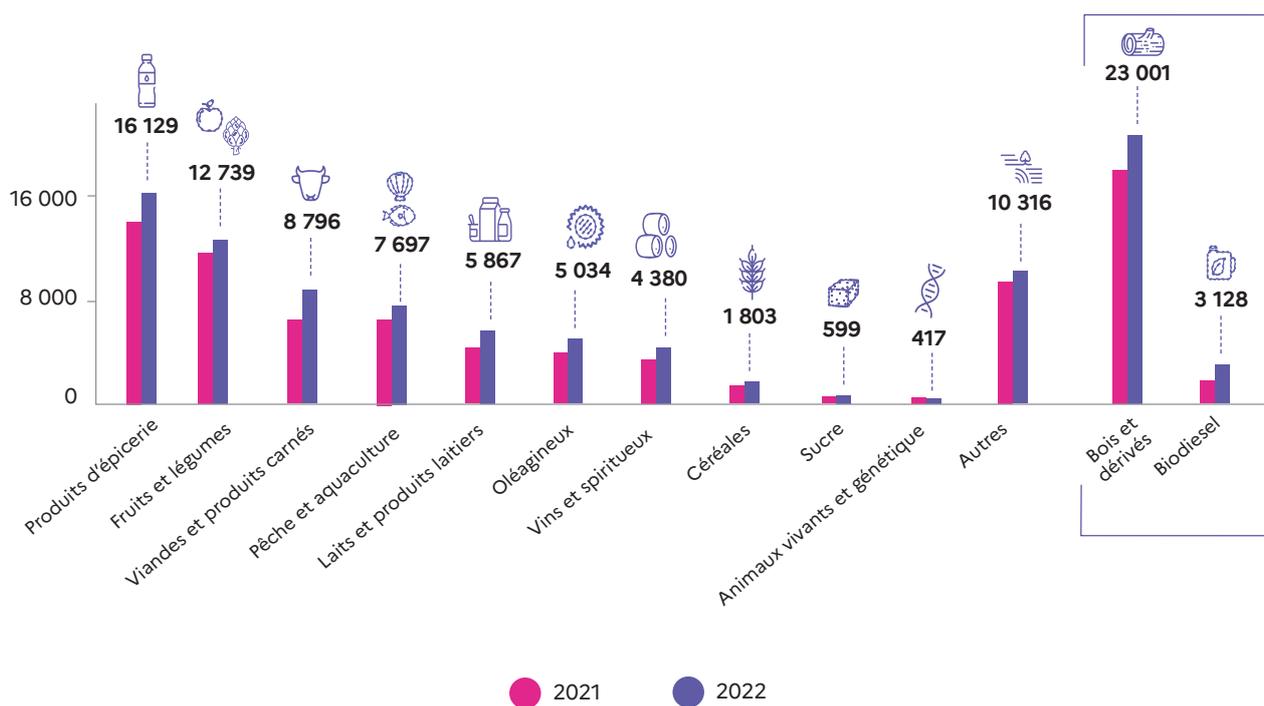
(+ 19,3 % par rapport à 2021)

Bois et dérivés :	23 001 M€
Biodiesel :	3 128 M€

Toutes filières confondues : 99 906 M€

(+ 22,0 % par rapport à 2021)

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

6

BALANCE COMMERCIALE PAR FILIÈRES EN 2022

Produits bruts :	3 983 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	- 9 477 M€
Vins et spiritueux :	14 917 M€

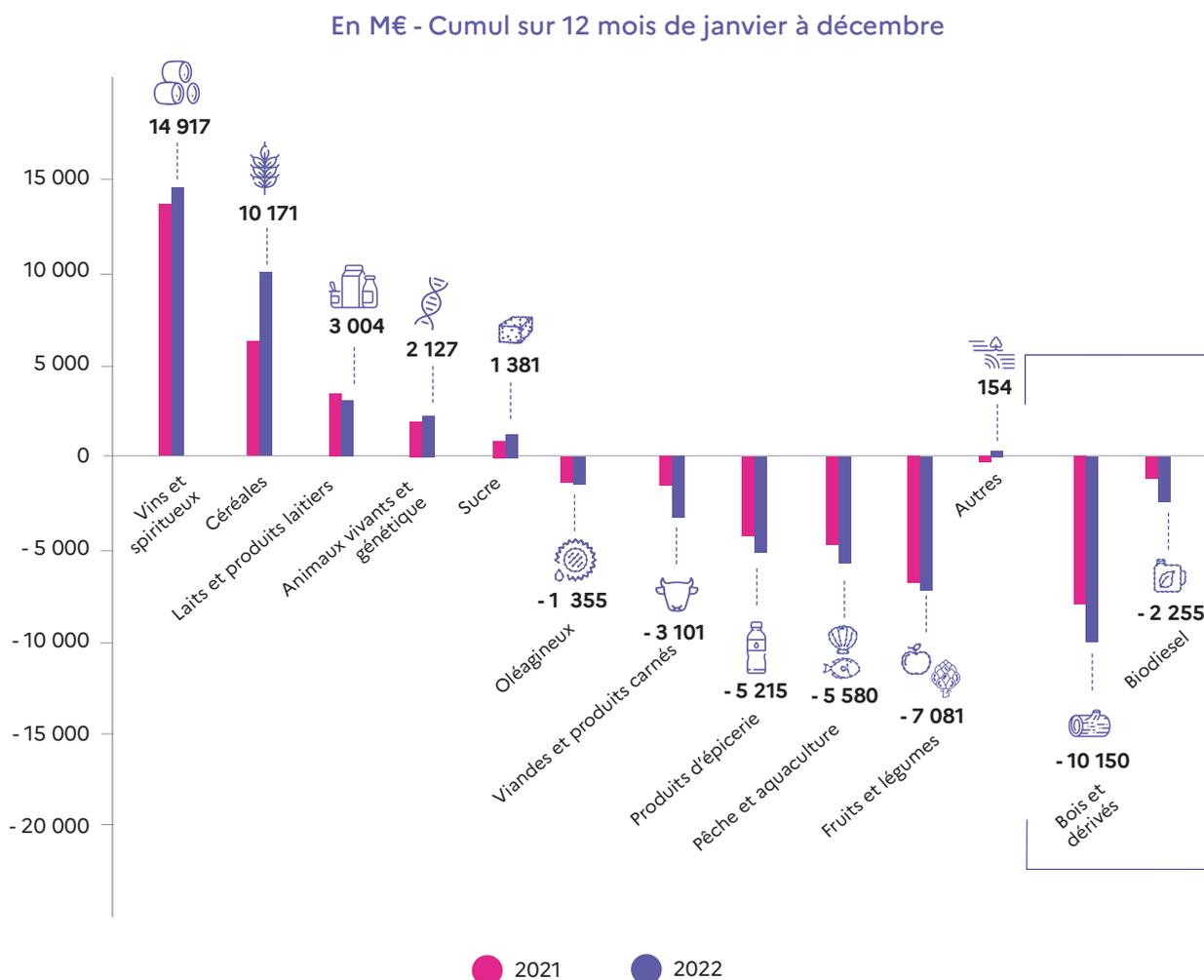
Total produits agricoles et agroalimentaires : 9 423 M€

(+ 19,6 % par rapport à 2021)

Bois et dérivés :	- 10 150 M€
Biodiesel :	- 2 255 M€

Toutes filières confondues : - 2 981 M€

(La balance est devenue déficitaire en 2022)



Source : Douane française

**FAITS MARQUANTS**

Les marchés mondiaux ont été déstabilisés par la guerre en Ukraine et l'année a été marquée par un retour de l'inflation. La France maintient son 6^e rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, avec 4,5 % de part de marché (stable sur un an). La balance commerciale de la France est excédentaire de 9,4 Md€, avec un accroissement du solde positif de nos échanges de produits agricoles et agroalimentaires avec les pays tiers (+ 6 %) et une réduction d'un quart du déficit avec les pays de l'Union européenne.

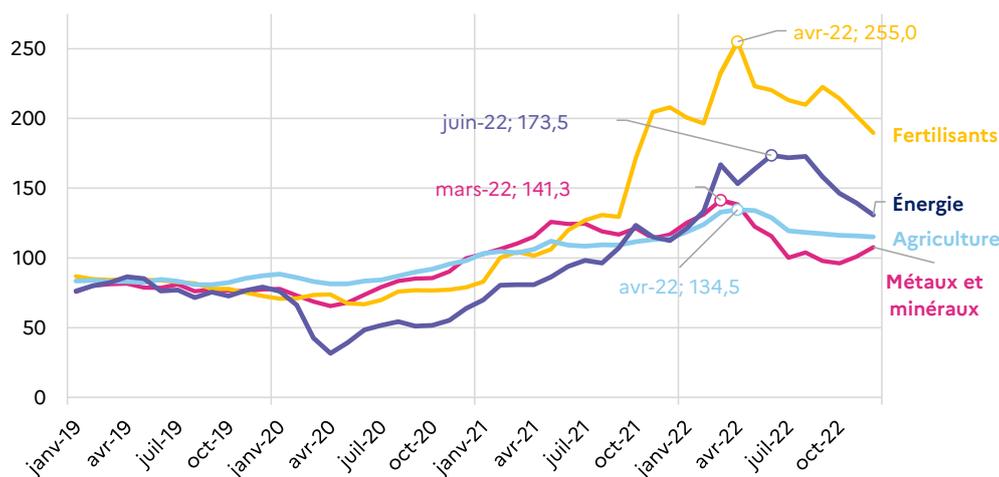
L'année 2022 a été incontestablement marquée par la guerre en Ukraine commencée le 24 février 2022. Ce conflit a provoqué des tensions majeures sur les échanges mondiaux tant l'Ukraine et la Russie pèsent sur le commerce des matières premières, agricoles, des fertilisants et de l'énergie. Par exemple, lors de la campagne précédente (juillet 2021-juin 2022), l'Ukraine fournissait près de la moitié des exportations mondiales d'huile de tournesol et la Russie était le 1^e exportateur de blé. La Russie est le plus gros pays producteur d'engrais azotés, le 1^e pour les potassiques et le 3^e pour les phosphatés ; l'Ukraine est quant à elle un pays avec des ressources minières importantes et était notamment le 1^e exportateur de gaz rares. En outre, la Russie est un pays producteur mondial de gaz et de pétrole d'importance.

La guerre a ainsi déstabilisé les marchés mondiaux, notamment des grandes cultures, en renforçant les inquiétudes sur la capacité des États à couvrir leurs besoins alimentaires, énergétiques... ; les cours mondiaux se sont envolés et le contexte inflationniste, déjà amorcé en 2021, s'est renforcé au niveau mondial. Par ailleurs, des aléas climatiques comme la sécheresse en Amérique du Sud, la Niña ou des ouragans, ont eu des impacts sur les productions mondiales agricoles, renforçant encore les tensions sur les marchés mondiaux. Au second semestre 2022, une décade plus ou moins rapide des cours a été observée sur la plupart des matières premières, notamment en lien avec la mise en œuvre des « corridors de solidarité » et de « l'initiative céréalière de la mer Noire », permettant de lever une partie des freins logistiques à l'exportation depuis l'Ukraine. Ainsi, en décembre 2022, les prix mondiaux de l'agriculture n'étaient que de 1 % supérieurs à ceux d'un an auparavant, mais ils ont connu un pic de 20 % en avril 2022 ; pour les grains, cette hausse a été de 11 % en fin d'année après un maximum de 26 % au mois de mai. Les prix de l'énergie se sont accrus de 16 % sur un an.

La France n'a pas échappé à ce phénomène avec un retour à l'inflation générale mesurée par l'Insee à 5,9 % entre décembre 2021 et décembre 2022 mais avec des évolutions différentes selon les secteurs : 12,1 % sur l'alimentation, 23,1 % sur l'énergie. En moyenne annuelle sur l'année 2022, l'inflation a été de 5,2 % sur tous les produits de consommation, et de 7,3 % sur l'alimentation.

Cette hausse généralisée des prix mondiaux et français explique en large partie nombre d'évolutions des flux commerciaux en valeur.

Évolution des prix mondiaux (indice des prix en dollars, base 100 = 2010)



Source : Banque mondiale

Concernant les échanges français, le solde déficitaire de la balance commerciale s'est encore dégradé en 2022 pour atteindre un niveau historiquement bas, à 163,6 Md€. Dans ce contexte de hausse des prix, ce recul est imputable à une augmentation des importations (+ 29 %) supérieure à celle des exportations (+ 19 %). Les achats d'énergie (hydrocarbures, pétrole raffiné et électricité) contribuent pour deux tiers à l'aggravation du déficit.

Au cours de l'année 2022, la parité euro / dollar (*graphique page 3*) a également eu un impact sur les échanges nationaux : la dépréciation de l'euro (- 11 %) a renchéri les importations tandis qu'elle a rendu les exportations plus compétitives, notamment dans le secteur agricole.

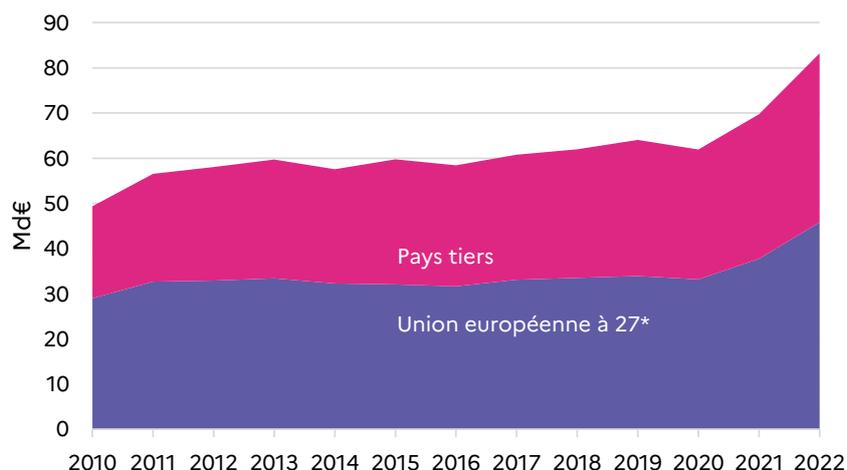
Le podium des secteurs excédentaires est le même qu'en 2021 : l'aéronautique et le spatial, au 1^{er} rang, contribuent pour 23,4 Md€ à la balance commerciale française, suivi du secteur « Chimie, parfums, cosmétique » (11,8 Md€). Enfin, les produits agricoles et agroalimentaires en 3^e position sont excédentaires de 9,4 Md€. L'énergie, principal poste déficitaire, pèse pour 115,3 Md€ dans le déficit national. À noter que, pour la première fois, la France a été importatrice nette d'électricité suite à la fermeture temporaire de plusieurs centrales nucléaires durant l'année 2022.

Produits agricoles et agroalimentaires

En 2022, la France n'a pas subi de période de restriction comme cela a pu être le cas en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de Covid-19 mais les échanges français, notamment ceux de produits agricoles et agroalimentaires, ont été perturbés par le contexte international. C'est le cas en particulier des exportations de blé, en raison notamment des difficultés et limitations des exportations russes et surtout ukrainiennes, ce qui a conduit la France à envoyer plus de volumes vers les pays importateurs d'Afrique du Nord par exemple. À l'inverse, afin de limiter au mieux l'impact du conflit, l'Union européenne a facilité les importations depuis l'Ukraine (à l'instar du secteur de la volaille) sur son territoire. En conséquence, des volumes supplémentaires ukrainiens ont été importés en France, même si cette origine demeure très minoritaire dans l'approvisionnement national (0,75 % des importations françaises totales en valeur ; + 19 % et 6,3 % pour les importations de l'UE ; + 85 %).

En 2022, après une année 2021 en croissance (+ 13 %), la valeur des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires s'est encore nettement améliorée (+ 19 %) pour atteindre 83,2 Md€, soit un niveau record.

Évolution des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires



* Le périmètre de l'Union européenne est celui post-Brexit.

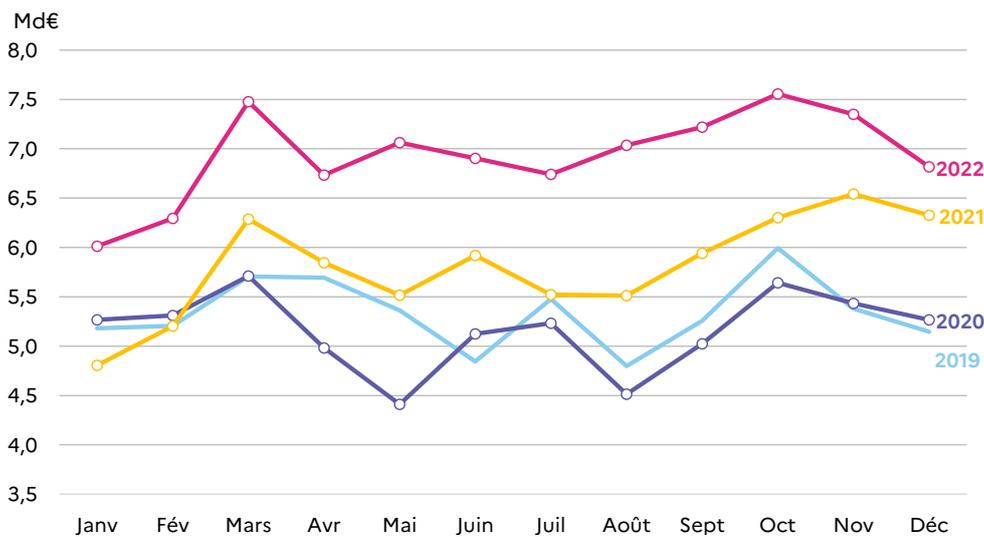
Source : Douane française

Vers l'Union européenne¹, cette hausse a été un peu plus marquée (+ 21 %) que la croissance vers les pays tiers (+ 17 %) de sorte que la part des exportations françaises destinées aux autres États membres (55 %) s'est améliorée de 1 point en 2022. En valeur, les expéditions vers l'UE ont été de 45,8 Md€ contre 37,4 Md€ pour les envois vers les pays tiers.

La France demeure encore en 2022 le 6^e exportateur de produits agricoles et agroalimentaires mondial avec une part de marché (PDM), stable, à 4,5 %. Le classement des principaux pays exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires a été un peu modifié en 2022 par rapport à 2021 ; les États-Unis restent le leader avec près de 10 % de PDM. Le Brésil, à la faveur d'exportations plus élevées vers la Chine, et plus particulièrement de soja, s'est positionné au 2^e rang (6,9 %), suivi des Pays-Bas qui reculent d'une place (6,7 %). Quant à la Chine, au 5^e rang, elle retrouve sa part de marché d'avant pandémie (4,9 %). L'Union européenne, dans son ensemble, représente 36,3 % des exportations mondiales, en repli de 1 point par rapport à 2021.

¹ Dans tout ce document, il s'agit de l'Union européenne à 27 membres sans le Royaume-Uni, aussi bien pour 2020 que pour toutes les années antérieures.

Exportations françaises Tous produits agricoles et agroalimentaires



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

En France en 2022, compte tenu de la flambée des prix des matières premières agricoles, chaque mois de l'année a présenté une valeur des exportations plus forte que celle du même mois de l'année précédente. Ainsi, l'accroissement de la valeur des exportations qui était de 25 % en janvier 2022, s'est érodé tout au long de l'année pour s'établir à 19 % en décembre.

Les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires ont enregistré la même évolution que celles des exportations : leurs valeurs se sont accrues de 19 % en 2022 par rapport à 2021, avec une hausse plus significative au premier trimestre qui s'est tassée ensuite. À noter que les évolutions sont sensiblement équivalentes selon les zones d'origine : elles ont progressé de 18 % pour celles des autres États membres et de 22 % pour les importations pays tiers. Toutefois, la situation a été bien plus contrastée pays par pays : le Royaume-Uni, le 7^e fournisseur, a vu ses envois progresser de 23 % et le Brésil (10^e) a profité notamment des cours hauts du soja pour augmenter de 48 % la valeur de ses exportations vers la France. À l'inverse, les achats à la Suisse sont restés presque stables en comparaison (+ 2 %).

Concernant les importations en provenance de l'Union européenne, la plus forte progression a concerné les achats de viandes de volaille d'origine belge et polonaise qui ont été nécessaires dans le contexte de déficit de production française suite à l'épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) qui a sévi dans l'ouest de la France.

L'année 2022, à la faveur de prix plus élevés et d'exportations de céréales plus importantes, a conduit à une amélioration nette de la balance commerciale française. L'excédent dans les filières agricoles et agroalimentaires s'est renforcé de 1,5 Md€ pour atteindre 9,4 Md€ en 2022. Ce solde se décompose en un excédent de 11,8 Md€ avec les marchés pays tiers, en hausse de 6 % par rapport à 2021, et un déficit de 2,4 Md€ avec les autres États membres, qui se réduit d'un quart. L'amélioration du solde a été équivalente en niveau avec les pays de l'UE (+ 0,8 Md€) et avec les pays tiers (+ 0,7 Md€). Toutefois, elle repose pour près de 60 % sur la réduction du déficit avec l'UE. En 2022, le secteur des vins et spiritueux n'a pas été le seul moteur de cette croissance, même si la balance s'est améliorée de 1 Md€ (76 M€ vers l'UE et 978 M€ vers les pays tiers dont plus de la moitié vers les États-Unis). L'essentiel de l'amélioration du solde commercial est imputable aux secteurs des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux et sucre) dont l'excédent s'est porté à 10,2 Md€ en 2022 contre 6,0 Md€ en 2021. Il a progressé de 2,6 Md€ vers les pays de l'Union et de 1,6 Md€ vers les pays tiers. La Belgique et l'Espagne sont les principaux acteurs de cette hausse : blé, huile de colza et orges pour les expéditions vers la Belgique, blé et maïs vers l'Espagne en lien avec la sécheresse estivale sur la péninsule ibérique qui a pénalisé la récolte hispanique. L'excédent commercial vers le Maroc a été multiplié par 4 avec les exportations de blé. À noter également une amélioration sensible de l'excédent commercial dans le secteur des animaux vivants en 2022 à la faveur d'envois plus conséquents de bovins vivants vers l'Italie. Enfin, après 2 années d'application du Brexit, la balance commerciale avec le Royaume-Uni, bien que toujours excédentaire (+ 1,3 Md€),

a continué de se dégrader en 2022 ; elle était de + 3,0 Md€ en 2020 et de + 1,7 Md€ en 2021. Ce repli est lié à la croissance plus importante des importations (+ 23 %), et notamment des produits aquatiques, que de celles des exportations (+ 10 %). On peut toutefois signaler qu'une partie des produits importés du Royaume-Uni est ré-expédiée vers l'Union européenne (flux auparavant non déclarés et qui viennent expliquer en partie cette hausse, seulement apparente pour ces situations, des importations).

Les exportations de produits bruts progressent de 5,7 Md€ à 21,9 Md€ en 2022 et enregistrent une plus forte hausse vers les pays tiers (+ 43 %) que vers l'UE (+ 31 %). Pour les produits transformés, les croissances sont également favorables en 2022 (+ 16 % hors boissons et + 11 % pour les vins et spiritueux) mais elles sont plus fortes en moyenne vers les États membres que vers les pays tiers ; leurs exportations se sont élevées à 61,3 Md€.

Ces résultats contribuent, en 2022, au maintien de la France au 8^e rang pour les exportations de produits bruts, derrière les États-Unis, le Brésil, les Pays-Bas, la Chine, l'Inde, le Canada et l'Espagne. La France reste au 4^e rang mondial pour les exportations de produits transformés, derrière les États-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne. Mais la suite du classement des 10 premiers pays exportateurs de produits transformés a été plus chahutée, le Brésil gagnant 2 places au détriment de la Chine et de l'Italie. L'Espagne a reculé également du 9^e au 10^e rang au bénéfice de la Belgique.

Concernant plus particulièrement la France, même si les deux premiers clients de produits agricoles et agroalimentaires français demeurent la Belgique et l'Allemagne, l'Espagne est devenue le 3^e client en raison de ses achats conséquents de céréales ainsi que de produits aquatiques. Le Maroc a fait son entrée en tant que 10^e client de la France en raison de ses achats de blé, sortant le Japon de ce classement.

Une analyse plus détaillée des performances à l'export filière par filière est présentée dans la suite de ce document. Il est cependant intéressant de noter dès à présent que, contrairement à 2021, c'est la filière céréalière qui, en 2022, contribue le plus à l'accroissement de la valeur exportée, autour d'un tiers, alors qu'elle représente seulement 14 % de la valeur totale exportée ; viennent ensuite les vins et spiritueux qui y participent pour 15 % pour une valeur de près d'un quart de nos exportations de produits agricoles et agroalimentaires. Mais en volume, les évolutions sont différentes puisque les quantités exportées de céréales ont progressé de 13 %, tandis que celles de vins et spiritueux se sont repliées de 5 %.

Bois et dérivés et biodiesel

En incluant le bois et dérivés et le biodiesel, les exportations agricoles et agroalimentaires de la France atteignent 96,9 Md€, en hausse de 20 % par rapport à 2021.

La France est :

- le 13^e exportateur (12,9 Md€, en hausse de 24 %) de bois et dérivés avec 2,7 % de part de marché, en hausse de 0,2 point par rapport à 2021, et un solde commercial de - 10,1 Md€ ;
- le 10^e exportateur (0,9 Md€, en hausse de 23 %) de biodiesel avec 2,2 % de part de marché en baisse de 0,4 point et un solde commercial de - 2,3 Md€.

Machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires

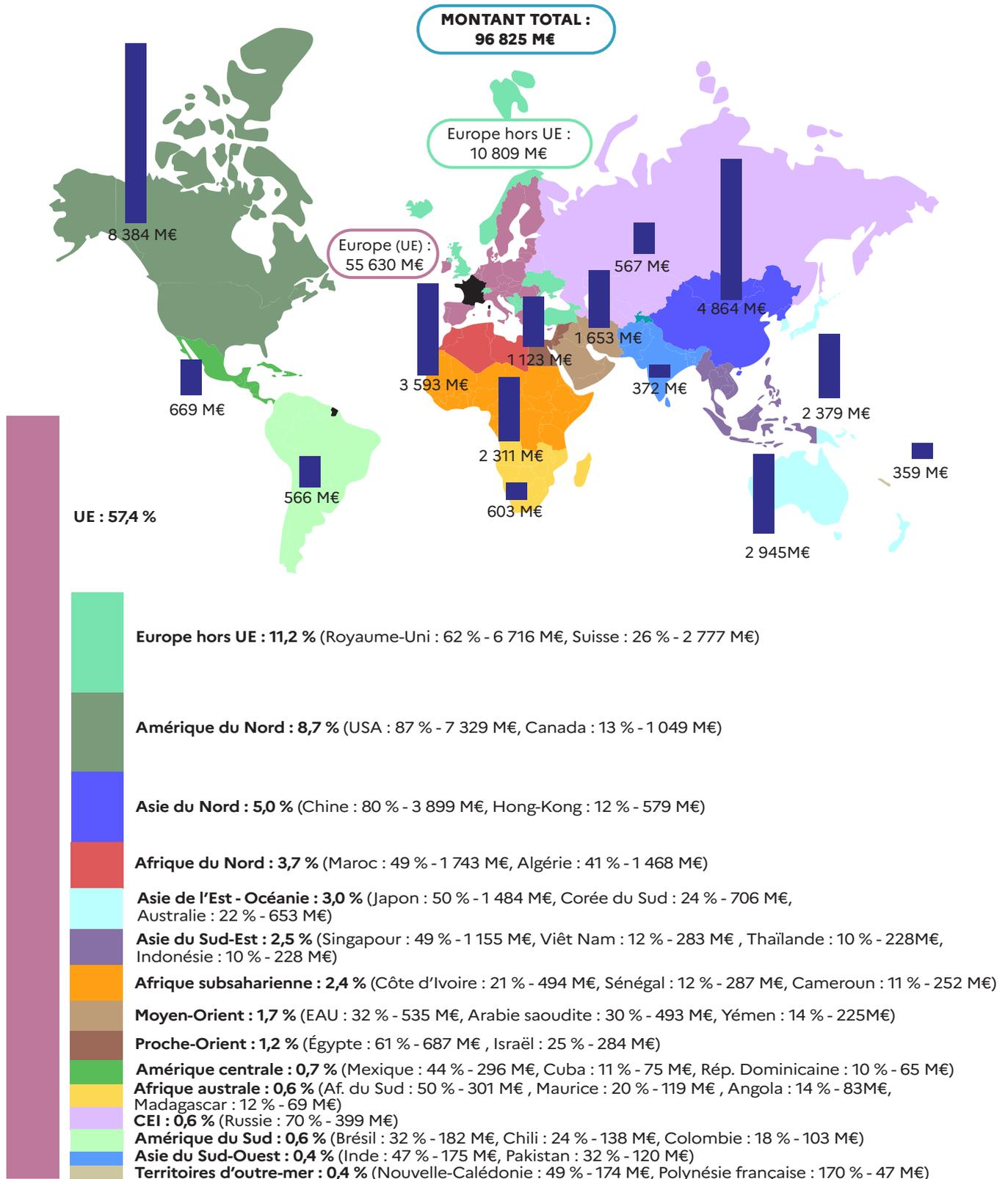
La France est :

- le 7^e exportateur (11,0 Md€, en hausse de 16 %) de machinisme agricole et agroalimentaire avec 4,7 % de part de marché, en hausse de 0,2 point, et un solde commercial de - 1,8 Md€ ;
- le 10^e exportateur (4,8 Md€, en hausse de 11 %) d'engrais et produits phytosanitaires avec 3,3 % de part de marché en baisse de 0,9 point, et un solde commercial qui est devenu déficitaire en 2022 à - 0,2 Md€. Ce sont les échanges d'engrais, dont le déficit s'est accru de 1,7 Md€, pour atteindre - 3,6 Md€, en raison de la hausse 2022 des cours sans précédent qui pénalisent fortement ce poste : la balance commerciale des produits phytosanitaires a été largement excédentaire (+ 1,7 Md€).

7

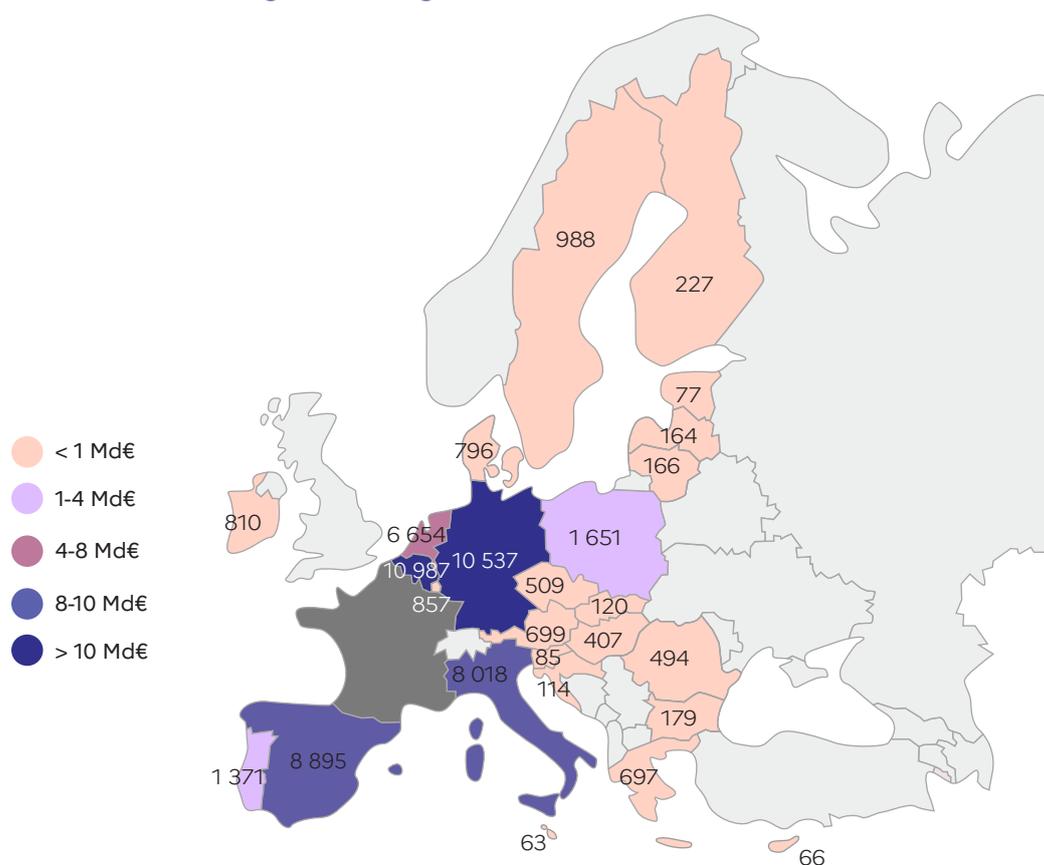
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS EN 2022

Exportations des produits agricoles et agroalimentaires, bois et dérivés et biodiesel par zones géographiques en M€ (par ordre décroissant d'importance des marchés en valeur) en 2022.



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Union européenne Produits agricoles et agroalimentaires, bois et dérivés et biodiesel

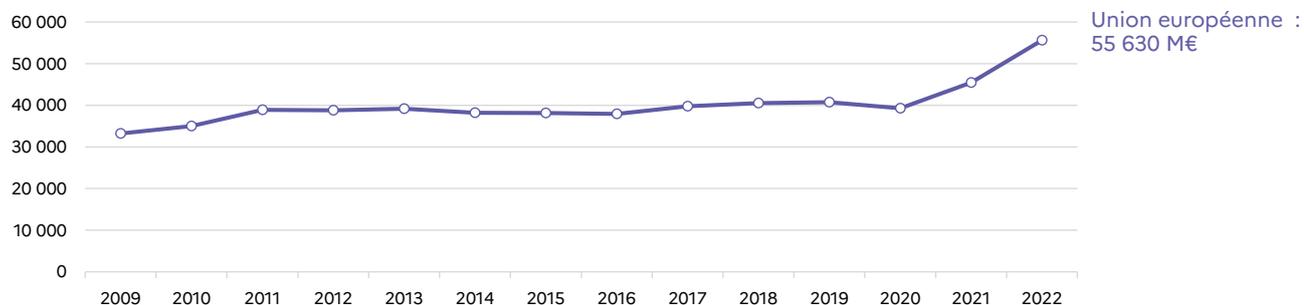


Rang	Pays client	Export (M€)	Évol. 2022/2021
1	Belgique	10 987	22,5 %
2	Allemagne	10 537	17,4 %
3	Espagne	8 895	28,5 %
4	Italie	8 018	22,4 %
5	Pays-Bas	6 654	24,9 %
6	Pologne	1 651	11,3 %
7	Portugal	1 371	36,4 %
8	Suède	988	19,1 %
9	Luxembourg	857	26,3 %
10	Irlande	810	22,2 %
11	Danemark	796	19,4 %
12	Autriche	699	21,8 %
13	Grèce	697	21,7 %
14	République tchèque	509	20,0 %
15	Roumanie	494	26,8 %
16	Hongrie	407	22,7 %
17	Finlande	227	12,2 %
18	Bulgarie	179	11,7 %
19	Lituanie	166	14,4 %
20	Lettonie	164	5,9 %
21	Slovaquie	120	11,8 %
22	Croatie	114	29,9 %
23	Slovénie	85	25,6 %
24	Estonie	77	25,5 %
25	Chypre	66	18,1 %
26	Malte	63	46,0 %

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

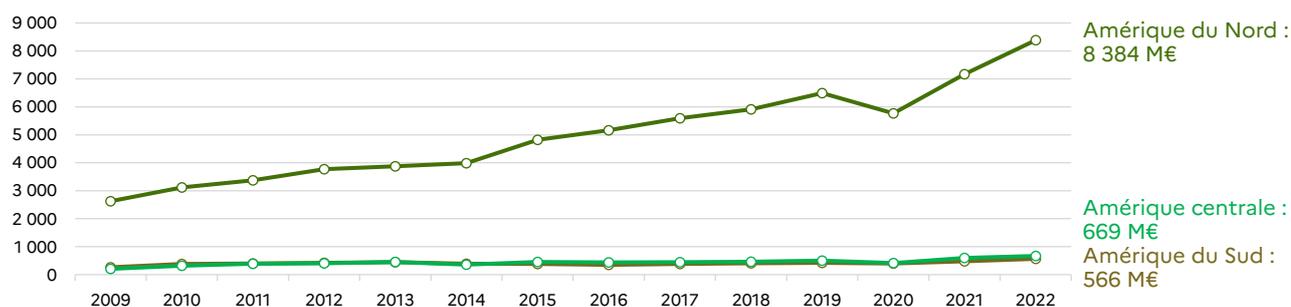
Évolution temporelle par zone d'exportation Tous produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel - M€

Union européenne



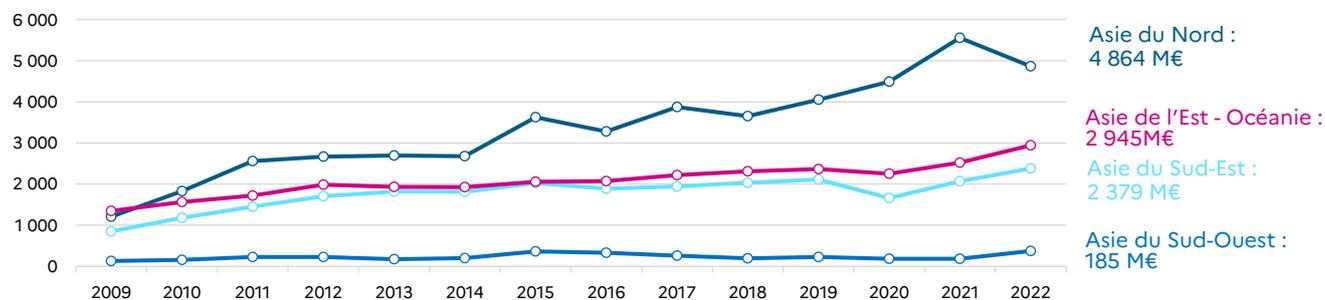
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Amérique



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Asie et Océanie

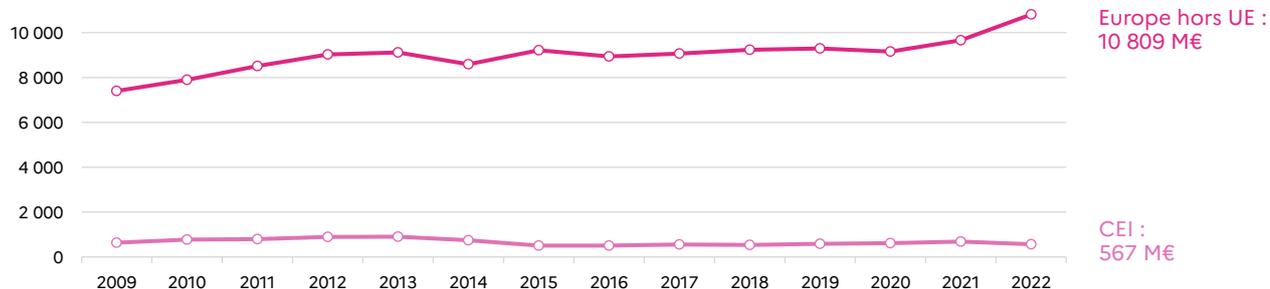


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

NB : Les données sont de janvier à décembre de chaque année

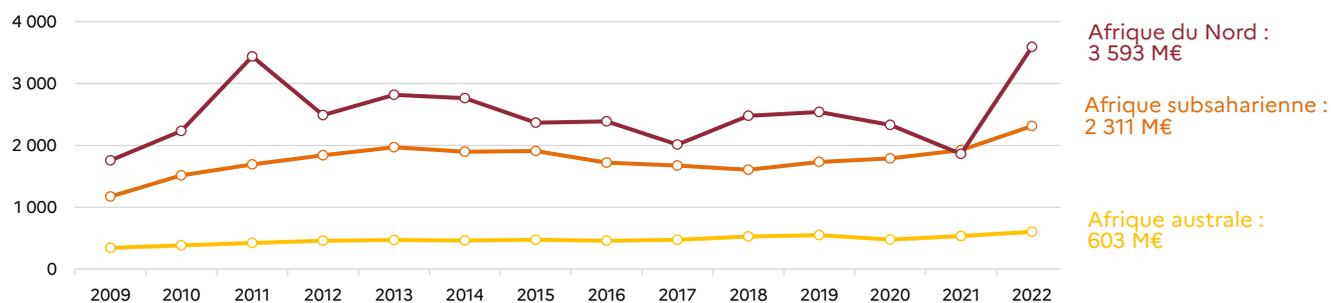
Évolution temporelle par zone d'exportation Tous produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel - M€

Europe hors UE et pays de l'ex-CEI



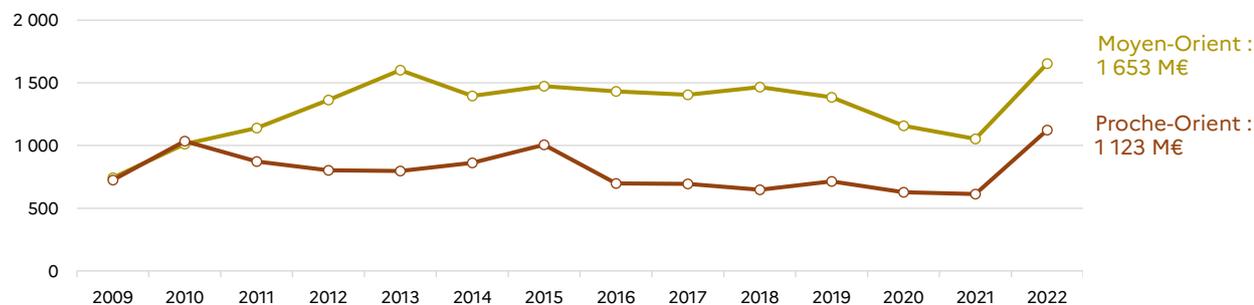
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Afrique



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Proche et Moyen Orient



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

NB : Les données sont de janvier à décembre de chaque année



ANALYSE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES (2022)

(Produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel)

Depuis 2019, la structure des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires, du bois et ses dérivés et du biodiesel a présenté un renforcement des exportations vers l'Union européenne, passant de 55,0 % en 2019 à 57,4 % en 2022. Les crises successives rencontrées depuis 3 ans (Covid-19, guerre en Ukraine, aléas climatiques...) et les incertitudes qui y sont liées, conduisent, semble-t-il, à sécuriser les échanges. D'ailleurs, l'ensemble des exportations françaises est particulièrement concentré dans la mesure où nos 5 plus gros clients de l'Union européenne regroupent plus de 81 % des expéditions vers l'UE.

En 2022, les cinq premiers clients de la France dans l'Union européenne à 27 sont la Belgique (11,0 Md€, + 23 % par rapport à 2021), l'Allemagne (10,5 Md€, + 17 %), l'Espagne (8,9 Md€, + 28 %), l'Italie (8,0 Md€, + 22 %) et les Pays-Bas (6,7 Md€, + 25 %). Il faut noter cependant que les exportations vers les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, vers la Belgique sont souvent destinées à de la réexportation, aussi bien à l'intérieur de l'Union européenne que vers les pays tiers. Les statistiques douanières disponibles ne permettent pas de quantifier ces flux de transit ni de déterminer les destinations finales.

En ce qui concerne les pays tiers, la première zone d'exportation pour la France est toujours l'Europe hors Union européenne, constituée principalement du Royaume-Uni (6,7 Md€, + 10 %) et de la Suisse (2,8 Md€, + 12 %). Les États-Unis ont renforcé leur rang de 5^e client de la France (toutes destinations confondues) en dépassant le Royaume-Uni de 0,7 point de PDM à 7,6 % (7,3 Md€ soit + 17 %).

Nos autres principaux marchés extérieurs à l'Union européenne sont :

- l'Amérique du Nord (8,4 Md€ ; + 17 %), dont les États-Unis représentent 87 % et qui ont accru nettement les achats de vins et spiritueux en 2022 (+ 14 %), déjà ultra majoritaires dans leurs achats puisqu'ils représentent les deux tiers de la valeur totale,
- l'Asie du Nord (4,9 Md€ ; - 13 %), avec la Chine qui compte pour 3,9 Md€ et dont le recul de 12 % s'explique par de moindres exportations de vins et de spiritueux, mais surtout de viande porcine,
- l'Afrique du Nord (3,6 Md€ ; + 93 %), dont la valeur des achats double presque en 2022 en raison d'achats de blé très conséquents du Maroc et d'Algérie, ainsi que d'orges pour le Maroc et de bovins vivants pour l'Algérie,
- l'Asie de l'Est et l'Océanie (2,9 Md€ ; + 17 %), avec le Japon qui compte pour moitié et qui a développé ses achats de vins (+ 23 %) et de produits de la boulangerie-pâtisserie-biscuiterie (+ 28 %),
- l'Asie du Sud-Est (2,4 Md€ ; + 15 %), avec Singapour qui renforce encore en 2022 ses achats de vins et spiritueux, atteignant même un niveau historiquement élevé (1 Md€ ; + 6 %),
- l'Afrique subsaharienne (2,3 Md€ ; + 20 %), qui enregistre une hausse importante des achats de blé (+ 71 %) notamment du Cameroun et du Sénégal qui se rapprochent des achats en valeur de la Côte d'Ivoire, le premier client de la zone,
- le Moyen-Orient (1,7 Md€, + 57 %), dont les achats ont quasiment progressé dans tous les secteurs, et plus particulièrement sur les vins (+ 108 %) et les orges achetées en 2022 par l'Iran et l'Arabie saoudite contrairement à 2021.

8

PARTS DE MARCHÉ PAR FILIÈRES EN 2022

	Performance de la France						
	Part de marché mondiale (%)	Évol. (en points)	Rang mondial	Leader mondial	Principal concurrent européen de la France	Tendance	Part de marché des 27 pays de l'UE (%)
Produits agricoles et agroalimentaires	4,50	=	6	États-Unis	Pays-Bas		37
Vins et spiritueux	18,1	-1,0	1	France	Italie		55
Céréales	6,9	1,5	6	États-Unis	Allemagne		25
Produits d'épicerie	4,0	-0,4	9	Allemagne	Allemagne		49
Laits et produits laitiers	8,1	-0,6	4	Nouvelle-Zélande	Pays-Bas		65
Viandes et produits carnés	2,8	-0,2	12	États-Unis	Pays-Bas		41
Fruits et légumes	2,3	0,1	13	Chine	Pays-Bas		34
Oléagineux	1,5	0,1	11	Brésil	Pays-Bas		14
Animaux vivants et génétique	10,7	0,4	1	France	Pays-Bas		56
Pêche et aquaculture	1,4	-0,1	20	Chine	Pays-Bas		25
Sucre*	5,4	0,1	4	Brésil	Allemagne		19
Autres	3,9	-0,1	6	Pays-Bas	Pays-Bas		44
Bois et dérivés	2,7	0,2	13	Chine	Allemagne		47
Machinisme agricole et agroalimentaire	4,8	-0,2	7	Allemagne	Allemagne		51
Engrais et produits phytosanitaires	3,4	-0,8	10	Chine	Belgique		28
Biodiesel	2,2	-0,6	10	Pays-Bas	Pays-Bas		77

Explication des modalités de détermination de la colonne « Tendance »		Part de marché de la France		
		Hausse	Stabilité	Baisse
Évolution de la part de marché de la France par rapport au principal pays de l'UE concurrent	Amélioration			
	Stabilité			
	Détérioration			

* Les exportations de sucre de l'Australie ne sont pas prises en compte car non disponibles.

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

9

PERFORMANCES DES PRINCIPAUX MARCHÉS PAR FILIÈRES

MODE D'EMPLOI



EXEMPLE DE PRÉSENTATION FILIÈRE - En M€

- Barre jaune :** baisse de la part de la France + Amélioration ou stabilité de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre bleu foncé :** augmentation ou stabilité de la part de la France + Amélioration ou stabilité de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre bleu ciel :** stabilité de la part de la France + Stabilité ou détérioration de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre rose :** baisse de la part de la France + Détérioration de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.

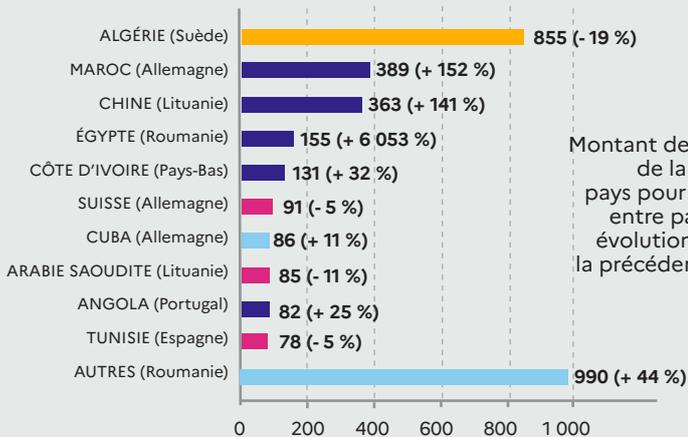
Total des exportations : 7 664 M€ (+ 6 %)

- Blé : 3 803 M€ (+ 12 %)
- Maïs : 652 M€ (- 22 %)

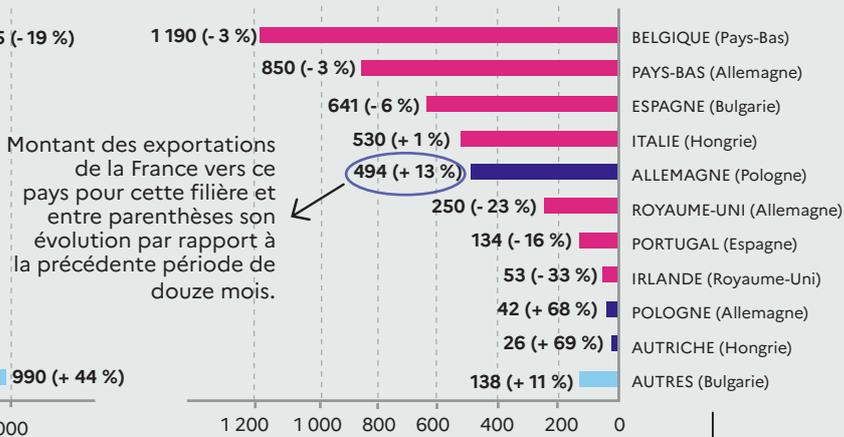
Balance commerciale : 6 203 M€ (+ 5 %)

Évolution par rapport aux 12 mois précédents.

PAYS TIERS : 12 516 M€

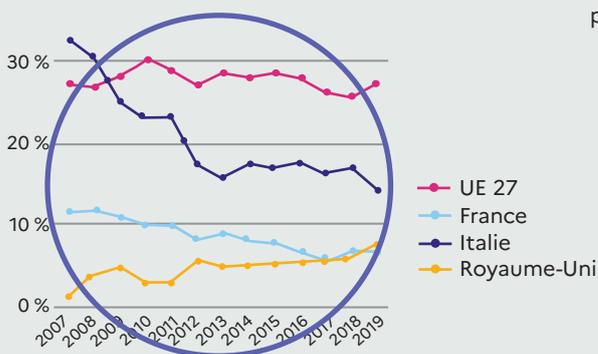


UNION EUROPÉENNE : 4 775 M€



Montant des exportations de la France vers ce pays pour cette filière et entre parenthèses son évolution par rapport à la précédente période de douze mois.

PARTS DES MARCHÉS



En MAJUSCULES, les 10 premiers pays clients de la France (clients pays tiers à gauche, clients au sein de l'UE à droite).

Entre (parenthèses) pour chacun, le pays de l'UE qui est le plus grand concurrent de la France pour cette filière sur ce pays.

Évolutions des parts de marché des 4 plus gros exportateurs mondiaux pour la filière dont celle de l'UE à 27 et celle de la France (rajoutée si la France n'est pas l'un des 5 premiers exportateurs mondiaux).



Total des exportations : 19 297 M€ (+ 11 %)

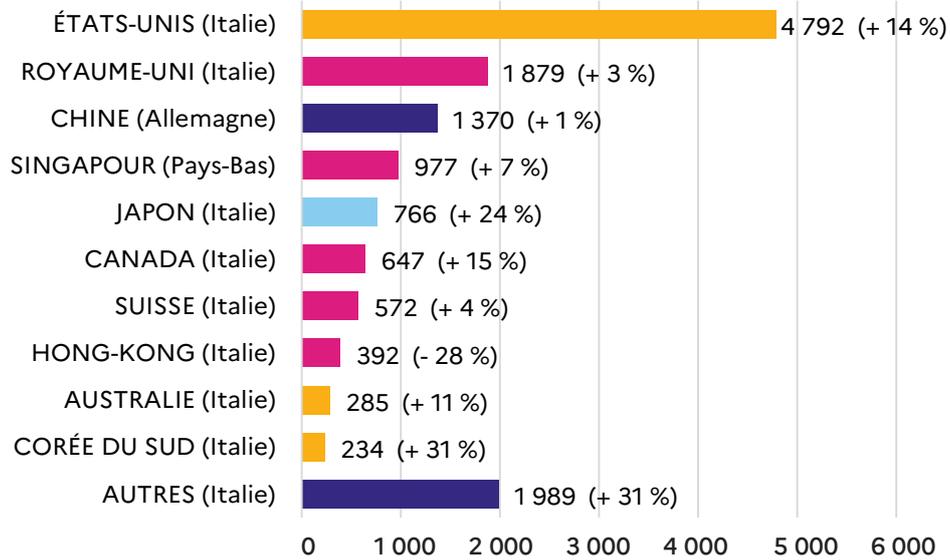


Vins : 12 291 M€ (+ 11 %)

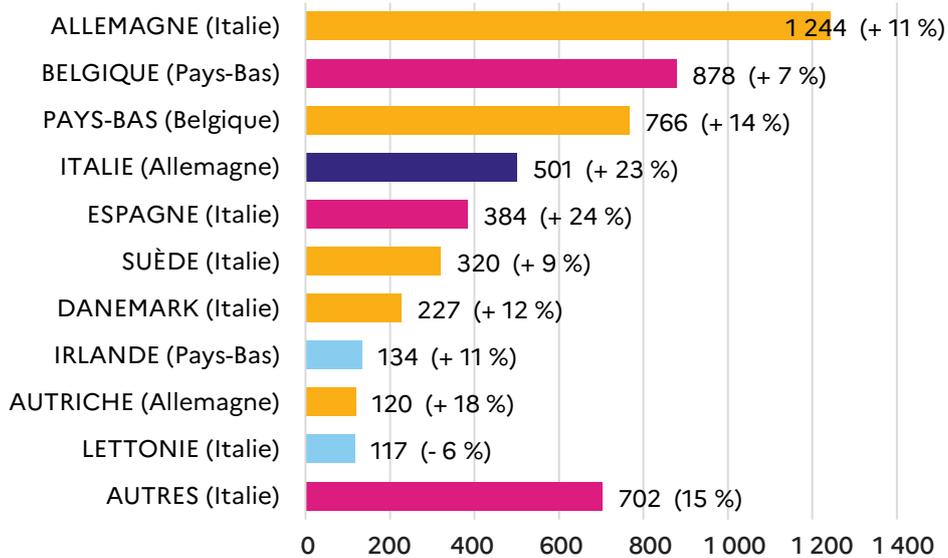


Balance commerciale : 14 917 M€ (+ 8 %)

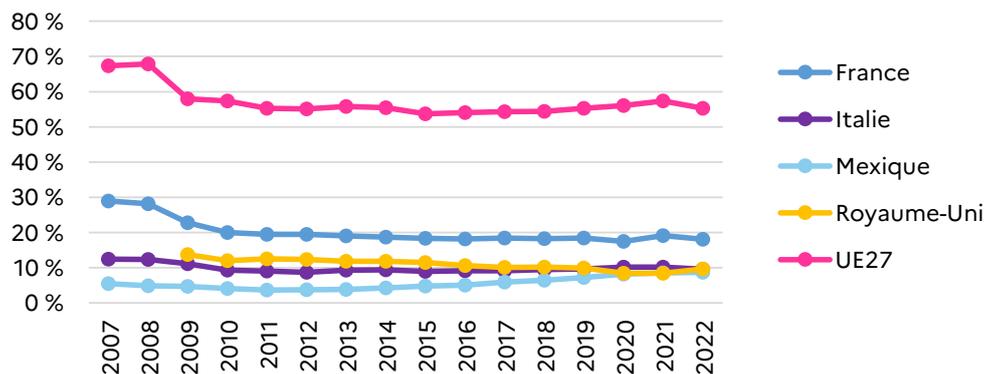
PAYS TIERS : 13 903 M€



UNION EUROPÉENNE : 5 394 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE PRODUITS D'ÉPICERIE - En M€ 2022



Total des exportations : 10 913 M€ (+ 8 %)

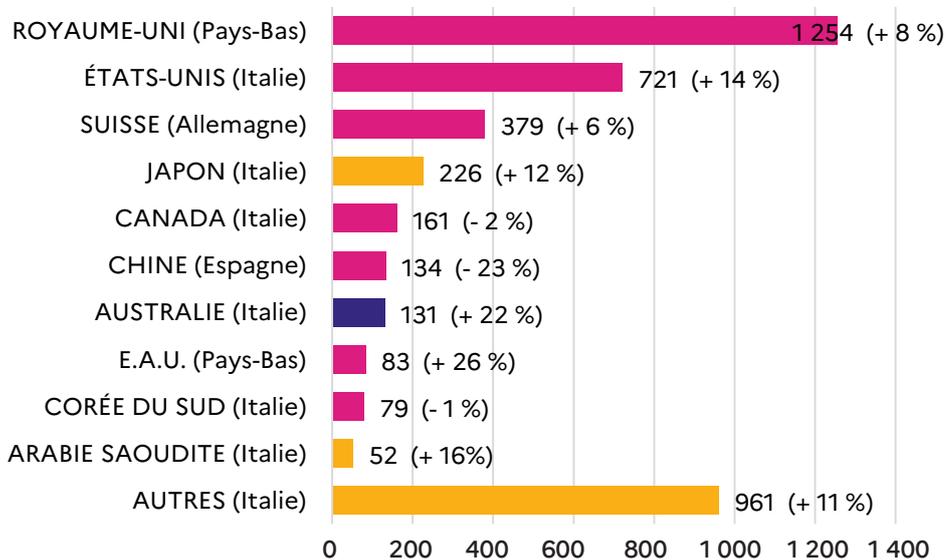
Eau minérale : 1 687 M€ (+ 9 %)

Café : 1 124 M€ (- 6 %)

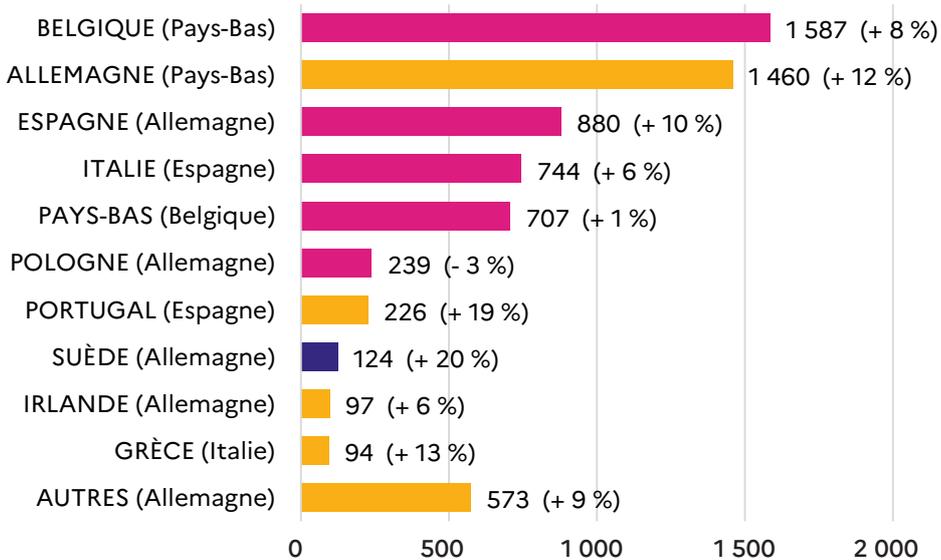


Balance commerciale : - 5 215 M€ (+ 28 %)

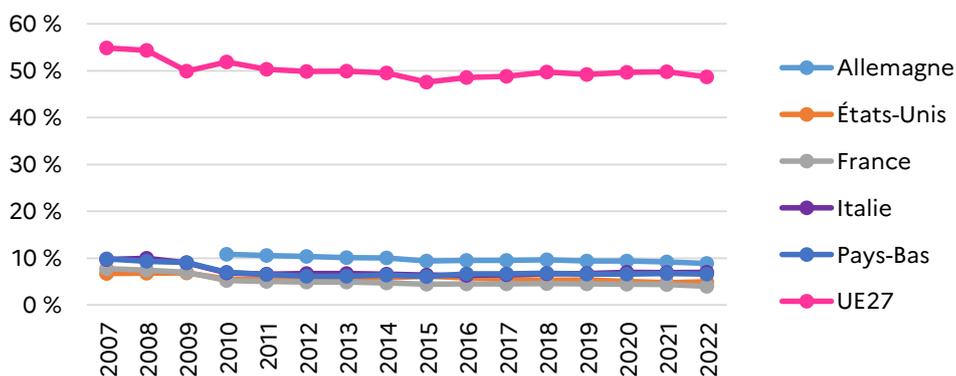
PAYS TIERS : 4 183 M€



UNION EUROPÉENNE : 6 730 M€



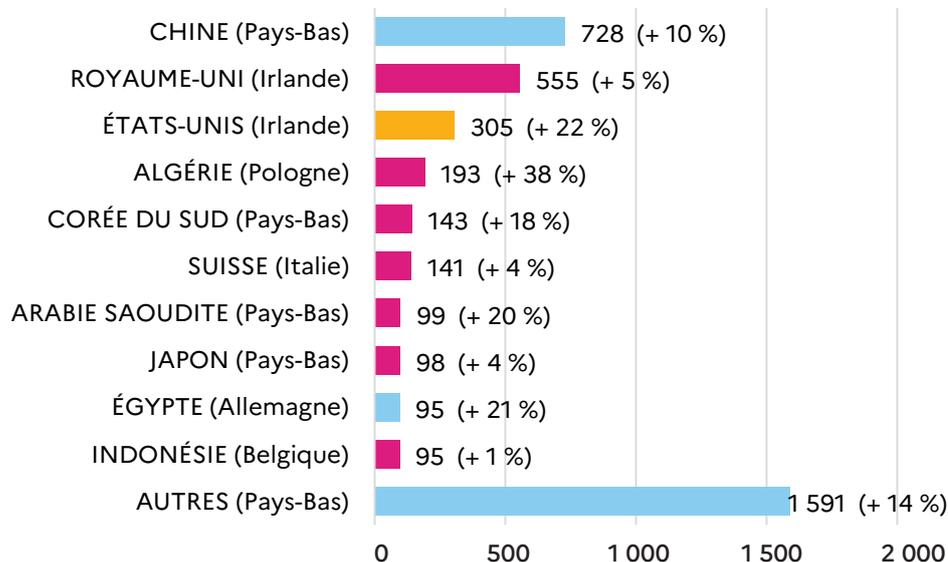
PARTS DES MARCHÉS



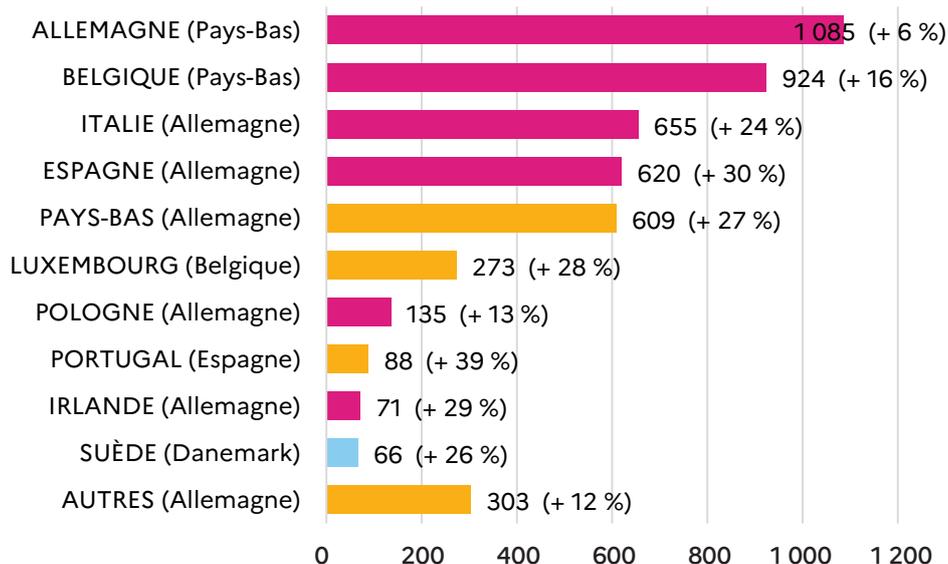
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



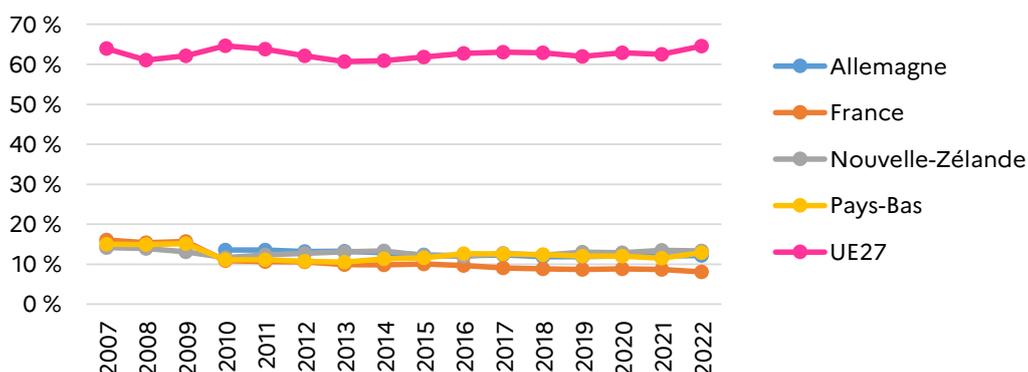
PAYS TIERS : 4 042 M€



UNION EUROPÉENNE : 4 829 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE CÉRÉALES - En M€ 2022

PAYS TIERS : 5 775 M€



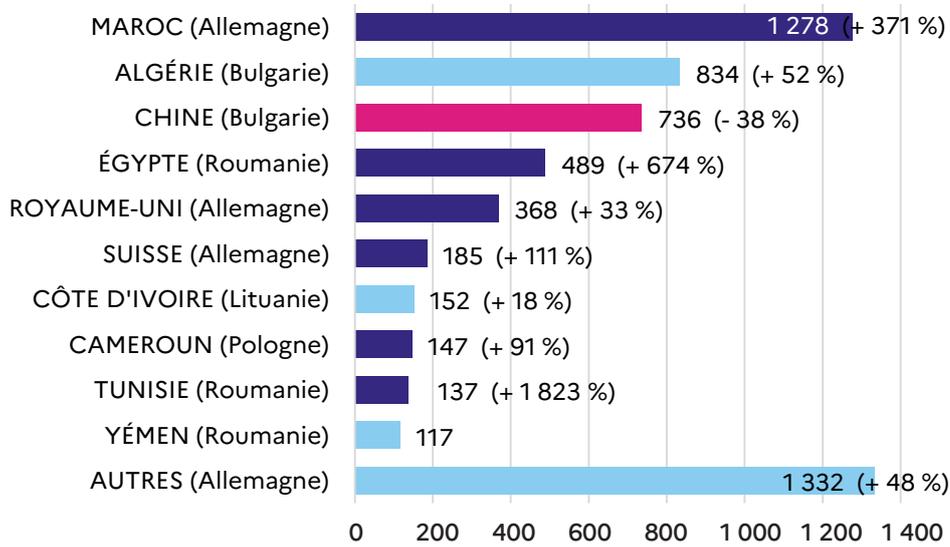
Total des exportations : 11 974 M€ (+ 57 %)

Blé : 6 758 M€ (+ 83 %)

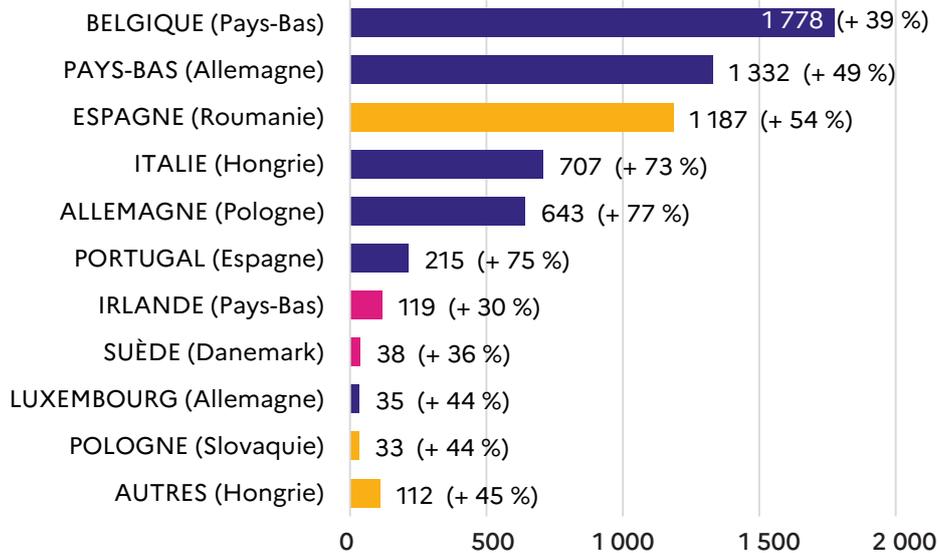
Maïs : 1 442 M€ (+ 53 %)



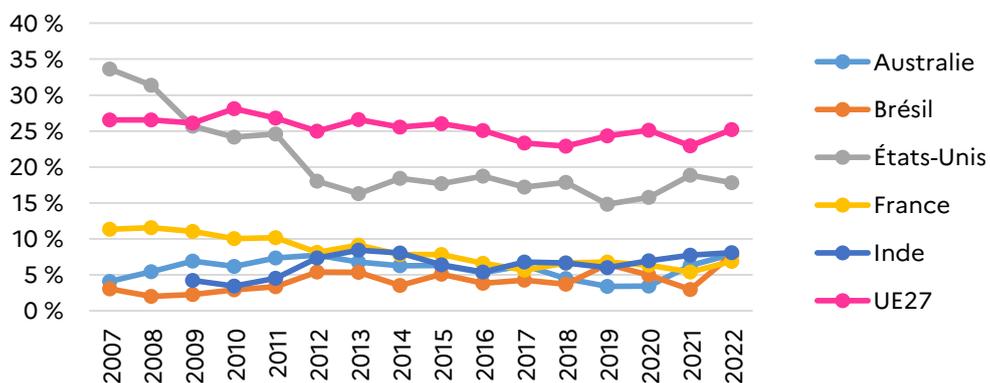
Balance commerciale : 10 171 M€ (+ 62 %)



UNION EUROPÉENNE : 6 199 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES - En M€ 2022

PAYS TIERS : 1 444 M€



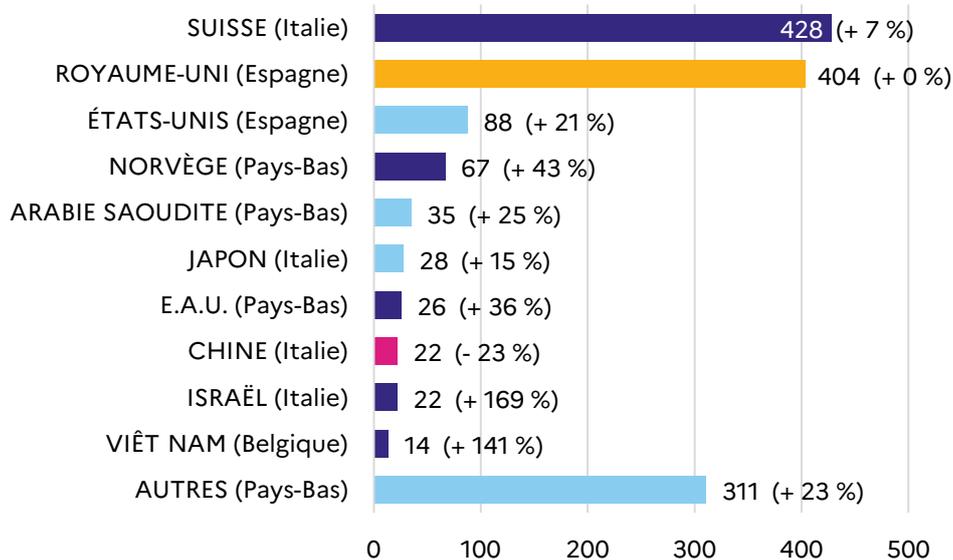
Total des exportations : 5 658 M€ (+ 18 %)

Pommes de terre : 696 M€ (+ 48 %)

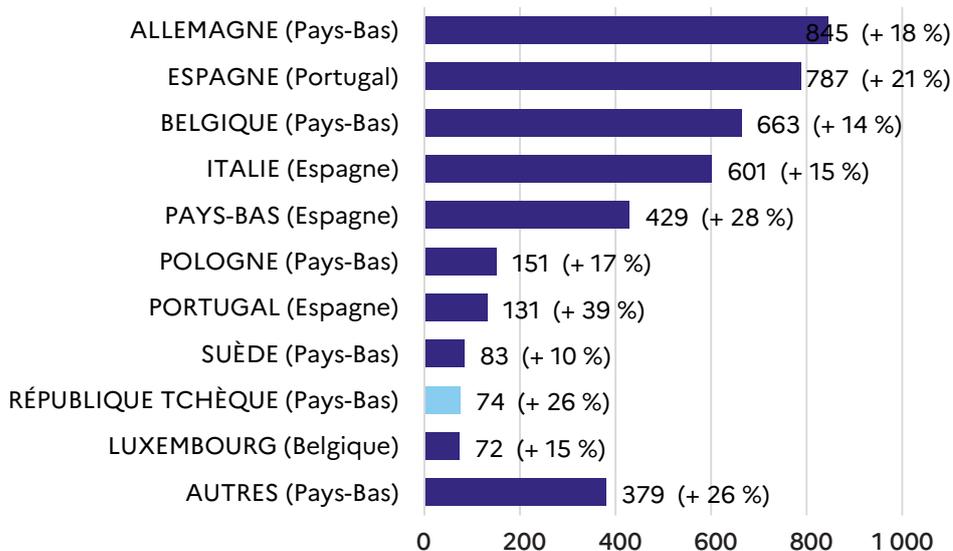
Pommes et poires : 398 M€ (+ 4 %)



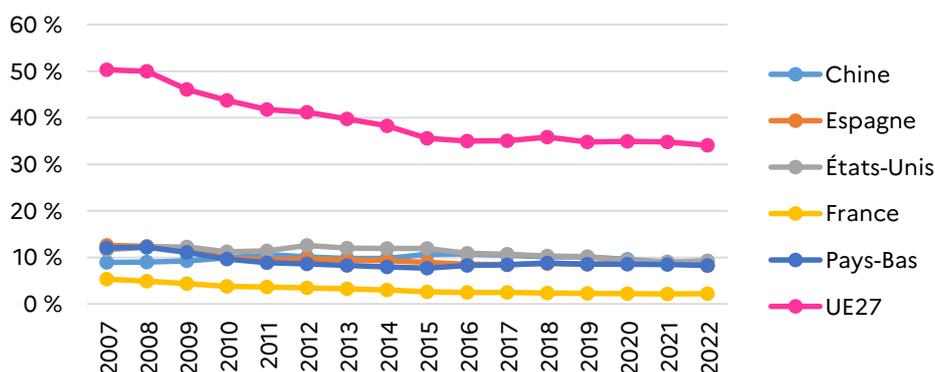
Balance commerciale : - 7 081 M€ (+ 5 %)



UNION EUROPÉENNE : 4 214 M€



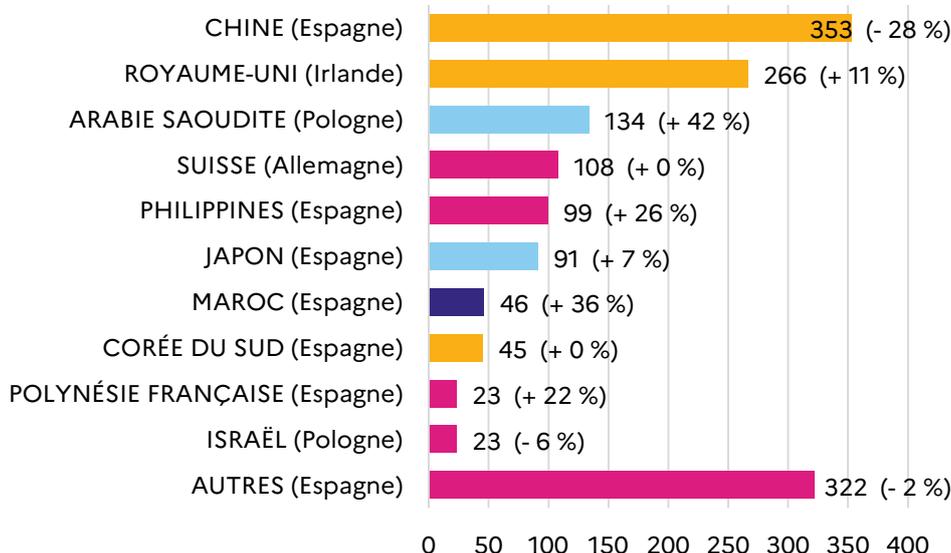
PARTS DES MARCHÉS



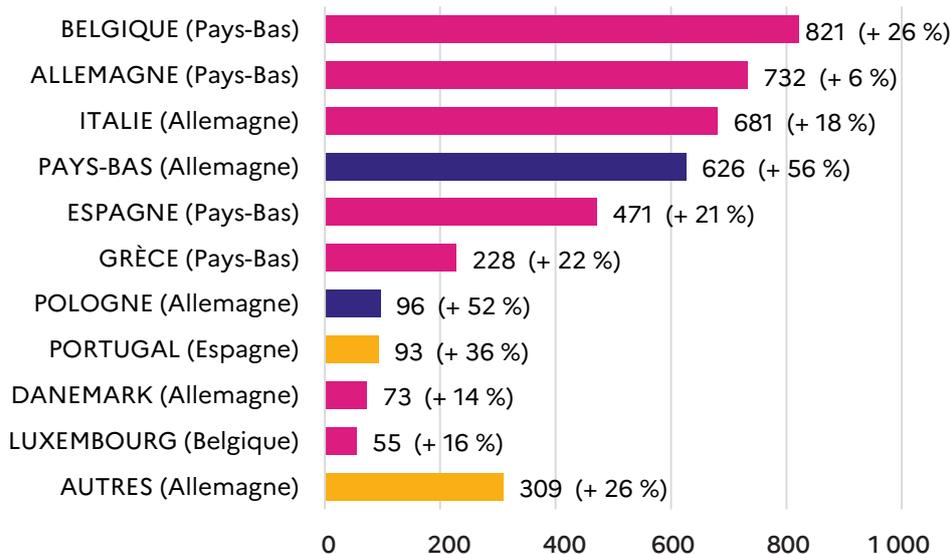
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Total des exportations : 5 696 M€ (+ 15 %)
 Boeuf : 1 225 M€ (+ 22 %) Porc : 992 M€ (+ 4 %)
 Volaille : 823 M€ (+ 9 %) Oeufs : 136 M€ (+ 19 %)
Balance commerciale : - 3 101 M€ (+ 100 %)

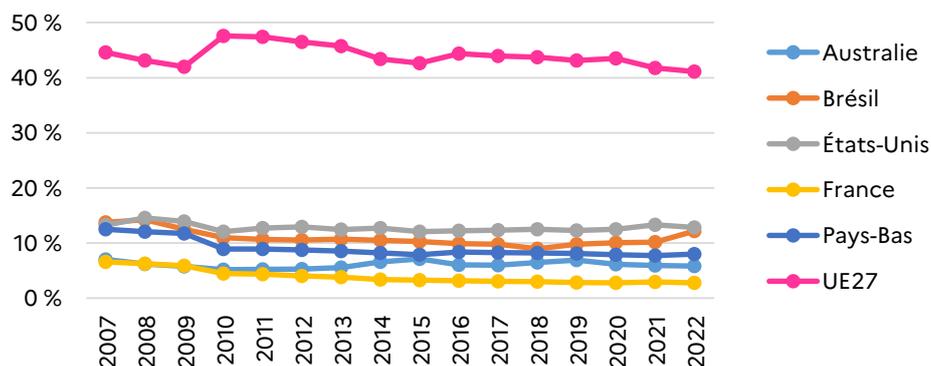
PAYS TIERS : 1 510 M€



UNION EUROPÉENNE : 4 186 M€



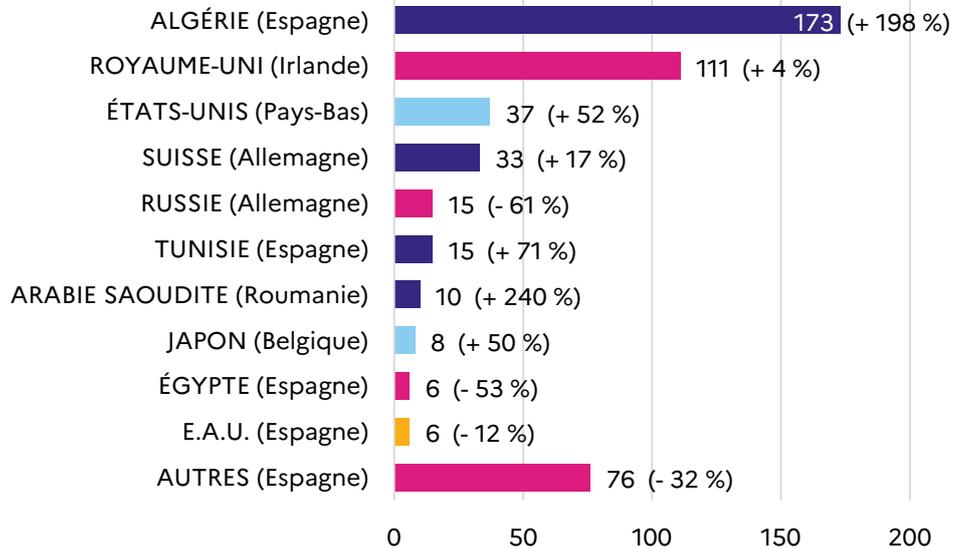
PARTS DES MARCHÉS



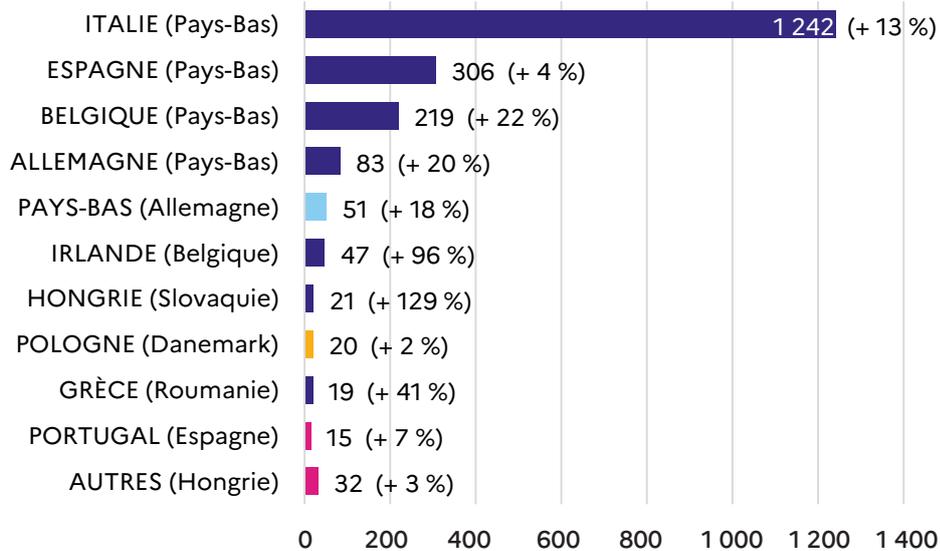
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



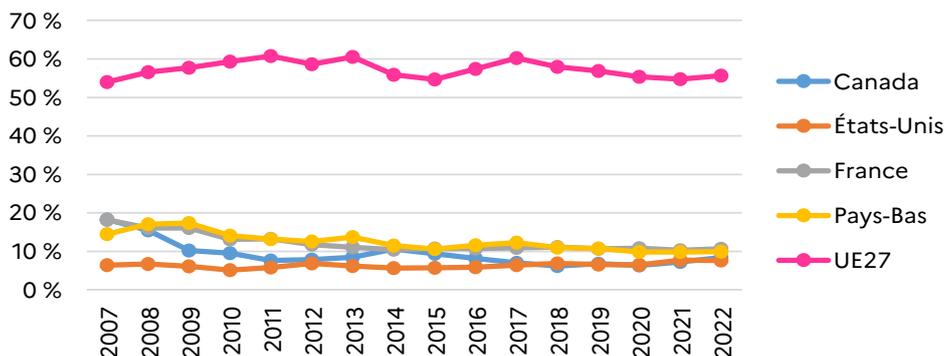
PAYS TIERS : 491 M€



UNION EUROPÉENNE : 2 054 M€

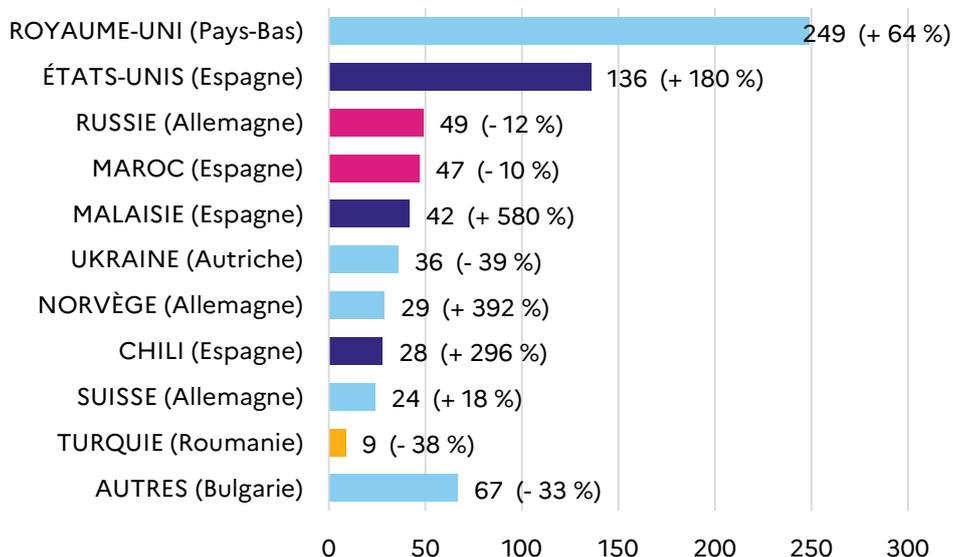


PARTS DES MARCHÉS

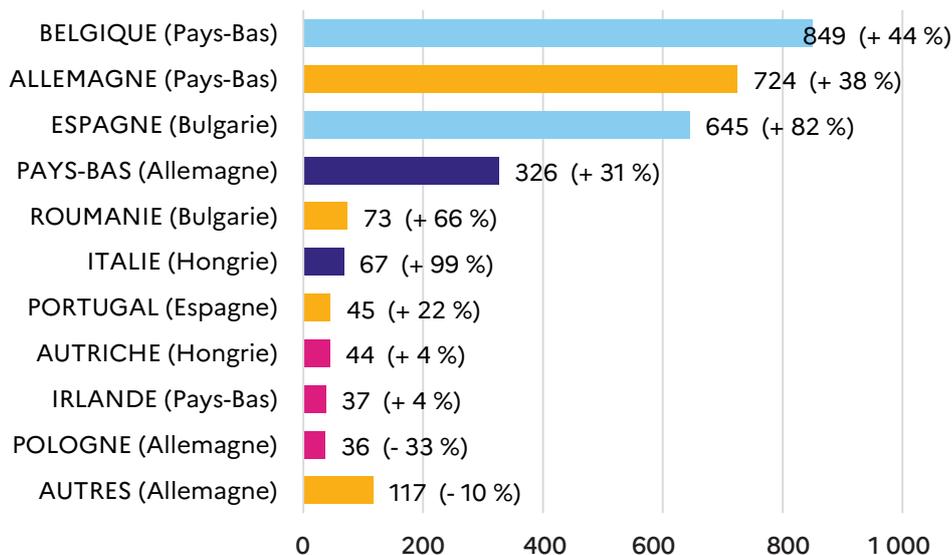


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

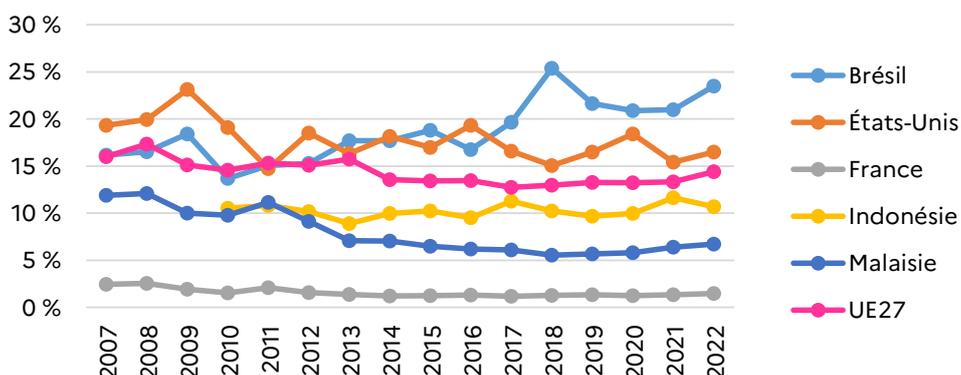
PAYS TIERS : 715 M€



UNION EUROPÉENNE : 2 963 M€



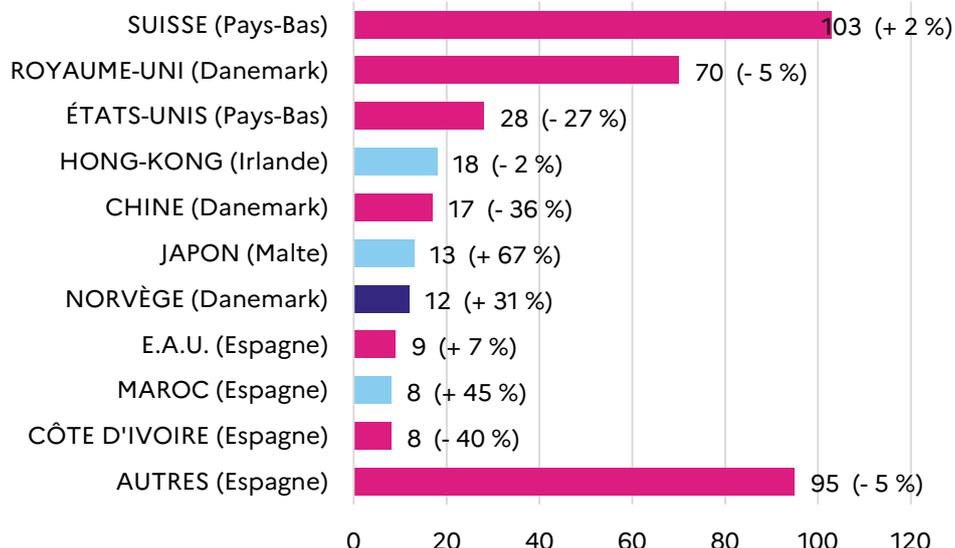
PARTS DES MARCHÉS



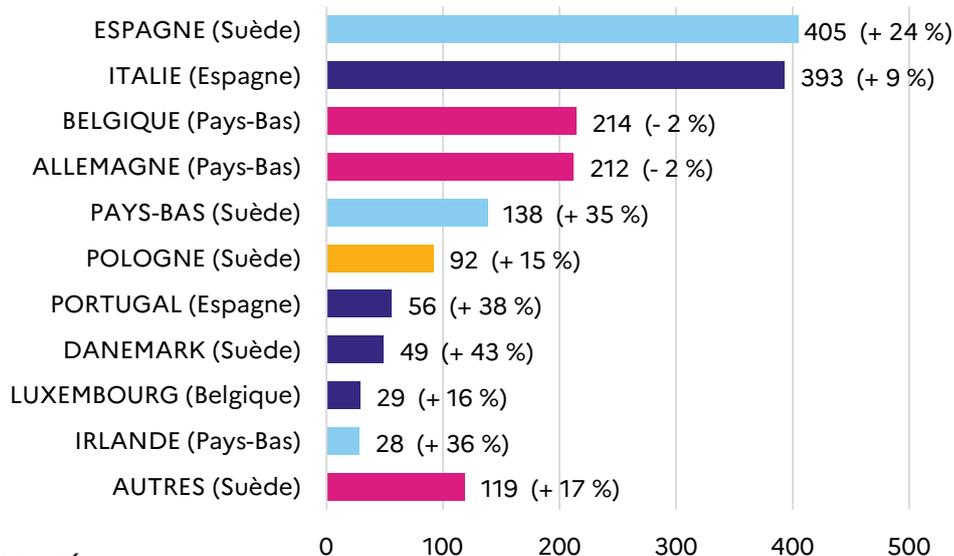
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



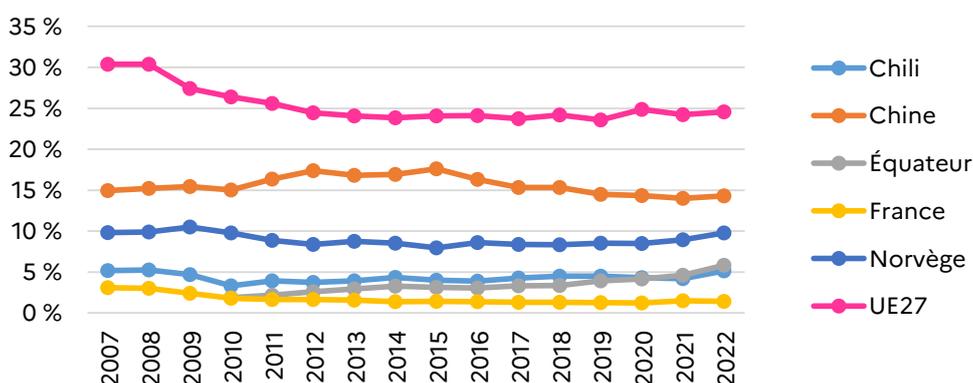
PAYS TIERS : 381 M€



UNION EUROPÉENNE : 1 736 M€

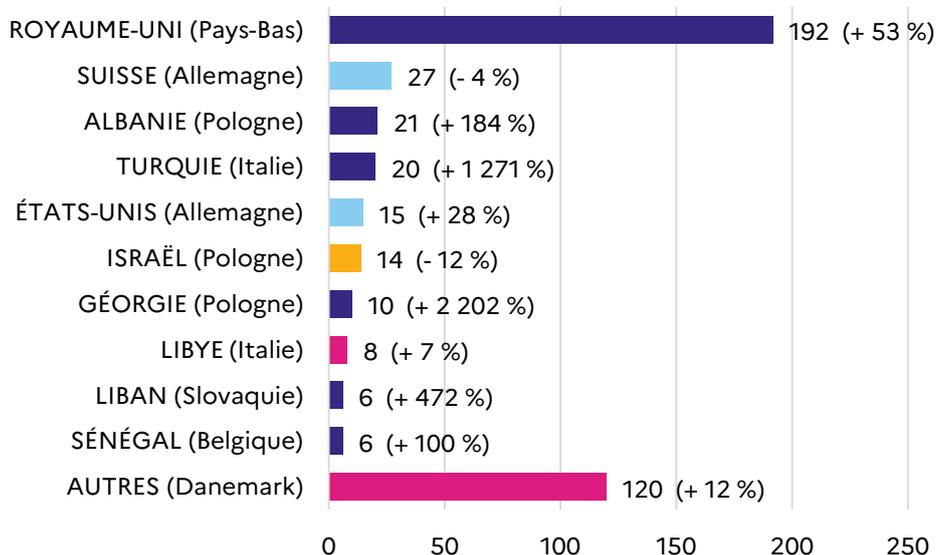


PARTS DES MARCHÉS

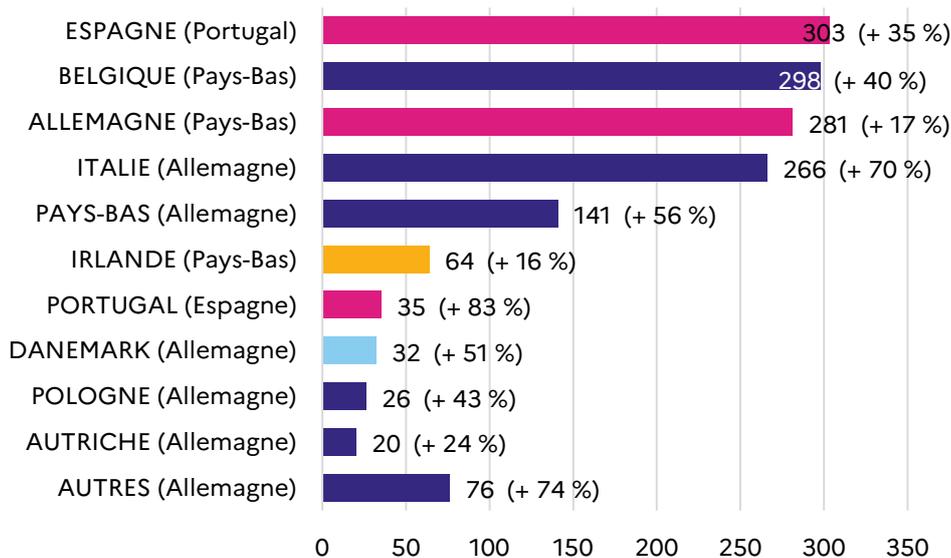


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

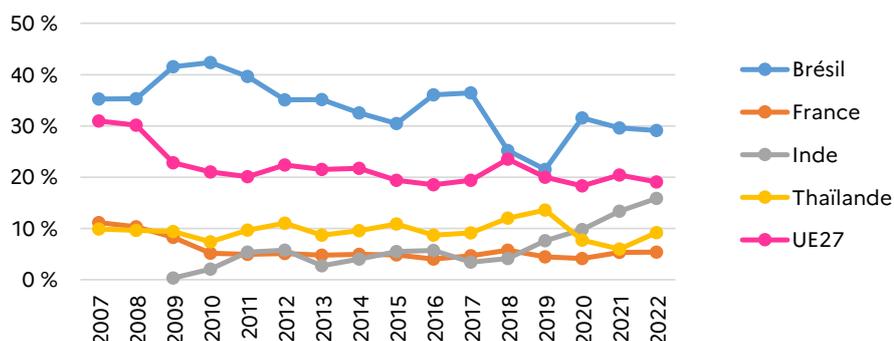
PAYS TIERS : 439 M€



UNION EUROPÉENNE : 1 542 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES - En M€ 2022



Total des exportations : 10 470 M€ (+ 14 %)

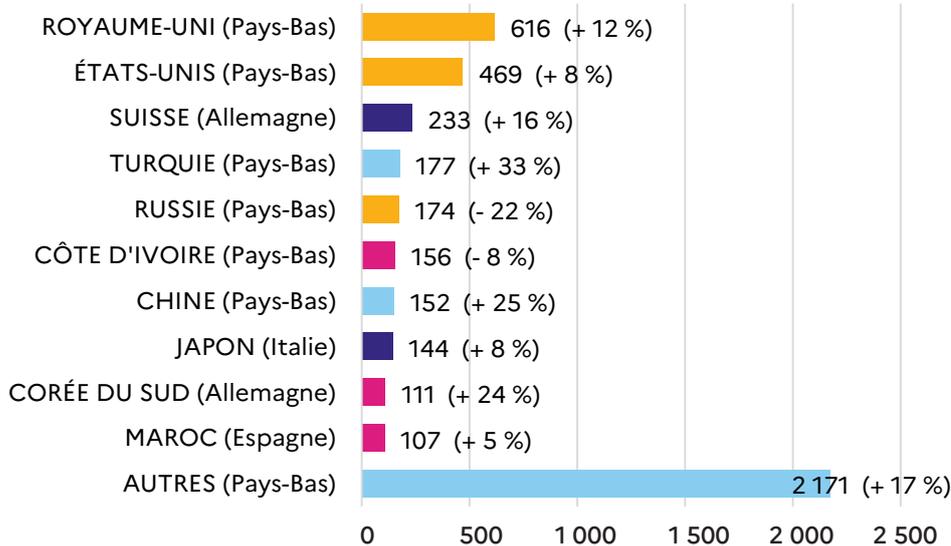


Aliments pour animaux familiaux : 1 946 M€ (+ 15 %)

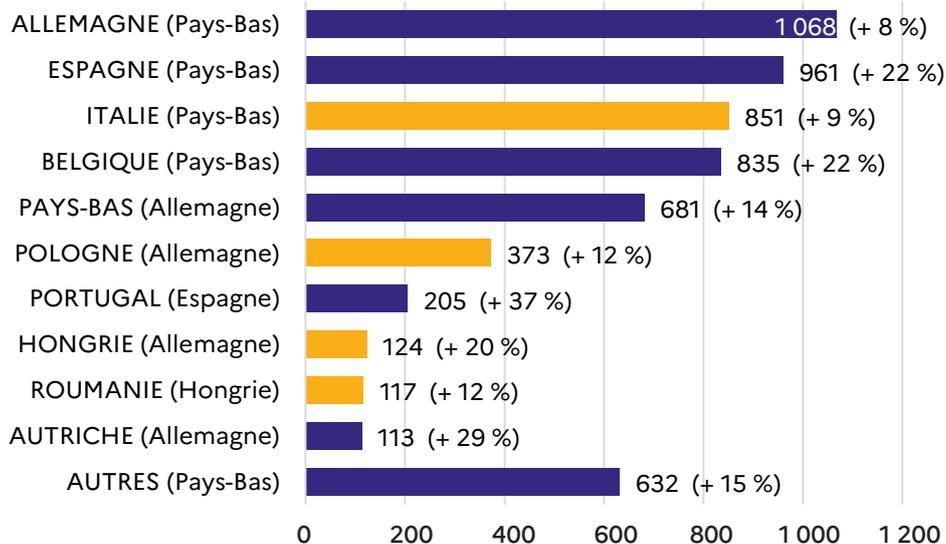


Balance commerciale : 154 M€ (- 189 %)

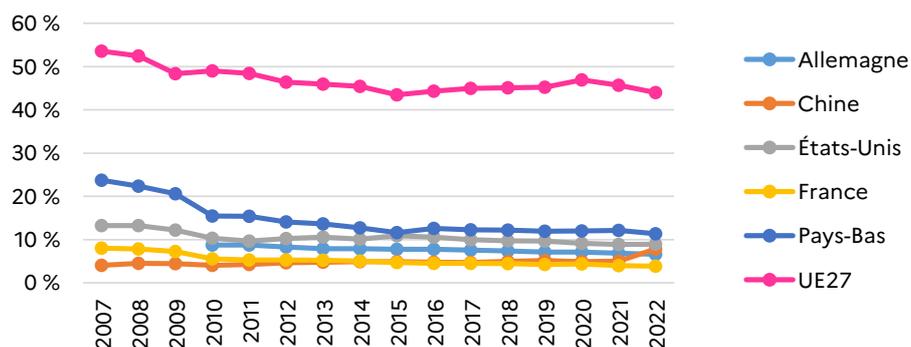
PAYS TIERS : 4 510 M€



UNION EUROPÉENNE : 5 960 M€



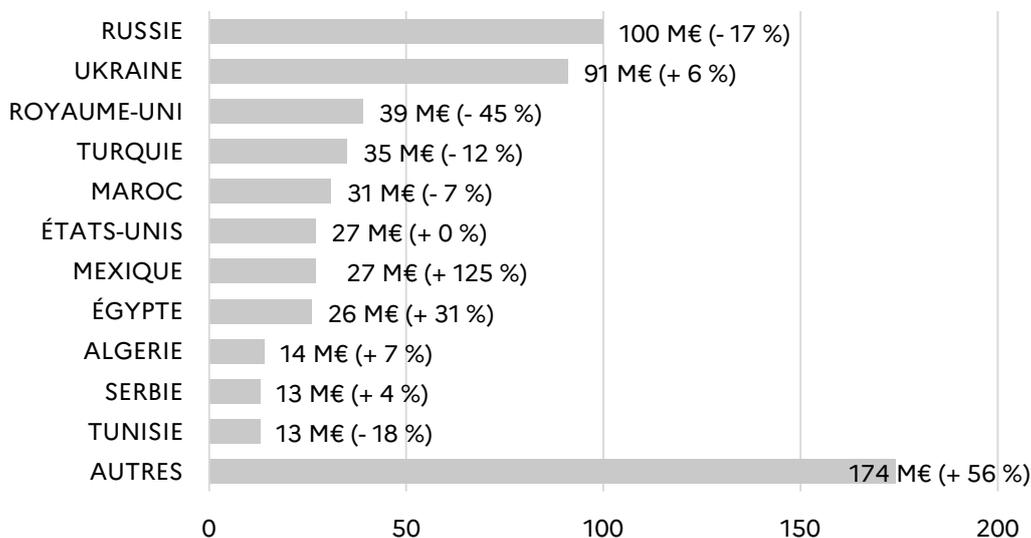
PARTS DES MARCHÉS



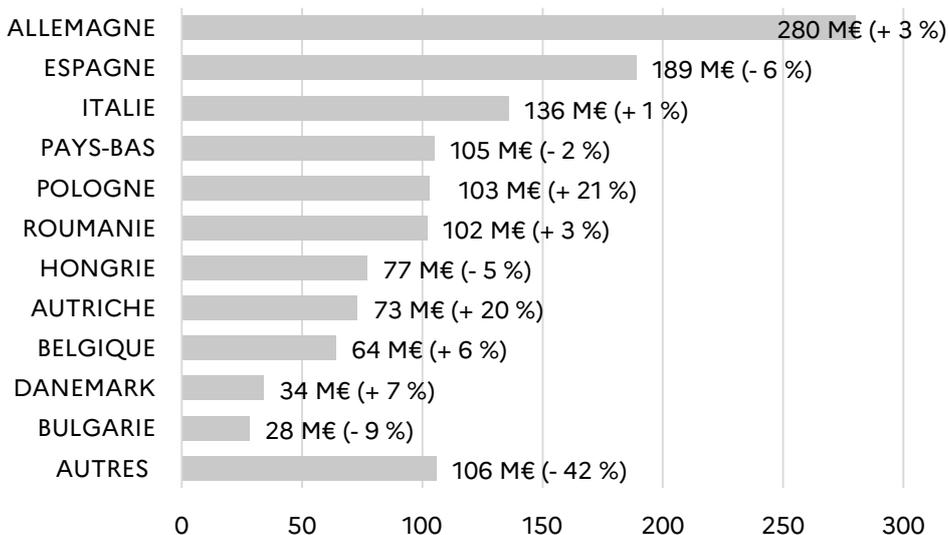
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



PAYS TIERS : 589 M€



UNION EUROPÉENNE : 1 297 M€



Étant donné que le périmètre du secteur Semences et plants est défini sur la base de lignes de nomenclatures nationales à 8 chiffres et non pas internationales à 6 chiffres, il n'est pas possible de comparer les performances à l'export de la France sur ce secteur par rapport à ses concurrents internationaux. C'est pourquoi ces graphiques sont présentés sous une forme simplifiée.

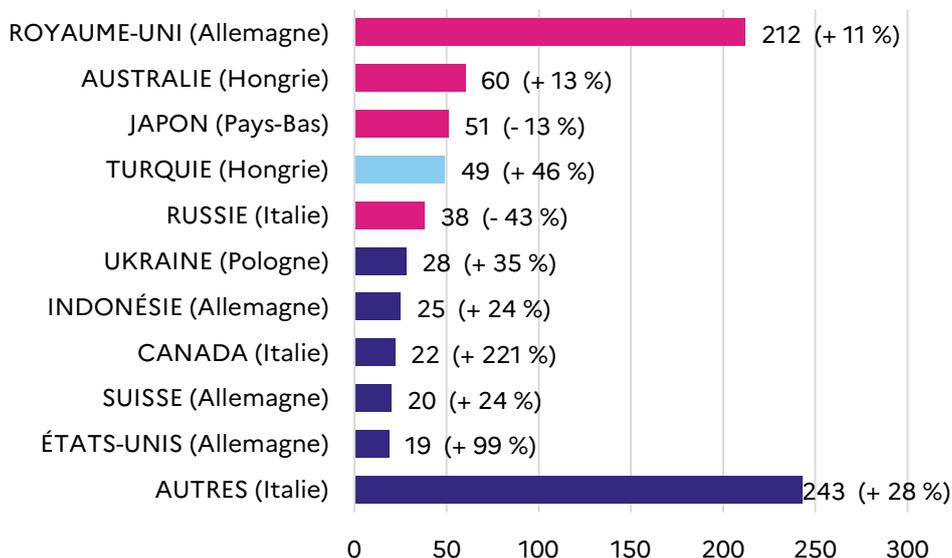
Il se peut que certaines lignes de nomenclature à 8 chiffres propres aux semences soient également présentes dans les regroupements par filières établis sur la base internationale à 6 chiffres. C'est par exemple le cas des semences d'oléagineux qui sont incluses dans la filière « Oléagineux » mais aussi dans la sous-filière « Semences et plants ».

* Toutes semences et plants de pomme de terre (hors plants de fraisiers et de légumes).

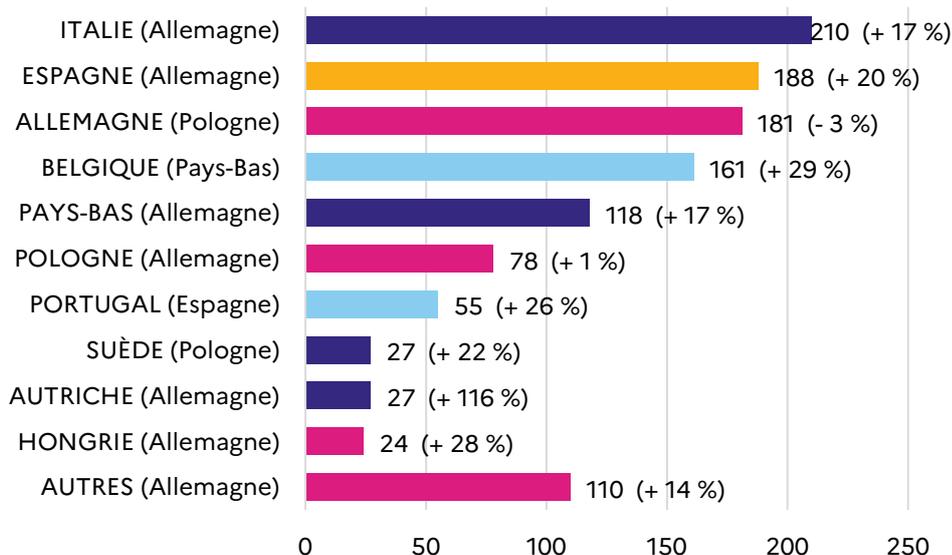
Source : SEMAE d'après les statistiques du commerce extérieur de la DGDDI



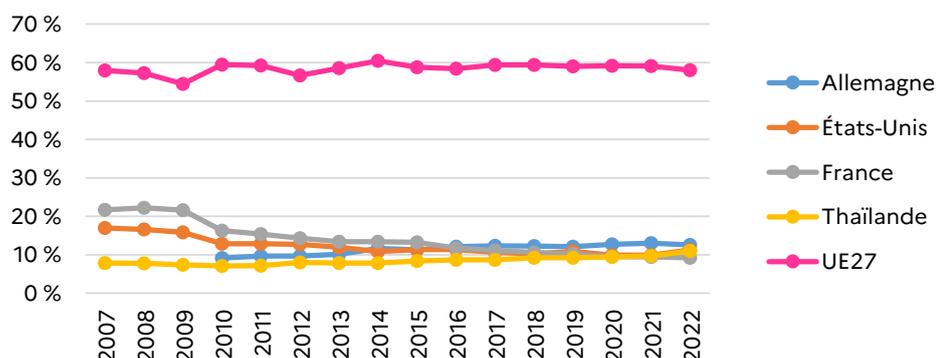
PAYS TIERS : 768 M€



UNION EUROPÉENNE : 1 178 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



FILIÈRE BOIS ET DÉRIVÉS - En M€ 2022



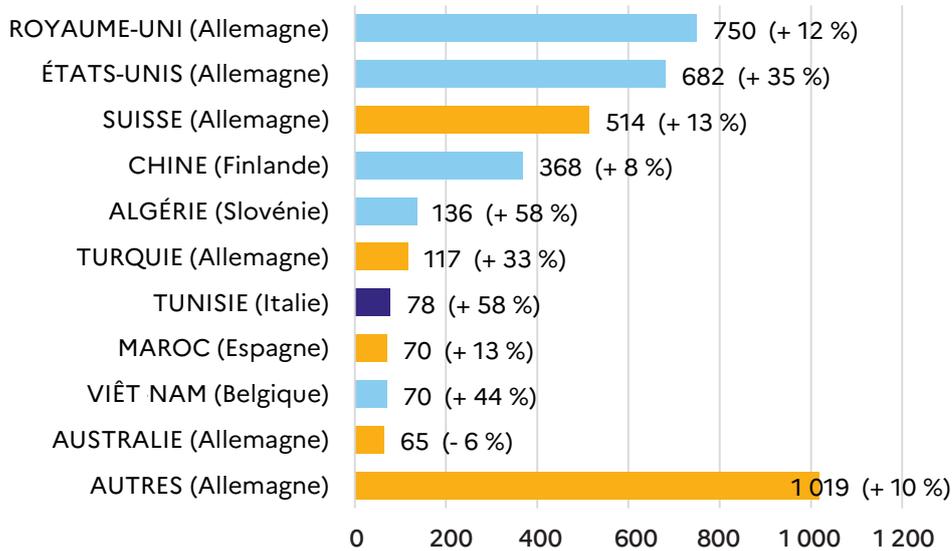
Total des exportations : 12 852 M€ (+ 24 %)

Bois : 3 498 M€ (+ 27 %)

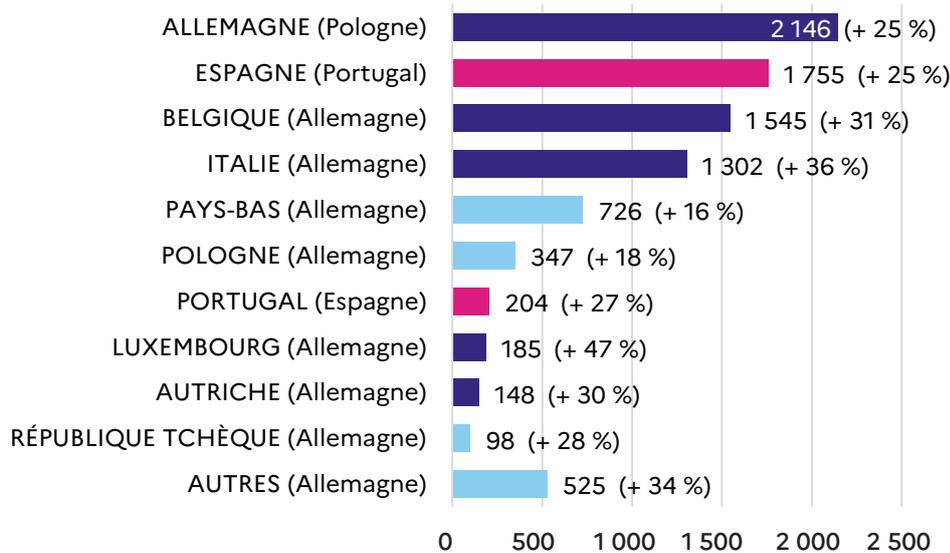


Balance commerciale : - 10 150 M€ (+ 29 %)

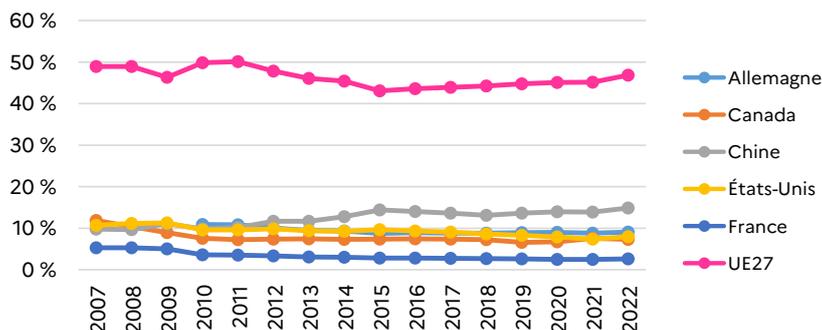
PAYS TIERS : 3 868 M€



UNION EUROPÉENNE : 8 983 M€



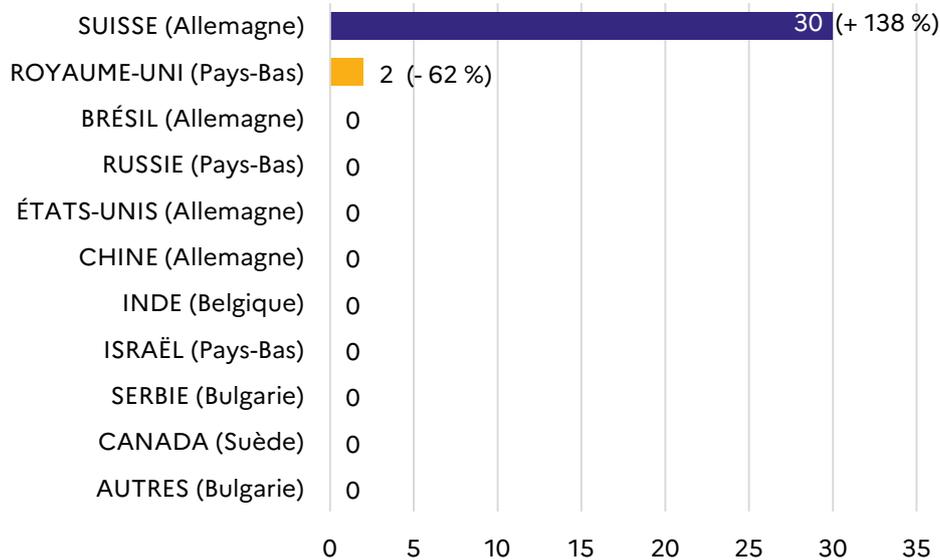
PARTS DES MARCHÉS



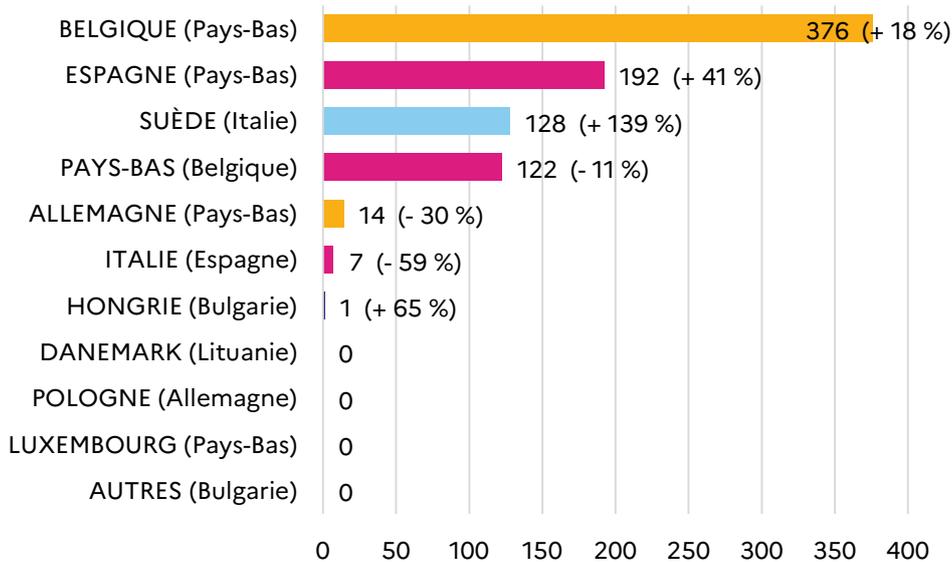
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



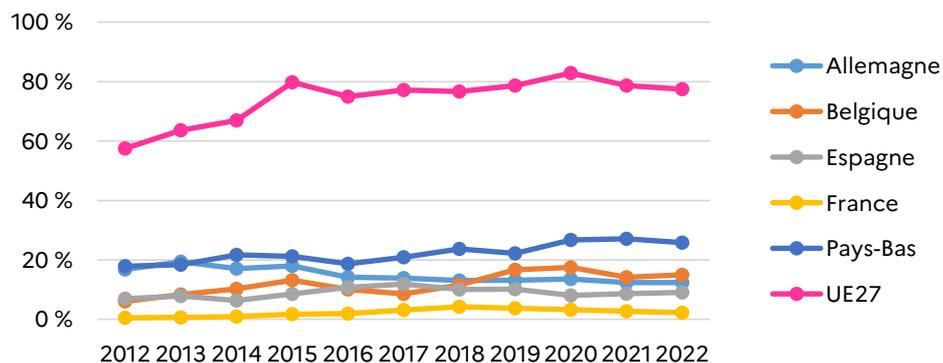
PAYS TIERS : 34 M€



UNION EUROPÉENNE : 839 M€



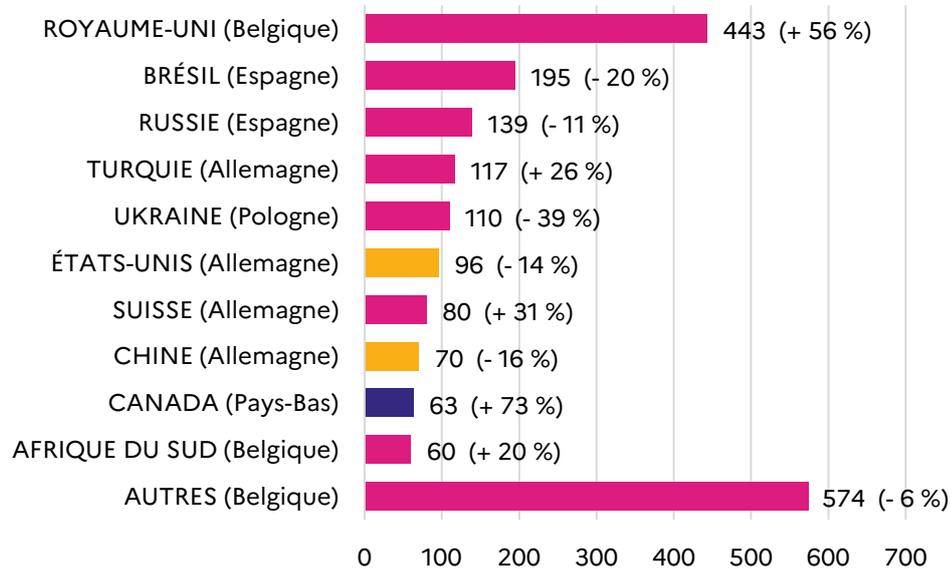
PARTS DES MARCHÉS



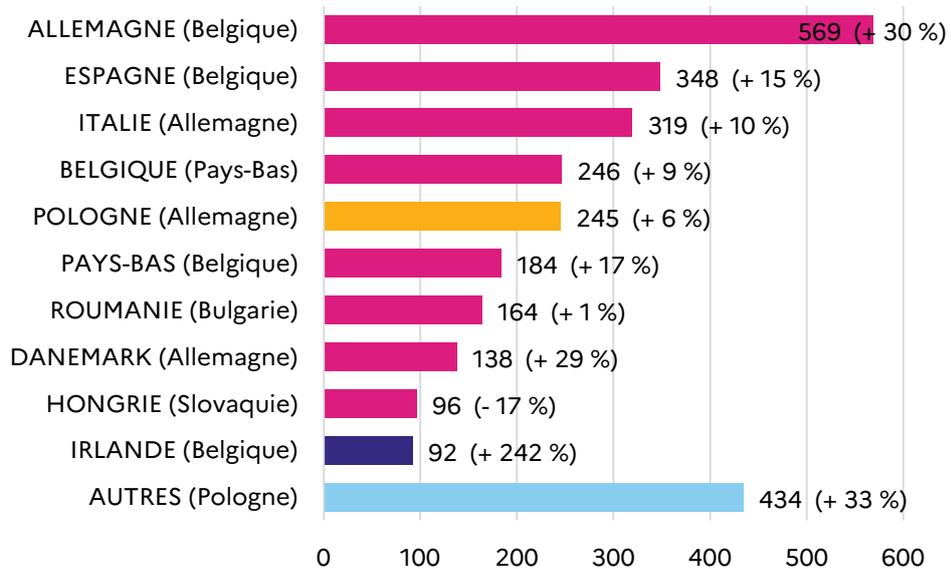
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor)



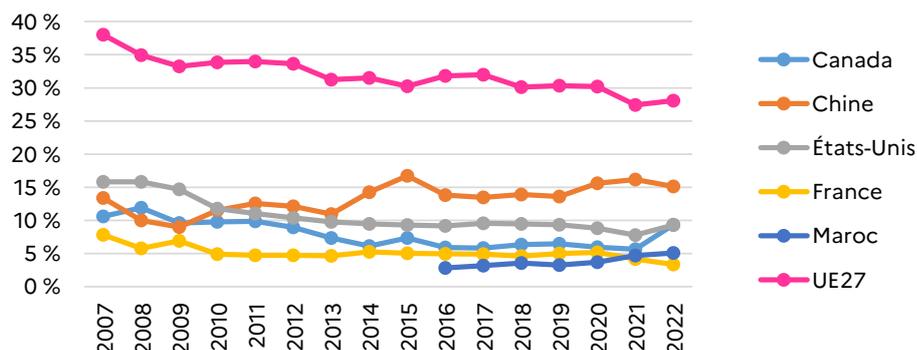
PAYS TIERS : 1 947 M€



UNION EUROPÉENNE : 2 835 M€

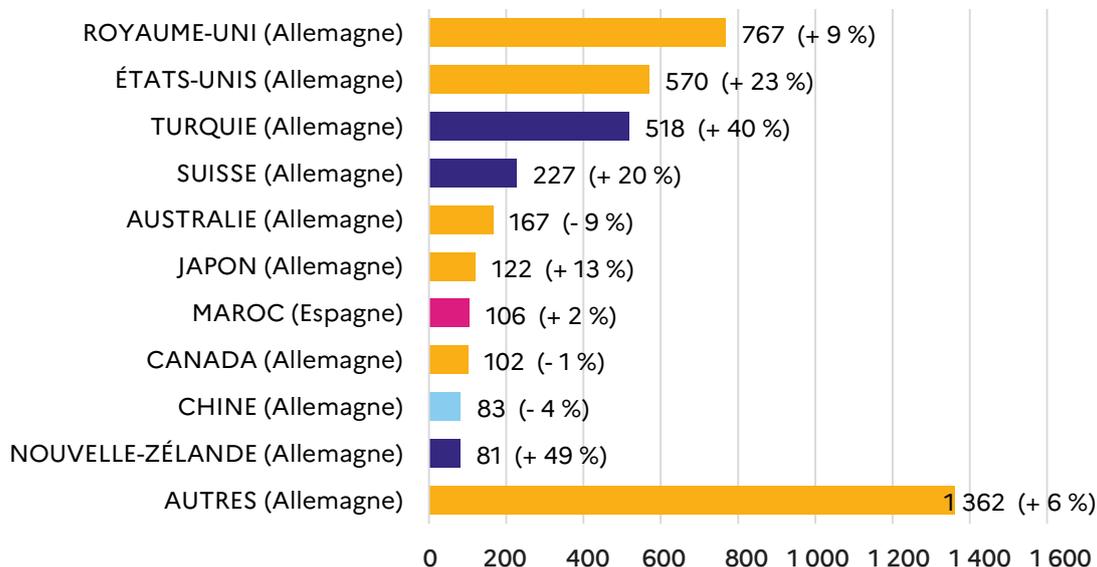


PARTS DES MARCHÉS

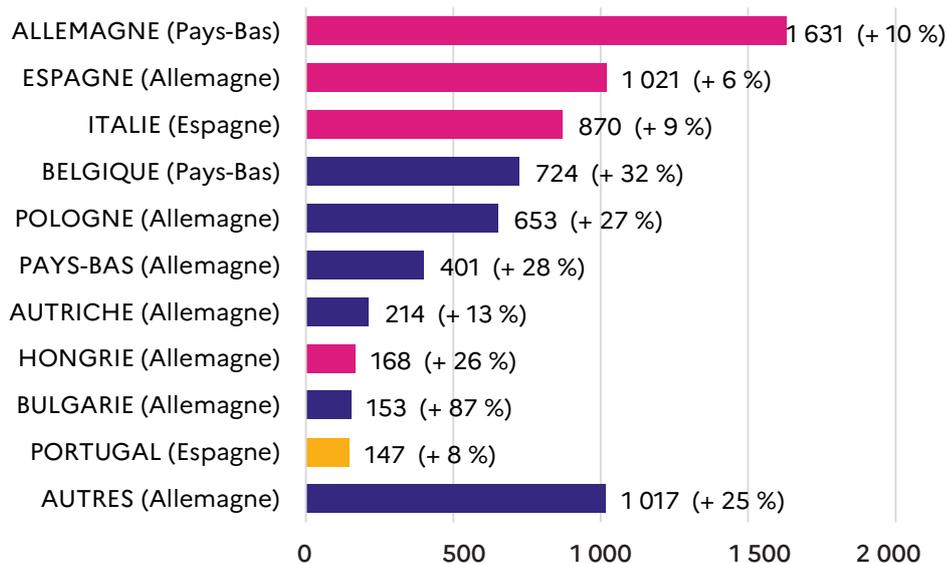


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

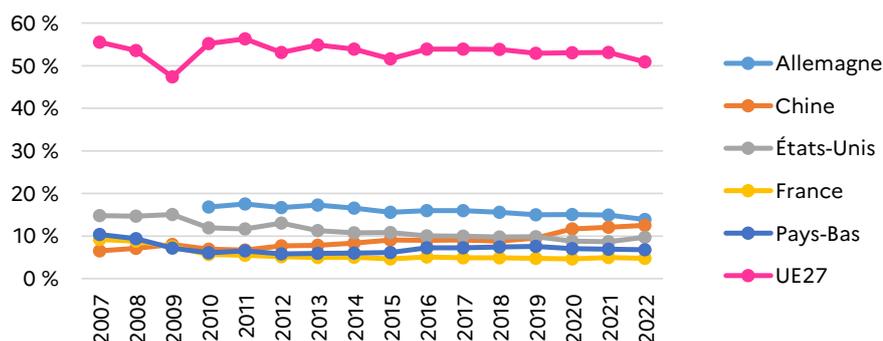
PAYS TIERS : 4 103 M€



UNION EUROPÉENNE : 6 999 M€



PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



ANALYSE PAR FILIÈRES (2022)

FAITS MARQUANTS

Hausse de la valeur des exportations de toutes les catégories de produits agricoles et agroalimentaires en 2022 mais repli des volumes pour certaines filières.

Accroissement très significatif de la balance commerciale dans la filière céréalière (+ 3,9 Md€) et dans le secteur des vins et spiritueux (+ 1,1 Md€).

Recul majeur de la balance commerciale dans le secteur les filières viandes et produits carnés (- 1,6 Md€) en lien avec une hausse importante des importations (+ 36 %).

En 2022, la France est :

- le 1^{er} exportateur mondial (19,3 Md€, en hausse de 12 %) de vins et spiritueux² avec 18,0 % de part de marché, en baisse de 1,0 point. Le solde commercial positif est de + 14,9 Md€ ;
- le 9^e exportateur (10,9 Md€, en hausse de 8 %) de produits d'épicerie avec 4,0 % de part de marché, en baisse de 0,4 point. Le solde commercial négatif est de - 5,2 Md€ ;
- le 6^e exportateur (10,5 Md€, en hausse de 14 %) d'autres produits agricoles et agroalimentaires³ avec 3,8 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est redevenu légèrement positif, à + 0,2 Md€. À noter à l'intérieur de l'agrégat « Autres » le poste « Semences et plants » pour lequel la France est le 1^{er} exportateur mondial, avec des exportations à hauteur de 2,1 Md€, en hausse de 12 %, et un solde commercial positif de 1,2 Md€ ;
- le 4^e exportateur (8,9 Md€, en hausse de 16 %) de lait et produits laitiers avec 8,1 % de part de marché, en baisse de 0,6 point. Le solde commercial positif est de + 3,0 Md€ ;
- le 6^e exportateur (7,6 Md€, en hausse de 57 %) de céréales et dérivés avec 6,8 % de part de marché, en hausse de 1,5 point. Le solde commercial positif est de + 10,2 Md€ ;
- le 12^e exportateur (5,7 Md€, en hausse de 15 %) de viandes et produits carnés avec 2,8 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial négatif est de - 3,1 Md€ ;
- le 13^e exportateur (5,6 Md€, en hausse de 18 %) de fruits et légumes avec 2,2 % de part de marché, en hausse de 0,1 point. Le solde commercial négatif est de - 7,1 Md€ ;
- le 11^e exportateur (3,7 Md€, en hausse de 41 %) d'oléagineux et dérivés avec 1,4 % de part de marché, en hausse de 0,1 point. Le solde commercial négatif est de - 1,4 Md€ ;
- le 1^{er} exportateur (2,5 Md€, en hausse de 15 %) d'animaux vivants et de génétique animale avec 10,6 % de part de marché, en hausse de 0,4 point. Le solde commercial positif est de + 2,1 Md€ ;
- le 20^e exportateur (2,1 Md€, en hausse de 10 %) de produits de la pêche et d'aquaculture, avec 1,4 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial négatif est de - 5,6 Md€ ;
- le 4^e exportateur (2,0 Md€, en hausse de 41 %) de sucre⁴ avec 5,3 % de part de marché, en hausse de 0,1 point. Le solde commercial positif est de + 1,4 Md€.

L'évolution des performances de la France par rapport à ses principaux compétiteurs européens vers les marchés européens et les pays tiers est analysée filière par filière dans les pages suivantes en insistant particulièrement sur les causes de nos gains ou de nos pertes de parts de marché par rapport à notre premier concurrent européen sur nos principaux marchés.

² Le groupe « vins et spiritueux » est composé des vins, spiritueux, cidres/poirés, bières et boissons alcoolisées aromatisées. Seul le détail pour les vins et spiritueux est fait dans cette analyse.

³ Le détail des produits inclus dans cette catégorie est listé en annexe méthodologique, page 60 et suivantes.

⁴ Les données douanières de l'Australie relatives au sucre ne sont pas facilement disponibles, les calculs de parts de marché et de rangs sont réalisés sans les données d'exportations australiennes. D'après Abares, l'Australie est le 4^e exportateur en volume mondial, ce qui place la France au 5^e rang.



Vins et spiritueux

Sur l'année 2022, le chiffre d'affaires des exportations françaises de vins et spiritueux a fortement augmenté (+ 11 %) par rapport à 2021 pour atteindre 19,3 Md€, mais aussi par rapport à 2020 (+ 40 %), dans un contexte d'inflation généralisée. Dans le même temps, les importations ont augmenté de 27 % (4,4 Md€) par rapport à 2021, également en forte hausse par rapport à 2020 (+ 41 %). En conséquence, la France conserve sa 1^e place dans les exportations mondiales en valeur, avec une balance commerciale en augmentation (+ 8 %), à son plus haut niveau historique (14,9 Md€). Si le contexte inflationniste a fortement bénéficié à la filière française de vins et spiritueux en valeur, couplé avec les années de rattrapage vis-à-vis de la crise sanitaire, l'année 2022 est plus contrastée en matière de volumes. Après une année 2021 toujours marquée par la crise sanitaire, les exportations en volume hors spiritueux (vins, bières, cidres et poirés, boissons aromatisées) ont eu tendance à se replier en 2022, que ce soit par rapport à 2021 (- 8 %) mais aussi par rapport à 2020 (- 12 %). Les exportations hors spiritueux ont donc accentué leurs pertes en volume en 2022. Parmi ces catégories, le vin a connu une forte progression en volume entre 2020 et 2021 mais se replie nettement en 2022 (- 5 %), participant à la baisse de l'agrégat hors spiritueux sur cette année. Au contraire, les exportations de spiritueux en volume ont connu une croissance importante, que ce soit par rapport à 2021 (+ 4 %) mais surtout par rapport à 2020 (+ 16 %). Cette dynamique concerne l'ensemble des spiritueux : les Cognac se sont particulièrement bien comportés sur l'année 2021, notamment à destination des États-Unis et, malgré un recul en 2022, les volumes exportés demeurent élevés. En 2022, les volumes de spiritueux ont surtout été tirés par les exportations de whiskies (+ 23 %), mais aussi par les rhums (+ 37 %). Au global, la catégorie spiritueux, à l'exception de l'inflexion des volumes de Cognac qui restent toutefois sur des niveaux élevés, a eu tendance à surperformer dans le contexte inflationniste de 2022 contrairement aux autres produits de la catégorie. Cette dynamique des spiritueux s'exprime aussi au niveau mondial en valeur : le Mexique (2^e) et le Royaume-Uni (5^e), grands pays exportateurs de spiritueux, ont connu une forte amélioration de leur balance commerciale entre 2021 et 2022 (respectivement + 19 % et + 63 %).

La France domine toujours les exportations mondiales de vins et spiritueux : les vins tranquilles AOP en bouteille, le Cognac et le Champagne, produits à forte valeur ajoutée, représentent 72 % du chiffre d'affaires global en 2022. Ces vins et spiritueux haut de gamme semblent ne pas avoir souffert des tensions inflationnistes en valeur lors de cette année 2022. En volume, le Champagne continue de surperformer et cela malgré les niveaux élevés qui ont été exportés en 2021, alors que le Cognac et les vins AOP suivent une tendance à la baisse par rapport à 2021.

Sur l'ensemble des destinations, les exportations de Cognac baissent de 4 % en volume mais progressent de 9 % en valeur, et gagnent 333 M€ de chiffre d'affaires. Les exportations de vins tranquilles AOP régressent de 5 % par rapport à 2021 mais gagnent 342 M€ de chiffre d'affaires (+ 6 %), tandis que les exportations de Champagne progressent de 9 %, gagnant 704 M€ par rapport à 2021 (+ 20 %).

Globalement, l'inflation explique en partie la bonne performance des exportations de vins et spiritueux de la France en valeur (à l'exception des bières de malt), mais les volumes exportés sont perturbés vers de nombreux marchés d'importance pour certains produits. Le chiffre d'affaires des exportations françaises est en augmentation vers les pays tiers (+ 11 %), tiré en particulier par les États-Unis (+ 14 %), son premier marché client. En volume, ce marché s'oriente désormais à la baisse (- 2 % pour les spiritueux et - 5 % hors spiritueux) après une année 2021 particulièrement dynamique, qui était portée par la reprise économique mais aussi par la suspension des taxes Trump en mars 2021. En 2022, les vins sont particulièrement touchés avec un repli en volume de près de 7 %, mais ces volumes demeurent largement supérieurs aux niveaux pré-Covid. Si les vins en bouteille ne sont orientés que légèrement à la baisse en 2022 (- 1 %), les exportations de vins en vrac chutent très fortement (- 49 % pour le vrac > 10L et - 42 % pour le vrac > 2L mais < 10L). Le Champagne est quant à lui stable en volume, mais reste sur des niveaux supérieurs de 30 % à ceux de 2019. Au global, le repli apparent du marché américain semble être principalement lié aux niveaux particulièrement élevés des exportations de 2021.

Au Royaume-Uni, la France est fortement concurrencée par l'Italie, malgré des bonnes performances au cours de cette année en valeur. Le chiffre d'affaires tous produits confondus s'établit à plus de 2 Md€, soit un gain de près de 480 M€ par rapport à 2021. Néanmoins, en volume, seuls les vins arrivent à maintenir une dynamique positive (+ 2 %). Les tensions inflationnistes pourraient expliquer cette perturbation des volumes à destination du marché britannique en 2022. Les pertes en volume se concentrent à 80 % au niveau des alcools éthyliques > 80° ainsi que les bières de malt dans une moindre mesure (- 31 %). Le Cognac (- 26 %) et le

Champagne (- 11 %) font partie des produits les plus touchés. Dans le même temps, les vins en gros vrac à plus faible valeur connaissent une progression très importante (+ 160 %). Il semble que le repli des importations britanniques en volume touche tout particulièrement les produits les plus haut de gamme en 2022.

Par ailleurs, le marché chinois poursuit sa dynamique haussière en valeur. Les exportations de vins et spiritueux vers la Chine s'élèvent à 1,3 Md€, soit leur plus haut niveau enregistré. Ces niveaux importants, outre le contexte inflationniste, s'expliquent en partie par la montée en gamme globale des produits importés par la Chine. Néanmoins, cette concentration sur les vins et spiritueux plus haut de gamme a fait chuter fortement les volumes pour l'ensemble des catégories d'alcool. Les vins sont tout particulièrement touchés par ce phénomène (- 24 % en volume), tout comme les spiritueux (- 14 %). Concernant les vins, la chute de la consommation sur le marché chinois couplée aux mesures de zéro-Covid peut aussi expliquer ces baisses importantes. Les spiritueux sont particulièrement dynamiques en 2021, avec des importations totales à leur plus haut niveau (+ 64 % à 2 Md€). Les exportations de Cognac baissent fortement en volume (- 12 %) mais restent toutefois supérieures aux niveaux atteints en 2019. Enfin, pour les spiritueux, seuls les whiskies se distinguent nettement en volume (+ 10 %).

À Singapour, la France a connu une augmentation de 7 % de ses exportations de vins et spiritueux en valeur mais a tout de même tendance à perdre des parts de marchés par rapport à ses concurrents. Les spiritueux (- 5 %) pénalisent le total vins et spiritueux en volume alors que ce dernier progresse en valeur. Ce sont notamment les Cognacs qui tirent les exportations en volume à la baisse (- 13 %).

Enfin au Japon, la France conserve ses parts de marchés et progresse très fortement en matière de valeur exportée (+ 24 %). Ces bonnes performances sont probablement liées à la réouverture progressive du pays au cours de l'année 2022. Les volumes sont également moins perturbés que sur certains marchés. Les vins se maintiennent à + 1 % alors que les spiritueux progressent fortement (+ 14 %).

Les gains de chiffre d'affaires pour les exportations de vins et spiritueux sont légèrement meilleurs vers les pays de l'UE à 27 (+ 13 %). La France voit globalement baisser ses parts de marchés dans des marchés importants, notamment allemand et néerlandais. En Allemagne, bien que la croissance soit quasi-généralisée pour les vins et spiritueux en valeur, les exportations de vins sont particulièrement touchées en volume (- 13 %). Cette forte baisse s'explique probablement par les fortes tensions inflationnistes qu'a pu connaître ce pays au cours de 2022. Aux Pays-Bas, la valeur exportée a augmenté de 14 % alors que les volumes se sont maintenus au global, mais avec une dynamique très différente au sein des catégories. En effet, pour les Pays-Bas, les vins ont fortement progressé en volume (+ 9 %), s'expliquant probablement par le rôle de plateforme de réexportation de ce pays.

Bien que les exportations de vins et spiritueux en valeur vers la Belgique soient en croissance de 7 %, la France perd des parts de marchés au profit de l'Italie. Les bières de malt sont particulièrement touchées, que ce soit en valeur (- 22 %) ou en volume (- 50 %). Une fois encore, les spiritueux tirent les volumes vers le haut.

D'autre part, le marché italien semble être dynamique en 2022 pour les vins et spiritueux français, tout particulièrement grâce au regain des importations de Champagne et de Cognac.

Enfin, en Suède, les vins sont particulièrement touchés en volume (- 8 %), alors que les exportations pour l'ensemble des catégories de vins et spiritueux augmentent nettement en valeur (+ 9 %), portées par les alcools > 80°.



Produits d'épicerie

En 2022, la France a encore perdu une place au rang des exportateurs mondiaux des produits d'épicerie : elle est 9^e avec 10,9 Md€ (4,0 % des parts du marché mondial). Elle était 6^e il y a 5 ans avec 4,6 % de PDM. Le Brésil s'est positionné au 8^e rang à la faveur d'exportations en forte hausse de café (+ 64 %) qui représente près de 70 % de la valeur des produits d'épicerie. La croissance du commerce mondial sur ces produits (+ 19 % entre 2022 et 2021) a moins bénéficié à la France (+ 9 %) qu'à certains concurrents : parmi le top 10 des pays exportateurs, le Brésil progresse le plus significativement (+ 50 %) ainsi que le Canada (+ 37 %) qui entre dans ce classement grâce à une excellente performance sur les produits de la boulangerie-pâtisserie-biscuiterie (+ 41 %). L'Allemagne (8,8 % de PDM), l'Italie (7,0 %) et les Pays-Bas (6,6 %) constituent toujours le trio de tête.

Les exportations françaises sont constituées à 26 % (2,8 Md€) de produits de la boulangerie-pâtisserie-biscuiterie, à 13 % (1,4 Md€) de produits à base de chocolat, à 12 % (1,3 Md€) de café, à 8 % d'eaux minérales (0,9 Md€) et à 8 % de sodas (0,8 Md€).

La structure de nos clients n'a pas changé en 2022 : la Belgique, l'Allemagne et le Royaume-Uni constituent nos premiers acheteurs, avec une consolidation plus notable de la part allemande dont les achats progressent de 12 %, contre 8 % pour les deux autres pays. Ce sont les produits de la boulangerie-pâtisserie-biscuiterie qui enregistrent la plus forte hausse pour ces trois pays. En revanche, pour les chocolats, seul le Royaume-Uni connaît une stabilité de la valeur achetée alors que les deux autres pays ont présenté une légère hausse (inférieure à 5 %).

De façon générale, la France perd des parts de marché par rapport à son principal concurrent que sont les Pays-Bas, que ce soit vers les marchés européens comme la Belgique, l'Allemagne ou vers le Royaume-Uni notamment en raison de meilleures performances sur les chocolats, cafés ou sodas. L'Italie est également un concurrent vers les pays tiers où le pays surperforme sur les pâtes alimentaires, vers les États-Unis notamment.

Les évolutions les plus favorables pour la France concernent les exportations de confitures (+ 19 %) qui augmentent particulièrement vers la Belgique, les États-Unis, l'Espagne et le Canada, ainsi que les produits de boulangerie (+ 15 %) dont les ventes se sont développées vers les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.



Autres produits agricoles et agroalimentaires :



Semences et plants^{5 6}

Après la stabilité observée en 2021, la balance commerciale du commerce extérieur de semences et plants de la France en 2022 affiche une croissance remarquable de 17 % pour atteindre 1,2 Md€. Cette évolution exceptionnelle résulte d'une augmentation de 12 % des exportations à 2,1 Md€ alors que les importations progressent de 5 % à 873 M€. Les évolutions observées s'expliquent en grande partie par une hausse sensible des prix de marché, car en volume, les exportations progressent de 9 % à 526 500 tonnes et les importations chutent de 11 % à 195 000 tonnes.

En 2022, la France reste le leader mondial des exportations de semences de grandes cultures⁷ devant les États-Unis et l'Allemagne. La filière semences et plants participe à hauteur de 32 % au solde commercial du commerce extérieur français des produits de la culture et de l'élevage.

En 2022, toutes les espèces affichent des hausses remarquables à l'export. En tête, avec 795 M€ exportés (+ 17 %), le maïs représentent plus d'un tiers des exportations de semences en valeur. Viennent ensuite les semences potagères⁸, pour 522 M€ (+ 6 %), soit un quart des exportations, et les semences oléagineuses, exportées à hauteur de 450 M€ (+ 9 %), soit 21 % du total exporté. Les autres groupes d'espèces ne sont pas en reste et affichent des croissances à deux chiffres, comme les betteraves (+ 14 % à 117 M€), les plants de pomme de terre (+ 22 % à 106 M€), les fourragères (+ 12 % à 42 M€) et les céréales (+ 29 % à 24 M€).

⁵ Étant donné que le périmètre du secteur Semences et plants est défini sur la base de lignes de nomenclatures nationales à 8 chiffres et non pas internationales à 6 chiffres, il se peut que certaines lignes de nomenclature à 8 chiffres propres aux semences soient également comptées dans les regroupements par filières établis sur la base internationale à 6 chiffres. C'est par exemple le cas des semences d'oléagineux qui sont incluses dans la filière « Oléagineux » mais aussi dans la sous-filière « Semences et plants ».

⁶ Analyse de la SEMAE.

⁷ Hors potagères et florales.

⁸ Dont les légumes secs.

Après une légère baisse en 2021, les exportations vers l'Union européenne remontent à 1,5 Md€ en 2022 (+ 15 %). Elles représentent 71 % des exportations françaises de semences, soit une hausse de 2,3 points comparée à 2021. La Roumanie devient, en 2022, la troisième destination des exportations françaises de semences derrière l'Allemagne et l'Espagne, mais devant la Pologne, l'Italie et les Pays-Bas.

Les exportations vers les pays tiers passent quant à elles de 590 M€ en 2021 à 611 M€ en 2022, soit + 4 %. Elles sont en baisse de 6 % vers l'Amérique du Nord (27 M€) et ont diminué d'un tiers vers l'Ukraine (61 M€) à la suite du déclenchement de la guerre. Parallèlement, d'autres zones du monde ont très largement augmenté leurs importations de semences depuis la France : + 23 % vers les pays du Moyen-Orient, principalement vers la Turquie (+ 14 % ; 40 M€), + 15 % vers l'Afrique subsaharienne (Sénégal : + 11 % à 11 M€), + 21 % vers l'Amérique centrale (Mexique : + 26 % à 34 M€), + 40 % vers les Balkans (Serbie : + 46 % à 19 M€) et + 37 % vers tous les pays de la CEI asiatique⁹. La Russie et l'Ukraine restent respectivement la première et deuxième destination des exportations françaises vers les pays tiers. Le Royaume-Uni passe de la quatrième à la troisième place, le Mexique de la septième à la quatrième place, faisant perdre une place ou deux à la Turquie, au Maroc et aux États-Unis.



Aliments pour animaux familiers¹⁰

L'excédent commercial français des échanges d'aliments pour animaux familiers s'est renforcé de 35 % en 2022, à 1,1 Md€. Suite à des augmentations ces dernières années, le volume des exportations s'est stabilisé en 2022. En 2020 et 2021, il y a eu une accélération de l'augmentation de la population d'animaux de compagnie. La place des animaux de compagnie au sein des foyers a tout particulièrement pris de l'ampleur, avec les confinements, couvre-feux et la généralisation du télétravail. Cependant, en France tout du moins, il semblerait que le nombre d'animaux se soit stabilisé en 2022. Cela peut donc expliquer la stabilisation des exportations en volume. En valeur, nous observons une augmentation de 15 % des exportations, liée fort certainement au contexte d'inflation générale.

La France est l'un des plus gros exportateurs mondiaux pour la filière aliments pour animaux familiers. La France exporte près de la moitié de sa production, pour 35 % vers les pays tiers et 65 % vers l'UE. Historiquement et confirmée en 2022, la première zone d'exportation depuis la France est le Royaume-Uni. Malgré sa sortie de l'UE au 1^{er} janvier 2021, les exportations françaises vers le Royaume-Uni n'ont pas baissé. Au contraire, elles sont en augmentation depuis 2 ans. Également parmi le top 3 des destinations pays tiers, les exportations vers le Japon sont en diminution depuis quelques années. Il s'agit d'un pays mature, avec une croissance en volume limitée et il y a un déplacement de volumes initialement au départ de la France pour un départ depuis des pays plus proches. Concernant la Russie, les dernières années ont été marquées par des mesures protectionnistes vis-à-vis de l'UE, y compris sur le secteur de l'alimentation des animaux familiers. La Russie a toujours été dans le top 3 des pays tiers destinataires du petfood français à l'exception de 2022 où elle se retrouve tout de même en 5^e position. En Turquie et en Asie du Sud-Est – notamment Indonésie et Malaisie – la croissance des exportations depuis plusieurs années est principalement due à l'apparition de nouvelles méthodes de distribution et de prospections marketing.

D'une manière générale il est important de noter que les exportations d'aliments pour animaux familiers des fabricants dont des usines sont établies dans plusieurs pays varient souvent d'une année sur l'autre en fonction de l'allocation des volumes et du plan de charge de chaque usine (lui-même influencé par les variations du marché intérieur) et l'optimisation des flux logistiques à partir des différents entrepôts distributeurs. L'exportation depuis la France peut diminuer ou augmenter au profit ou au détriment d'un autre pays, selon également les destinations, la disponibilité, les coûts des transports ou d'autres facteurs (comme les volumes produits directement dans les marchés destinataires).

⁹ Par ordre d'importance à l'export : Kazakhstan, Ouzbékistan, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizstan, Arménie, Turkménistan, Tadjikistan.

¹⁰ Analyse de la FACCO.



Produits laitiers

Avec un total de 8,9 Md€ en 2022, le chiffre d'affaires français à l'export des produits laitiers a augmenté de 16 % par rapport à 2021. Une dynamique haussière a en effet animé les exportations françaises en valeur et ce, vers toutes les destinations principales. Cette évolution est à relier avec la flambée des prix des produits laitiers, initiée fin 2021, qui a perduré sur l'année 2022. Les prix du beurre et de la poudre maigre ont été particulièrement élevés, tout comme ceux du lactosérum en début d'année, ou encore ceux de la poudre grasse. Toutefois, en volume, les exportations se sont repliées pour bon nombre de types de produits laitiers entre 2021 et 2022. On note par exemple une diminution des exportations de poudre maigre (- 17 % en volume, mais + 16 % en valeur), ou bien de lactosérum (- 19 % en volume, mais + 15 % en valeur). Certains produits sont restés stables en volume, comme les fromages, tandis que les poudres infantiles font partie des seuls produits dont les envois ont augmenté en volume en 2022. Les exportations totales se sont donc améliorées en valeur uniquement, et ceci à la fois vers les pays membres de l'UE et vers les pays tiers. Malgré cette hausse, les parts de marché françaises se sont tassées de 0,6 % par rapport à 2021.

Au sein de l'UE, l'Allemagne et la Belgique sont restées les destinations privilégiées des produits laitiers français. Vers l'Allemagne, les exportations (en valeur) sont essentiellement composées de fromages (+ 4 % en valeur en 2022, et 45 % de la progression du total produits laitiers), et les envois en valeur de produits secs ont fortement progressé (poudre de lait écrémé, poudre grasse, lactosérum). Vers la Belgique, les exportations françaises en valeur sont ici aussi majoritairement composées de fromages, mais près du tiers de la progression de la valeur en 2022 est explicable par la hausse en valeur des envois de beurre. Vers l'Italie, la progression des exportations en valeur a été portée par les fromages ainsi que par le lait et la poudre maigre.

Parmi les pays tiers, la Chine est restée la première destination des produits français. En valeur, le principal produit qui y est exporté est la poudre infantile, et c'est aussi ce produit qui explique quasiment 75 % de la hausse en valeur des exportations françaises. Cette hausse a aussi été visible en volume (+ 18 %), les exportations françaises ayant repris après 3 années de diminution. Les principaux concurrents de la France pour ce produit et cette destination sont les Pays-Bas, qui en 2022 ont reporté vers la Chine une partie des volumes de poudres infantiles habituellement destinés à la Russie. Vers le Royaume-Uni, 2^e destination hors UE en valeur, la progression des fromages explique en majorité la progression du total des exportations de produits laitiers. Cette évolution en valeur ne s'explique que par la hausse des prix des produits exportés car les volumes ont de nouveau diminué en 2022 (- 5 %). L'Irlande, premier concurrent de la France pour cette destination, et également sur les fromages, a connu également une baisse de ses envois vers le Royaume-Uni. Ce dernier a pourtant accru ses importations en volume en 2022, grâce aux fromages venant d'Allemagne, du Danemark et d'Italie.

En parallèle de cette dynamique haussière des exportations françaises, les importations ont encore plus fortement progressé en valeur (+ 36 %), toujours en lien avec la flambée des prix et notamment via le renforcement des achats de beurre, ce qui a contrebalancé la progression des exportations et affecté négativement le solde des échanges français, qui s'est établi à + 3,0 Md€ (- 0,4 Md€).



Céréales

Les exportations mondiales au cours de l'année 2022 ont été fortement affectées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022. Le conflit a fortement impacté, à la fois le transit des marchandises, et le prix de tous les produits au cours du premier semestre, jusqu'à la mise en œuvre de l'accord sur un corridor maritime « Initiative Mer Noire » le 19 juillet 2022 et le développement des « corridors de solidarité » européens permettant de rétablir des volumes d'exportations ukrainiennes proches de ceux d'avant-guerre. Par ailleurs, d'intenses épisodes de sécheresse ont affecté les niveaux de production des céréales d'été, au niveau européen et dans l'hémisphère nord, mais aussi la production de blé de l'Argentine. Le prix des céréales a nettement augmenté suite à l'invasion russe, ce qui conduit à d'importantes hausses en valeur des exportations d'une année sur l'autre ; les évolutions en volume, sont plus contrastées.

Les exportations françaises de céréales et produits céréaliers progressent d'une année sur l'autre en volume (+ 13 %) et en valeur (+ 57 %). En valeur, 7 produits (en nomenclature douanière)

représentent 94 % des exportations françaises, à savoir le blé tendre (hors semences) pour 53 % des exportations en valeur totale en 2022, les orges pour 14 %, le maïs pour 12 %, les mélanges et pâtes à base de farines pour 6 %, le malt et le blé dur pour 4 % et le gluten de blé pour 2 %. Tous les produits ont enregistré des progressions d'une année sur l'autre sauf le gluten de froment qui enregistre une perte de 3 %. L'analyse générale en volume indique un niveau d'exportations en augmentation, mais avec des évolutions différentes entre les produits, voire des baisses sur certains produits. Le blé, qui représente près de 56 % des exportations de céréales, enregistre une hausse de 25 %, tandis que l'orge, qui représente 17 % de nos exportations, enregistre une baisse (-16 %). Pour le blé, la hausse s'explique notamment par une récolte 2020 plus faible que la moyenne quinquennale et un début de campagne dynamique en ce qui concerne les exportations de la récolte 2022. Le maïs représente 15 % des exportations en volume avec une hausse de 19 % des tonnages exportés. Cette hausse fait suite à une bonne récolte 2021 ayant permis l'augmentation des exportations, alors que les utilisations animales étaient en baisse au niveau national en raison de la grippe aviaire et de la décapitalisation des cheptels. Les exportations de blé dur augmentent quant à elles de 45 % et les farines et mélanges, de 10 %. Les volumes de triticales exportés, bien que relativement moins importants, ont triplé sur un an.

Les exportations françaises de céréales et produits céréaliers à destination de l'Union européenne à 27 s'inscrivent en forte augmentation en valeur (+ 52 %), mais aussi en volume (+ 14 %). Elles s'établissent respectivement à 6,2 Md€ et 18,3 Mt. Notons que les exportations de blé tendre, d'orges et de maïs pèsent pour 87 % des volumes exportés au sein de l'UE, et représentent 4,4 Md€ (soit 72 % de la valeur totale de céréales exportées). Dans ce contexte, le principal marché de destination de la France est la Belgique (16 % des exportations en volume), suivi des Pays-Bas (13 %) et de l'Espagne (11 %). Pour ces deux derniers pays, les volumes exportés sont en nette hausse (respectivement + 15 % à 3,6 Mt et + 11 % à 4,1 Mt).

Vers les pays tiers, les exportations enregistrent aussi des augmentations : 14 % en volume et 65 % en valeur, représentant 5,4 Md€. L'année 2022 a été marquée par des augmentations significatives des exportations vers le Maroc, pour atteindre 3,6 Mt, ayant plus que triplées suite à l'épisode de sécheresse dans le pays. Les flux vers la Chine (7 % des exportations françaises en volume) ont été divisés de moitié sur la base d'un net recul de la demande. Probablement favorisées par l'absence d'autres fournisseurs au cours des premiers mois de l'année, des hausses des exportations vers des destinations telles que le Yémen, le Pakistan, l'Iran, la Jordanie et l'Arabie saoudite ont également été enregistrées.



Viandes et produits carnés

L'année 2022 a été caractérisée, comme dans les autres filières, par une inflation soutenue, qui a pu parfois masquer la réalité des baisses en volume. Ainsi, les exportations totales de viandes et produits carnés ont progressé en valeur de 15 % (5,7 Md€). En ce qui concerne les viandes et abats comestibles, la hausse des exportations en valeur a été de 12 % (3,9 Md€), mais en volume elles ont reculé de 6 % (1,3 Mtec) : bovin - 4 %, volailles - 6 % et porc - 7 %. Pour les œufs coquilles et ovoproduits, les exportations en valeur ont augmenté de 19 % mais ont chuté en volume de 13 %. En parallèle, la progression des importations a conduit à une dégradation de la balance commerciale des viandes dont le déficit a doublé par rapport à 2021 (- 3,1 Md€). L'ensemble des filières françaises de viandes et produits carnés est marqué par une baisse de production, qui est due dans le cas des œufs et des volailles de chair à l'épizootie particulièrement virulente d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au printemps. Dans ce contexte, les parts de marché de la France au niveau mondial se sont réduites faiblement.

Pour les exportations vers l'Union européenne, l'année 2022 est apparue en nette progression par rapport à 2021 en valeur (+ 23 %), mais aussi dans une moindre mesure en volume (+ 3 %). La première destination en valeur est désormais la Belgique, en hausse de 26 %. La progression a été particulièrement nette sur la filière porcine (+ 13 % en volume) et sur la viande de volailles (+ 8 % en volume), malgré une baisse de 6 % en volume sur la filière viande bovine. L'Allemagne, qui en 2021 était la première destination en valeur pour la France, est devenue la deuxième en 2022 (+ 6 %). Les volumes ont été en progression pour le porc (+ 17 %), mais en recul sur la viande bovine (- 11 %) et sur la viande de volailles (- 8 %). L'Italie, longtemps première destination de la France en valeur, se place désormais à la troisième place, malgré une croissance de 18 %. La progression a été notable sur la filière porcine (+ 9 % en volume) sous l'effet du recul des exportations vers la Chine et d'une réorientation des volumes sur le marché européen, et tout particulièrement l'Italie. Parallèlement, les envois de viande bovine vers cette destination ont continué leur repli

(- 10 % en volume). L'Italie a constitué par ailleurs une des premières destinations pour la viande ovine française, mais pour des tonnages marginaux au regard du volume total de produits carnés. Les Pays-Bas, quatrième destination, ont eux aussi été en nette croissance en valeur en 2022 (+ 56 %). Cette hausse a été particulièrement forte dans la filière viande bovine (+ 61 % en volume). Elle est en partie attribuable à un effet Brexit, c'est-à-dire à un transit par la France de viandes bovines en provenance du Royaume-Uni et réexportées vers les Pays-Bas. En revanche les envois de viandes de volailles ont été en baisse (- 7 % en volume). Enfin, vers l'Espagne, les exportations en valeur ont progressé de 21 %. Cette hausse a résulté d'évolutions positives pour les filières en viande de porc (+ 13 % en volume) et en viande bovine (+ 16 % en volume), malgré une baisse en viande de volailles (- 1 % en volume).

Vers les pays tiers, les exportations en 2022 se sont réduites de 2 % en valeur, et plus fortement en volume de 27 %. La Chine est restée de loin la première destination en valeur, mais elle a reculé de 28 % par rapport à 2021. Pour l'essentiel, cette évolution a concerné les produits porcins, avec un très fort repli déjà observé au second semestre 2021 et qui s'est poursuivi tout au long de 2022 (- 49 % en volume). Deuxième destination de la France en valeur parmi les pays tiers, le Royaume-Uni a progressé de 11 % en 2022. Les volumes se sont accrus de 10 % sur la viande de porc, mais se sont repliés de 9 % sur la viande de volailles et de 28 % sur la viande bovine. Les exports vers l'Arabie saoudite (troisième destination) ont progressé (+ 42 % en valeur), sous l'effet notable de la hausse des expéditions de viande de volailles (+ 4 % en volume). La Suisse (quatrième destination dans les pays tiers) n'a pas connu d'évolution en valeur, alors que les Philippines (cinquième destination) ont progressé de 26 %. Cette dernière hausse s'est faite pour l'essentiel sur la viande de porc (+ 8 % en volume). La peste porcine africaine, qui affecte toujours la production philippine, a renforcé en effet les importations de ce pays.



Fruits et légumes

Le marché à l'export des fruits et légumes est essentiellement européen : l'Union européenne à 27 représente 74 % des exportations en valeur et 86 % en volume. Avec 5,7 Md€ (dont 696 M€ de pommes de terre), la France a connu une forte augmentation de ses exportations en 2022 par rapport à 2021 (+ 18 %), portée par la croissance tant des exportations de fruits que de légumes et, principalement, par la hausse importante des exportations de pommes de terre. Malgré la progression notable des exportations de fruits et légumes frais de la France, avec un déficit de 7,1 Md€, la balance commerciale en fruits et légumes frais s'est creusée en 2022 de 5 %, en lien avec l'accentuation du déficit de la balance commerciale en légumes (+ 13 %) du fait de l'augmentation des importations. Ces chiffres globaux masquent une disparité importante entre produits.

Ainsi, la pomme de terre à l'état frais ou réfrigéré¹¹ (dont la France est le 2^e exportateur mondial) a connu une forte croissance de ses exportations en valeur (+ 48 %), avec un prix à l'export en hausse. Les volumes exportés (2,7 millions de tonnes) sont également en forte hausse mais de manière moins marquée (+ 21 %). En volume et en valeur, on constate une augmentation importante des exportations à destination des deux premiers pays clients, la Belgique et l'Espagne. Les volumes destinés à la Belgique sont souvent destinés à la transformation, les produits finaux (chips, frites...) étant ensuite pour partie réimportés en France.

Pour l'ensemble des fruits frais, la France a connu une hausse de ses exportations en volume (+ 11 %) et en valeur (+ 12 %), notamment vers l'Allemagne et l'Espagne, mais l'année 2022 fait suite à une campagne française 2021 de fruits au plus bas suite aux conséquences importantes du gel printanier sur les vergers. On note notamment une amélioration des exportations de pommes de table (premier produit exporté par la France au sein des fruits et légumes frais hors pomme de terre), même si les niveaux d'exportations 2022 restent inférieurs à ceux de 2020. Ce phénomène est particulièrement visible concernant les exportations de pommes de table à destination de l'Espagne, qui avaient fortement chuté en 2021 et qui ont progressé en 2022 de manière modérée, ne rattrapant pas la baisse des exportations de 2021. Le Royaume-Uni, premier client de la France en pommes, a légèrement diminué ses importations de pommes françaises en 2022. Au sein des fruits frais, on remarque également la hausse importante des exportations de bananes (+ 26 % en

¹¹ Les exportations françaises de pomme de terre à l'état frais ou réfrigéré sont sous-estimées du fait d'une partie des échanges non comptabilisée : les flux d'export en provenance d'exploitation dont le chiffre d'affaires est inférieur à 460 000 € ne sont pas déclarés. Les données d'exportations à destination des Pays-Bas et de la Belgique sont principalement impactées.

valeur) affirmant la place de la France comme plateforme de redistribution, principalement vers le marché européen : Espagne, Allemagne, Italie et Pays-Bas.

Les exportations de fruits frais vers la Suisse, premier pays client de la France, continuent à progresser (+ 15 % par rapport à 2020 et + 5 % par rapport à 2021). Cette bonne dynamique est principalement liée aux exportations d'agrumes, produits majoritairement en transit en France et venant notamment d'Espagne. Enfin, les exportations vers le deuxième pays client, l'Allemagne, ont connu une belle progression en 2022 (+ 18 %), en lien avec la hausse des exportations de bananes, mais également de fruits à noyau d'été dont l'offre nationale était plus abondante en 2022, et de petits fruits rouges (framboises, mûres) qui sont des produits de ré-export.

Les exportations de légumes frais, hors pomme de terre, sont également en hausse en 2022, en volume (+ 8 %) et en valeur (+ 14 %), croissance portée en grande partie par la hausse importante et continue depuis ces dernières années de flux de tomates vers l'Allemagne et les Pays-Bas. Comme pour certains fruits, il s'agit également de produits en transit, provenant majoritairement du Maroc. La Suisse est le 2^e pays client de la France, vers lequel on note des exportations en augmentation de tomates, laitues et divers autres légumes.



Oléagineux

La France, structurellement déficitaire en produits oléagineux (incluant aussi soja et les produits transformés), arrive au 11^e rang mondial des pays exportateurs avec une part de marché en valeur de 1,5 %, stable par rapport à 2021, pour un total exporté en valeur de 3,7 Md€. Avec des importations qui s'élèvent en valeur à 5 Md€, la balance commerciale de la France se dégrade de 8 % par rapport à 2021 et atteint - 1,4 Md€. En revanche elle s'améliore de 14 % en volume. Cette décorrélation entre évolution en volume et prix est à attribuer aux hausses de prix importantes suite à l'invasion russe en Ukraine en février 2022 pour l'ensemble du complexe oléagineux.

En 2022, en valeur, les graines représentent 45 % des exportations françaises, les huiles 49 % et les tourteaux 6 % (essentiellement issus de graines de colza). L'évolution des exportations est à mettre au regard de celle de la production nationale pour ces cultures. Après la baisse de production de graines oléagineuses en 2019 (colza, tournesol, soja), les récoltes suivantes ont été marquées par trois augmentations successives, particulièrement en 2022, où la récolte a atteint 6,7 Mt, dépassant ainsi la moyenne quinquennale.

Les exportations de graines oléagineuses s'inscrivent en hausse (+ 25 %), notamment en raison d'une augmentation de 50 % des exportations de tournesol à 640 M€ (effet prix et hausse de 42 % en volume) et d'une hausse de 10 % des exportations de colza à 888 M€. Les exportations d'huiles ont encore augmenté entre 2021 et 2022 (+ 61 %) en raison d'une augmentation des exports d'huile de colza (+ 57 % à 911 M€) et de tournesol (+ 74 % à 761 M€) d'une année sur l'autre. Contrairement à 2020, l'huile de colza est donc la principale huile exportée en valeur devant le tournesol. Le poste tourteaux concerne des valeurs proportionnellement moins élevées, mais est lui aussi en augmentation de 28 %, en raison notamment d'une augmentation des volumes exportés mais également des prix. Parallèlement, les importations de graines diminuent en volume (1,4 Mt de graines de colza, en baisse de 20 % entre 2021 et 2022, 463 kt de fèves de soja en baisse de 5 %) mais sont en hausse de 19 % en valeur sur une année.

Du côté des cours des matières premières, le complexe oléagineux a poursuivi sa forte volatilité en 2022 dans un contexte de déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine en février (facteur de hausse) et de mise en place du corridor maritime « Initiative Mer Noire » et des « corridors de solidarité » durant l'été (facteur de baisse). Ces événements ont par ricoché conduit à la mise en place de mesures protectionniste par certains pays, expliquant notamment l'embargo indonésien sur l'huile de palme. Les prix ont également évolué sur fond d'épisodes de sécheresse dans certaines parties du monde. Les cours du complexe se sont ainsi détendus dans le courant de l'été au fur et à mesure des bonnes prévisions de récoltes de soja aux États-Unis et au Brésil. Un repli allant de pair avec une relative détente des cours du baril de pétrole dans le courant de l'été, sous la barre des 100 dollars en août.

Les exportations françaises du complexe oléagineux à destination de l'Union européenne à 27 s'établissent en valeur à 3,2 Md€ et sont ainsi en hausse de 966 M€ par rapport à 2021. Elles représentent 81 % des exportations en valeur de la France, contre 74 % en 2021, principalement à destination de la Belgique (23 % des exportations en valeur toutes destinations confondues,

contre 17 % en 2020 et identique à 2021), de l'Allemagne (20 %), de l'Espagne (18 %) et des Pays-Bas (9 %). En volume, cette part atteint 86 %, en raison de la plus forte valorisation des exportations vers les pays tiers. Au Pays-Bas, l'augmentation des exportations en valeur occulte un recul des exportations en volume (- 12 %).

Le Royaume-Uni reste notre principal client à destination des pays tiers avec des exportations en valeur qui s'établissent en 2022 à 249 M€ (soit 7 % de nos exportations en valeur en 2022), en augmentation de 64 % par rapport à 2021 (+ 8 % en volume). Notre 2^e client en 2020, la Russie, voit une nouvelle fois sa part diminuer de 12 % entre 2021 et 2022, dans le contexte de conflit et de sanctions, compte-tenu d'une diminution des exportations de graines.



Animaux vivants et génétique

La France est toujours le premier État membre de l'UE exportateur d'animaux vivants et de génétique animale, avec des exportations qui se sont élevées en 2022 à 2,5 Md€, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2021. Elles se composent à 60 % d'exportations de bovins destinés à l'élevage (1,5 Md€) et à 40 % d'exportations de produits de la génétique toutes espèces (y compris bovins destinés à la reproduction). Cette filière est fortement contributrice au solde de la balance commerciale, puisque pour un volume de 2,5 Md€ d'exports, la balance est positive de 2,1 Md€.

Pour la génétique seule, on observe des augmentations significatives des exportations dans toutes les espèces (+ 57 % pour l'espèce bovine, + 64 % pour les équidés et asins, + 10 % pour les ovins, + 5 % pour la volaille malgré l'influenza aviaire), sauf pour l'espèce porcine (- 36%) du fait de la fermeture du marché russe et de l'atonie du marché chinois.

Les exportations ont progressé aussi bien vers l'Union européenne (+ 15 %) que vers les pays tiers (+ 20 %). Toutefois, vers ces derniers, les exportations d'animaux vivants et de génétique sont extrêmement sensibles aux aléas diplomatiques et géopolitiques et cette augmentation a été essentiellement portée par la réouverture du marché algérien pour les bovins vifs, qui compensent une forte chute des exportations vers la Fédération de Russie.

Les échanges vers l'Union européenne ont repris en valeur vers tous les États membres. Toutefois les proportions des exportations entre pays restent les mêmes (60 % sont à destination de l'Italie, 15 % de l'Espagne, 11 % de la Belgique, 4 % de l'Allemagne, 2 % des Pays-Bas). Ces chiffres sont portés essentiellement par l'augmentation des échanges de bovins destinés à l'engraissement.

Pour les exportations vers les pays tiers, le chiffre global est dynamique, porté par les exportations de bovins vifs vers l'Algérie, ainsi que par les exportations d'équidés vers le Royaume-Uni et vers les États-Unis. Cependant, certains marchés se replient : frein global aux exportations vers la Russie, diminution par deux des exportations de bovins vifs vers Israël, tassement des exportations de porcins reproducteurs vers la Chine.

On observe un rééquilibrage des exports d'animaux et de génétique vers l'UE au détriment des pays tiers qui représentent 52% des exportations, contre 56 % en 2021. Cette évolution est singulièrement marquée pour la génétique aviaire avec 36 % du chiffre d'affaires export réalisé avec les pays-tiers en 2022 contre 52 % en 2021, ce qui est à relier avec les épisodes d'IAHP qui ont sévit sur le territoire national tout au long de l'année 2022.

Les exportations de génétique animale (hors bovins vifs destinés à l'engraissement et à l'abattage) restent caractérisées par des exportations vers un très grand nombre de pays (plus de 46 pays pour la génétique bovine, plus de 40 pays pour la génétique porcine, plus de 100 pays pour la génétique aviaire), avec une répartition des exportations équilibrée entre les différents pays.

Le solde commercial global de la génétique animale reste largement bénéficiaire et renoue avec les records à plus de 315 M€ (+ 38 % par rapport à 2021), et ce malgré une augmentation des importations de matériel génétique pour toutes les espèces (sauf les porcins). Toutefois ce bon résultat masque l'érosion continue du solde positif de la génétique aviaire, du fait des crises successives liées à l'influenza aviaire, et dont le solde positif passe de 91,5 M€ en 2021 à 81,3 M€ en 2022, après avoir connu un pic à 124,5 M€ en 2018.

Les exportations de produits génétiques aquacoles (alevins de poissons, naissains d'huître, larves de crevette...) restent stables autour de 40 M€. Les exportations d'équidés ont connu une année

record, avec un chiffre d'affaires export de plus de 190 M€, soit une augmentation de 64 %, toujours vers le trio de pays États-Unis / Royaume-Uni / Irlande.



Pêche et aquaculture

En 2022, la France gagne deux places passant au 19^e rang des exportateurs mondiaux de produits de la pêche et de l'aquaculture, en gardant 1,5 % de part de marché en valeur. Les exportations (2,1 Md€) sont en hausse de 10 % par rapport à 2021 ; cette progression est portée par l'augmentation de 14 % des exportations vers l'Union européenne, alors que celles vers les pays tiers connaissent une baisse de 5 %. Cette progression masque des exportations moindres en volume qui se replient de 3 % par rapport à 2021.

La part des exportations vers l'UE progresse à nouveau cette année de 3 points en passant de 79 % à 82 %. Dans le détail, les volumes d'exportations vers l'Espagne ont augmenté de 16 % et de 23 % en valeur, permettant à ce pays de devenir le 1^{er} client de la France, en devançant l'Italie qui connaît une légère diminution des volumes, mais une progression de 9 % de la valeur du fait de l'inflation importante de 2022. Le classement des autres pays destinataires est semblable à celui de 2021 : la Belgique 3^e et l'Allemagne 4^e avec une légère baisse de la valeur de 2 % mais plus forte en volume - 9 % et - 18 % ; viennent ensuite les Pays-Bas au 5^e rang avec une hausse de la valeur (+ 34 %) et des volumes (+ 27 %). À noter que dans ces 3 derniers pays, l'évolution de la part de marché de la France face à son principal concurrent, les Pays-Bas ou la Suède, s'est dégradée par rapport à 2021.

Les deux principaux pays tiers pour les exportations françaises de produits de la pêche et de l'aquaculture demeurent la Suisse et le Royaume-Uni, comme en 2021. Si en 2021 sur ces deux destinations le premier concurrent était les Pays-Bas, celui-ci ne conserve sa place que pour la Suisse et la perd au profit du Danemark pour la destination du Royaume-Uni.

Le saumon reste le 1^{er} produit exporté. La Pologne passée entre 2020 et 2021 de la 8^e place à la 2^e destination, conserve celle-ci en 2022, mais l'écart s'amointrit avec le premier pays destinataire de l'UE qu'est la Belgique. En effet, les envois vers la Belgique ont diminué de 22 % en valeur. Les volumes sont également en recul vers l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, avec un maintien en valeur du fait de l'inflation de 2022, qui fait marquer le pas aux progressions spectaculaires des volumes qu'avaient connues les exports de cette espèce en 2021.

Les huîtres se maintiennent en 2^e place du classement. Les exportations ont augmenté vers l'Italie (1^{er} pays destinataire), où les valeurs prennent près de 90 % (accompagné d'une hausse des volumes). L'Espagne, précédemment 5^e pays destinataire, se dresse en 2022 en 2^e position du classement (les valeurs d'export ont doublé). La Chine et les Pays-Bas descendent alors en 3^e et 4^e position (respectivement - 10 % et + 47 % en valeur en 2022).

Les exportations de crevettes et de langoustines ayant augmenté par rapport aux exportations de coquilles Saint-Jacques, celles-ci descendent en 5^e position des produits les plus exportés. Les crevettes et langoustines remontent respectivement en 3^e et 4^e places. Les principaux pays destinataires de crevette sont l'Allemagne et la Belgique ; des augmentations sensibles sont constatées vers l'Italie et le Royaume-Uni. La langoustine s'est plus exportée en 2022 qu'en 2021 avec une progression en valeur de + 62 % vers l'Espagne et + 53 % vers l'Italie. La coquille Saint-Jacques doit sa chute dans le classement des produits exportés à une baisse de la demande vers les pays de l'UE et sensiblement sur les deux principaux clients, l'Espagne et l'Italie.



Sucre

En 2022, la France est devenu le 4^e exportateur mondial de sucre en valeur, avec 2,0 Md€, derrière le Brésil, l'Inde et la Thaïlande et passe devant l'Australie¹². Les exportations de la France sont en progression de 41 % en valeur par rapport à 2021. L'Hexagone représente 5,4 % des parts de marché mondial, soit une hausse de 0,1 point entre 2021 et 2022. Le solde commercial est positif, d'un montant de 1,4 M€ et est en forte progression (+ 49 %) par rapport à 2021 (921 M€). La France reste le premier exportateur de sucre de l'Union européenne à 27 et représente environ 28 % des exportations européennes en valeur. Ces exportations se répartissent pour près de 81 % vers les pays de l'UE et 19 % vers les pays tiers. Au sein de l'UE, les principales destinations du sucre et produits du sucre français sont l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. Les évolutions sur le périmètre UE les plus marquantes d'une année sur l'autre sont à observer vers l'Italie, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, avec respectivement des progressions d'exportations en valeur de + 70 %, + 40 %, + 35 % et + 56 %. Pour les pays tiers, la principale destination reste de loin le Royaume-Uni avec 192 M€ sur un total de 439 M€ et une progression de + 53 % d'une année sur l'autre.



Biodiesel

Pour la filière biodiesel, le total des exportations de la France s'élève à 874 M€, en hausse de + 23 % par rapport à 2021, avec la Suisse comme principale destination à l'export hors UE. Les principaux pays de l'UE destinataires des exportations en 2022 sont la Belgique, la Suède, l'Espagne et les Pays-Bas. Ces flux d'exportations de la France sont cependant peu représentatifs de la destination finale car le marché du biodiesel au sein de l'UE comporte d'importants flux imports/exports où plusieurs pays jouent le rôle de « plaques tournantes ». Les Pays-Bas et la Belgique se révèlent être des voies d'entrée et de sortie vers des flux internationaux avec leurs ports de Rotterdam et Anvers. L'activité de la filière biodiesel a connu une année particulièrement mouvementée en 2022 marquée par une forte pression sur les cours des matières premières dans un contexte de guerre en Ukraine et de forte récession alimentée par un niveau d'inflation croissant sur la seconde partie de l'année.

¹² L'Australie ne publiant pas ses données sur les exportations de sucre, c'est donc au regard des importations du reste du monde en provenance de l'Australie que l'on se réfère ici.



ANNEXE



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

● Source des données :

- Données du commerce extérieur de la DGDDI
- Base de données Trade Data Monitor
- Les parts de marché de la France dans les différents pays sont calculées sur la base des données d'échanges des 68 pays les plus importants, qui regroupent 93 % des échanges mondiaux.

● Philosophie globale :

- Le tableau de bord vise à présenter une vue globale des échanges internationaux de la France.
- Il s'inscrit dans le suivi de la mise en œuvre du « Plan stratégique 2018-2022 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêt-bois et des produits bio-sourcés » (dit « Plan stratégique export »).

● Répartition des codes douaniers en filières :

Les regroupements ne suivent pas la nomenclature douanière, mais correspondent aux filières :

- Ce travail a été effectué en commun entre la DGPE et FranceAgriMer, et avec l'expertise du Bureau des synthèses statistiques conjoncturelles du SSP.
- La liste des codes retenus correspond exactement au périmètre du suivi qui comprend les produits de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la filière bois et dérivés et du biodiesel.

● Nomenclature utilisée :

Source bibliographique : Insee, [NAF RÉV. 2 ET CPF RÉV. 2 : GUIDE D'UTILISATION], <https://www.insee.fr/fr/information/2399243>

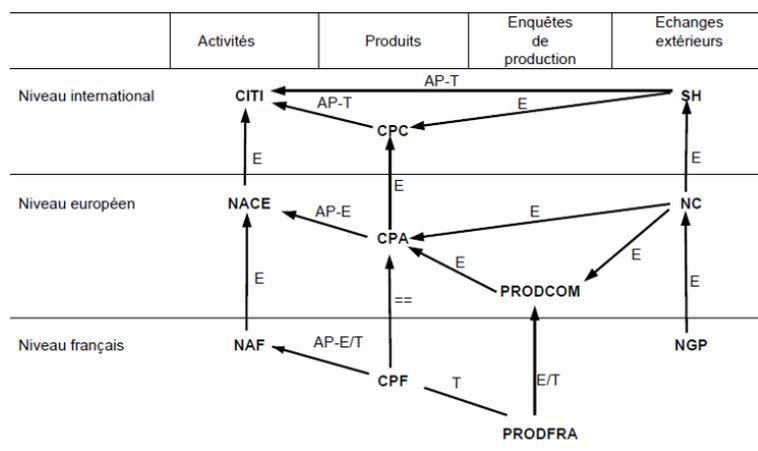
La nomenclature utilisée pour décrire ces échanges est la Nomenclature Combinée (NC), déclinaison européenne du Système Harmonisé (SH) géré par l'Organisation mondiale des douanes. Elle comporte 4 niveaux (allant de 99 postes à plus de 6600), et est révisée tous les 5 ans.

E : symbolise une relation par emboîtement (hiérarchie : seuls des liens « 1 à 1 » ou « 1 à n » sont possibles).

T : symbolise une relation par table plus ou moins complexe (recouvrement des liens « n à m » sont possibles).

:: : symbolise une identité.

AP : symbolise une relation de type activités-produits (correspondance : changement de concept) = AP-T lorsque correspondance est de type emboîtement, AP-T lorsqu'elle est de type table.



● **Code couleur :**

Un code couleur a été mis en place afin de faciliter l'analyse de la performance française par filière et par pays client.

Ce code croise deux phénomènes :

Explication des modalités de détermination de la colonne « Tendances »		Part de marché de la France		
		Hausse	Stabilité	Baisse
Évolution de la part de marché de la France par rapport au principal pays de l'UE concurrent	Amélioration	■	■	■
	Stabilité	■	■	■
	Détérioration	■	■	■

- L'évolution absolue des parts de marché de la France
- L'évolution relative de ces parts de marché comparées à celle du principal concurrent européen de la France

On considère qu'il y a stabilité lorsque l'évolution calculée est inférieure à 0,05 point.

Dans les graphiques « Performance des principaux marchés par filières », c'est uniquement le principal concurrent européen de la France qui est cité, et non le principal concurrent mondial. Ce choix a été fait afin de comparer notre performance à des pays qui ont des caractéristiques économiques comparables à la France (notamment en ce qui concerne la monnaie pour les pays de la zone Euro).

● **Répartitions des codes niveau « SH6 » en catégories « produits bruts » et « produits transformés » :**

Cette répartition, utilisée par les Douanes, est disponible au niveau NC8. Ce niveau n'est par contre pas disponible au niveau international. Afin de déterminer le rang de la France comme pays exportateur de produits bruts et de produits transformés, il est donc nécessaire d'aménager la répartition initiale et la « porter » du niveau NC8 au niveau supérieur. Business France a effectué ce travail.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

● Répartition des codes niveau « SH6 » en catégories « produits bruts » et « produits transformés » :



PRODUITS BRUTS

01	Animaux vivants
0301	Poissons vivants
0302	Poissons frais
0306	Crustacés
0307	Mollusques
0407	Oeufs frais
0409	Miel
0410	Autres produits comestibles d'origine animale
05	Produits d'origine animale non comestibles
06	Plantes vivantes
0701	Pommes de terre
0702	Tomates
0703	Oignons, échalotes, poireaux et autres alliacés
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés et apparentés
0705	Laitues et chicorées
0706	Carottes, navets, betteraves et autres racines comestibles
0707	Concombres et cornichons
0708	Légumes à cosse
0709	Potirons, artichauts, asperges, aubergines, céleris, champignons
0711	Légumes conservés provisoirement mais impropres à la consommation
0714	Racines de manioc, salep, topinambours et apparentés
0801	Noix de coco
0802	Fruits à coque
0803	Bananes
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans
0805	Agrumes
0806	Raisins
0807	Melons et papayes
0808	Pommes, poires et coings
0809	Abricots, cerises, pêches
0810	Fruits rouges, kiwi, durians et kakis
0812	Fruits conservés provisoirement mais impropres à la consommation
090111	Café non torréfié
0902	Thé
0903	Maté
0904	Poivre et piments
0905	Vanille
0906	Cannelle et fleurs de cannellier
0907	Girofles
0908	Noix de muscade, macis, amomes et cardamomes
0909	Graine d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi
0910	Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices
10	Céréales
12	Graines, fruits oléagineux, semences et autres fruits
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale
1801	Cacao en fèves et brisures de fèves
1802	Coques, pellicules et autres déchets de cacao
2401	Tabacs bruts



PRODUITS TRANSFORMÉS

02	Viandes et abats comestibles
0303	Poissons congelés
0304	Filets de poisson et autre chair de poisson
0305	Poissons séchés
0308	Invertébrés aquatiques transformés
0401	Lait non concentré et non additionné de sucre
0402	Lait concentré ou additionné de sucre
0403	Babeurre, lait et crème caillés, képhir, yahourt et autres lait et crème fermentés
0404	Lactosérum
0405	Beurre et autres matières grasses laitières
0406	Fromages et caillebotte
0408	Oeuf transformés
0710	Légumes congelés
0712	Légumes secs
0713	Légumes à cosse secs
0811	Fruits congelés
0813	Fruits secs
0814	Écorces d'agrumes ou de melons
090112	Café décaféiné
090121	Café torréfié
090122	Café torréfié et décaféiné
090130	Coques et pellicules de café
090140	Succédanés du café contenant du café
090190	Autres déchets du café
11	Produits de la minoterie, malt, amidons et féculés, inuline et gluten de froment
15	Graisses, huiles et cires d'origine animale ou végétale
16	Préparations de viandes, poissons, crustacés ou mollusques
17	Sucres et sucreries
1803	Pâtes de cacao
1804	Beurre, graisse et huile de cacao
1805	Poudre de cacao
1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao
19	Préparations de céréales, farines, amidons, féculés de lait et pâtisserie
20	Préparation de légumes
21	Autres préparations alimentaires
22	Boissons, alcools et vinaigres
23	Résidus et déchets alimentaires et alimentation animale
2402	Cigares, cigarillos et cigarettes
2403	Tabacs transformés et succédanés de tabac
3501	Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

● Répartition des codes douaniers en filières et sous-filières :



CÉRÉALES

100110	Froment blé dur
100119	Froment (blé) dur, autre que de semence
100190	Froment blé et méteil (à l'excl. du froment blé dur)
100199	Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence
100200	Seigle
100290	Seigle, autre que de semence
100300	Orge
100390	Orge, autre que de semence
100400	Avoine
100490	Avoine, autre que de semence
100590	Maïs (autre que de semence)
1006	Riz
100700	Sorgho à grains
100790	Sorgho à grains, autre que de semence
100810	Sarrasin
100820	Millet
100829	Millet (à l'excl. du sorgho à grains et de semence)
100830	Alpiste
100840	Fonio (<i>Digitaria</i> spp.)
100850	Quinoa (<i>Chenopodium quinoa</i>)
100860	Triticale
100890	Céréales (à l'excl. du froment blé, du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet et de l'alpiste)
1101	Farines de froment [blé] ou de méteil
1102	Farines de Céréales (autres que de froment [blé] ou de méteil)
1103	Gruaux, semoules et agglomérés sous forme de pellets, de Céréales
1104	Grains de Céréales autrement travaillés [mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, p.ex.] et germes de Céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus (à l'excl. des farines de Céréales, du riz décortiqué, du riz semi-blanchi ou blanchi et du riz en brisures)
1107	Malt, même torréfié
110811	Amidon de froment [blé]
110812	Amidon de maïs
1109	Gluten de froment [blé], même à l'état sec
190120	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
190190	Extraits de malt ; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail ainsi que les mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905)
230210	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du maïs
230220	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du riz
230230	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment
230240	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des Céréales (à l'excl. du maïs ou du froment)

CÉRÉALES (SUITE)

SOUS-FILIÈRE BLÉ	
100110	Froment blé dur
100119	Froment (blé) dur, autre que de semence
100190	Froment blé et méteil (à l'excl. du froment blé dur)
100199	Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence

SOUS-FILIÈRE MAÏS	
100590	Maïs (autre que de semence)



FRUITS ET LÉGUMES

070190	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre de semence)
0702	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré
0703	Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliés, à l'état frais ou réfrigéré
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles similaires du genre Brassica, à l'état frais ou réfrigéré
0705	Laitues (<i>Lactuca sativa</i>) et chicorées (<i>Cichorium spp.</i>), à l'état frais ou réfrigéré
0706	Carottes, navets, betteraves à salade, salsifis, céleris-raves, radis et racines comestibles similaires, à l'état frais ou réfrigéré
0707	Concombres et cornichons, à l'état frais ou réfrigéré
0708	Légumes à cosse, écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré
0709	Autres légumes, à l'état frais ou réfrigéré
0710	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés
0711	Légumes conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, par exemple), mais impropres à l'alimentation en l'état
0712	Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés
0713	Légumes à cosse secs, écosés, même décortiqués ou cassés
0714	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en féculé ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pellets; moelle de sagoutier
08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons
0808	Pommes, poires et coings, frais
2001	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique
2002	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2003	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2004	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)
2005	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non-congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)
2008	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non-conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson)

SOUS-FILIÈRE POMME DE TERRE	
070190	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre de semence)

SOUS-FILIÈRE POMME ET POIRE	
0808	Pommes, poires et coings, frais

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



ANIMAUX VIVANTS ET GÉNÉTIQUE

01	Animaux vivants
040711	Oeufs fertilisés de volailles, destinés à l'incubation, domestiques
040719	Oeufs fertilisés d'oiseaux, destinés à l'incubation (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques)
051110	Sperme de taureaux



LAIT ET PRODUITS LAITIERS

0401	Lait et crème de lait, non-concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao
0404	Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants ; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, n.d.a.
0405	Beurre, y.c. le beurre déshydraté et le ghee, et autres matières grasses provenant du lait ainsi que pâtes à tartiner laitières
0406	Fromages et caillebotte
170211	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids ≥ 99 % de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche
170219	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids < 99 % de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche
190110	Préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail
3501	Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine

SOUS-FILIÈRE FROMAGES

0406	Fromages et caillebotte
------	-------------------------



OLÉAGINEUX

120100	Fèves de soja, même concassées
120190	Fèves de soja, même concassées (à l'excl. des fèves de soja destinées à l'ensemencement)
1202	Arachides, non-grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées
1204	Graines de lin, même concassées
1205	Graines de navette ou de colza, même concassées
1206	Graines de tournesol, même concassées
120750	Graines de moutarde, même concassées
1208	Farines de graines ou de fruits oléagineux (à l'excl. de la farine de moutarde)
1507	Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1508	Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1511	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1512	Huiles de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1514	Huiles de navette, de colza ou de moutarde et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
2304	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
2305	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile d'arachide
230620	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de lin
230630	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de tournesol
230640	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza
230641	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2 % et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates »
230649	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est \geq 2 % et un composant solide qui contient \geq 30 micromoles/g de glucosinolates »
230649	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est \geq 2 % et un composant solide qui contient \geq 30 micromoles/g de glucosinolates »



PÊCHE ET AQUACULTURE

03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
121220	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121221	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, destinées à l'alimentation humaine
130231	Agar-agar, même modifié
1504	Graisses et huiles et leurs fractions, de poissons ou de mammifères marins, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1604	Préparations et conserves de poissons ; caviar et ses succédanés préparés à partir d'oeufs de poisson
1605	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés (non fumés)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



PRODUITS D'ÉPICERIE

0409	Miel naturel
09	Café, thé, maté et épices
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange
1105	Farine, semoule, poudre, flocons, granulés et agglomérés sous forme de pellets, de pommes de terre
1106	Farines, semoules et poudres de pois, haricots, lentilles et autres légumes à cosse secs du n° 0713, de sagou, de racines de manioc, d'arrow-root et de salep, de topinambour, de patates douces et autres racines et tubercules simil. à haute teneur en fécule ou en inuline du n° 0714, ainsi que des produits du chapitre 8 « Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons »
110813	Fécule de pommes de terre
1509	Huile d'olive et ses fractions (obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile), même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1510	Huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives et par des procédés autres que ceux mentionnés au n° 1509, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 1509
1704	Sucrieries sans cacao, y.c. le chocolat blanc
1803	Pâte de cacao, même dégraissée
1804	Beurre, graisse et huile de cacao
1805	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao
1902	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies de viande ou d'autres substances, ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni ; couscous, même préparé
1903	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de féculs, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes simil.
1904	Produits à base de Céréales obtenus par soufflage ou grillage [corn flakes, p.ex.] ; Céréales (autres que le maïs) en grains ou sous forme de flocons ou de grains autrement travaillés (à l'excl. de la farine, du gruau et de la semoule), précuites ou autrement préparées, n.d.a.
1905	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao ; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits simil.
2006	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés]
2007	Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
2009	Jus de fruits (y.c. les moûts de raisins) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
2101	Extraits, essences et concentrés de café, de thé ou de maté et préparations à base de ces produits ou à base de café, thé ou maté ; chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés
2103	Préparations pour sauces et sauces préparées ; condiments et assaisonnements, composés ; farine de moutarde et moutarde préparée
2104	Préparations pour soupes, potages ou bouillons ; soupes, potages ou bouillons préparés ; préparations alimentaires composites homogénéisées consistant en un mélange finement homogénéisé de plusieurs substances de base, telles que viande, poisson, légumes, fruits, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu ≤ 250 g
2105	Glaces de consommation, même contenant du cacao
2201	Eaux, y.c. les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées ; glace et neige
2202	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)
2209	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique

SOUS-FILIÈRE EAU MINÉRALE

2201	Eaux, y.c. les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées ; glace et neige
2202	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)

SOUS-FILIÈRE CAFÉ

0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange
------	---



SUCRE

121210	Caroubes, y.c. leurs graines, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121291	Betteraves à Sucre, fraîches, réfrigérées, congelées, séchées ou en poudre
121292	Caroubes, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121293	Cannes à Sucre, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide
170220	Sucre d'érable, à l'état solide, et sirop d'érable, sans addition d'aromatisants ou de colorants
170230	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20 % de fructose
170240	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec \geq 20 % mais < 50 % de fructose (à l'excl. du Sucre inversi [ou interverti])
170250	Fructose chimiquement pur
170260	Fructose, à l'état solide, et sirop de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec > 50 % de fructose (à l'excl. du fructose chimiquement pur et du Sucre inversi [ou interverti])
170290	Sucres, y.c. le Sucre inversi [ou interverti] et le maltose chimiquement pur, à l'état solide, Sucres et sirops de Sucres contenant en poids à l'état sec 50 % de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, succédanés du miel, même mélangés de miel naturel, et Sucres et mélasses caramélisés (à l'excl. des Sucres de canne ou de betterave, du saccharose chimiquement pur, du lactose, du Sucre d'érable, du glucose, du fructose et de leurs sirops)
1703	Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du Sucre

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



VIANDES ET PRODUITS CARNÉS

02	Viandes et abats comestibles
040700	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits
040721	Oeufs de volailles domestiques, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040729	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques et oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040790	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, conservés ou cuits
0408	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0410	Produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
0504	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
1501	Graisses de porc, y.c. le saindoux, et graisses de volailles, fondues ou autrement extraites (à l'excl. de la stéarine solaire et l'huile de saindoux)
1502	Graisses des animaux des espèces bovine, ovine ou caprine (autres que l'huile et l'oléostarine)
1503	Stéarine solaire, huile de saindoux, oléostéarine, oléomargarine et huile de suif, non-émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées
1505	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y.c. la lanoline
1506	Graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des graisses et huiles de porcins, de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de poissons et de mammifères marins ainsi que de la stéarine solaire, de l'huile de saindoux, de l'oléostéarine, de l'oléomargarine, de l'huile de suif, de la graisse de suint et des substances grasses dérivées)
151610	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées
1518	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement ; mélanges ou préparations non-alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions non-comestibles de différentes graisses ou huiles, n.d.a.
1520	Glycérol brut ; eaux et lessives glycérineuses
1522	Dé gras ; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales
1601	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang ; préparations alimentaires à base de ces produits
1602	Préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des extraits et jus de viande)
1603	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques

SOUS-FILIÈRE BOEUF

0201	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées
0202	Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées

SOUS-FILIÈRE PORC

0203	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées
------	---

SOUS-FILIÈRE VOLAILLE

0207	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du no 0105
------	---

SOUS-FILIÈRE OEUFS

040700	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits
040721	Oeufs de volailles domestiques, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040729	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques et oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040790	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, conservés ou cuits
0408	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants



VINS ET SPIRITUEUX

2203	Bières de malt
2204	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool ; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol
2205	Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques
2206	Cidre, poiré, hydromel et autres boissons fermentées ; mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées et de boissons non-alcooliques, n.d.a. (à l'excl. de la bière, des vins de raisins frais, des moûts de raisins ainsi que des vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques)
2207	Alcool éthylique non-dénaturé d'un titre alcoométrique volumique \geq 80 % vol ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
2208	Alcool éthylique non-dénaturé d'un titre alcoométrique volumique < 80 % vol ; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses (à l'excl. des préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons)

SOUS-FILIÈRE VIN

2204	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool ; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol
------	--



AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

0501	Cheveux bruts, même lavés ou dégraissés ; déchets de cheveux
0502	Soies de porc ou de sanglier ; poils de blaireau et autres poils pour la brosse ; déchets de ces soies ou poils
0505	Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes et parties de plumes (même rognées), duvet, bruts ou simpl. nettoyés, désinfectés ou traités en vue de leur conservation ; poudres et déchets de plumes ou de parties de plumes
0506	Os et cornillons, bruts, dégraissés, simpl. préparés (mais non découpés en forme), acidulés ou dégelatinés ; poudres et déchets de ces matières
0507	Ivoire, écaille de tortue, fanons (y.c. les barbes) de baleine ou d'autres mammifères marins, cornes, bois, sabots, ongles, griffes et becs, bruts ou simpl. préparés mais non découpés en forme ; poudres et déchets de ces matières
0508	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés ; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non-découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0510	Ambre gris, castoréum, civette et musc ; cantharides ; bile, même séchée ; glandes et autres substances d'origine animale utilisées pour la préparation de produits pharmaceutiques, fraîches, réfrigérées, congelées ou autrement conservées de façon provisoire
051191	Produits de poissons ou de crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques; poissons, crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques, morts, impropres à l'alimentation humaine
051199	Produits d'origine animale, n.d.a.; animaux morts, impropres à l'alimentation humaine (à l'excl. des poissons, des crustacés, des mollusques ou autres invertébrés aquatiques)
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture
070110	Pommes de terre de semence
100111	Froment (blé) dur, de semence
100191	Froment (blé) tendre et méteil, de semence
100210	Seigle, de semence
100310	Orge, de semence
100410	Avoine, de semence
100510	Maïs de semence
100710	Sorgho à grains, de semence
100821	Millet de semence (à l'excl. du sorgho à grains)
110814	Fécule de manioc [cassave]
110819	Amidons et féculés (à l'excl. des amidons et féculés de froment [blé], de maïs, de pommes de terre et de manioc)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

110820	Inuline
1199	Produits regroupés du chapitre 11
120110	Fèves de soja, destinées à l'ensemencement
1203	Coprah
120710	Noix et amandes de palmistes
120720	Graines de coton, même concassées
120721	Graines de coton, destinées à l'ensemencement
120729	Graines de coton (à l'excl. des semences)
120730	Graines de ricin
120740	Graines de sésame, même concassées
120760	Graines de carthame [Carthamus tinctorius]
120770	Graines de melon
120791	Graines d'oeillette ou de pavot, même concassées
120792	Graines de karité, même concassées
120799	Graines et fruits oléagineux, n.d.a., même concassés (à l'excl. des fruits à coques comestibles, des olives, des fèves de soja, des arachides, du coprah et des graines de lin, de navette, de colza, de tournesol, de coton, de ricin, de sésame, de moutarde, d'oeillette, de melon ou de pavot, ainsi que des noix et amandes de palmiste)
1209	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, du café, du thé, du maté, des épices, des céréales, des graines et fruits oléagineux ainsi que des graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
1210	Cônes de houblon frais ou secs, même broyés, moulus ou sous forme de pellets ; lupuline
1211	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés
121229	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, non destinées à l'alimentation humaine
121230	Noyaux et amandes d'abricots, de pêches [y.c. des brugnon et nectarines] ou de prunes
121294	Racines de chicorée, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121299	Noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux - y.c. les racines de chicorée non-torréfiées de la variété 'Cichorium intybus sativum' -, servant principalement à l'alimentation humaine, n.d.a.
1213	Pailles et balles de céréales brutes, même hachées, moulues, pressées ou agglomérées sous forme de pellets
1214	Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil., même agglomérés sous forme de pellets
1299	Produits regroupés du chapitre 12
1301	Gomme laque
130211	Opium
130212	Extraits de réglisse (à l'excl. des extraits contenant > 10% en poids de saccharose ou présentés comme sucreries)
130213	Extraits de houblon
130214	Extraits d'éphédra
130219	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium et des sucres et extraits végétaux de réglisse et de houblon)
130220	Matières pectiques, pectinates et pectates
130232	Mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée, même modifiés
130239	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
1399	Produits regroupés du chapitre 13
1401	Bambous, rotins, roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de 4-Céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie
1404	Produits végétaux, n.d.a.

AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

1513	Huiles de coco [coprah], de palmiste ou de babassu et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1515	Graisses et huiles végétales (y.c. l'huile de jojoba) et leurs fractions, fixes, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coco [coprah], de palmiste, de babassu, de navette, de colza ou de moutarde)
151620	Graisses et huiles végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées
1517	Margarine et autres mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions comestibles de différentes graisses ou huiles (à l'excl. des graisses et huiles et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, ainsi que des mélanges d'huiles d'olive ou de leurs fractions)
1521	Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermaceti, même raffinés ou colorés
179900	Produits divers du chapitre 17
1801	Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés
1802	Coques, pellicules [pelures] et autres déchets de cacao
2102	Levures, vivantes ou mortes ; autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des micro-organismes monocellulaires conditionnés comme médicaments) ; poudres à lever préparées
2106	Préparations alimentaires, n.d.a.
2199	Produits regroupés du chapitre 21
2301	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes, d'abats, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine ; cretons
230250	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
2303	Résidus d'amidonnerie et résidus simil., pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie, drêches et déchets de brasserie ou de distillerie, même agglomérés sous forme de pellets
230610	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de coton
230650	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix de coco ou de coprah
230660	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix ou d'amandes de palmiste
230670	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de germes de maïs
230690	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de soja, d'arachide, de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah et de noix ou d'amandes de palmiste)
2307	Lies de vin ; tartre brut
2308	Glands de chêne, marrons d'Inde, marcs de fruits et autres matières, déchets, résidus et sous-produits végétaux, même agglomérés sous forme de pellets, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, n.d.a.
2309	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués

SOUS-FILIÈRE ALIMENTS POUR ANIMAUX FAMILIERS

230910	Aliments pour chiens et chats, conditionnés pour la vente au détail
--------	---

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

SOUS-FILIÈRE SEMENCES ET PLANTS (NC8)			
Position douanière	Produit	Position douanière	Produit
Chapitre 06	Plants de :	Chapitre 12	Semences de :
06 01 20 10		12 01 10 00	Soja
06 02 10 10		12 02 30 00	Arachide
06 02 10 90		12 04 00 10	Lin
06 02 20 10		12 05 10 10	Colza Navette
06 02 20 90		12 06 00 10	Tournesol
06 02 90 30	Fraisiers et légumes	12 07 21 00	Coton
06 02 90 45	Boutures racinées et jeunes plants	12 07 40 10	Sésame
		12 07 50 10	Moutarde
		12 07 91 10	Oeillette
Chapitre 07	Semences de :	12 07 99 20	Autres oléagineux
07 01 10 00	Pommes de terre	12 07 99 91	Graines de chanvre
07 03 10 11	Plants d'oignons	12 09 10 00	Betteraves sucrières
07 12 90 11	Maïs doux (hybrides)	12 09 21 00	Luzerne
07 13 10 10	Pois (Pisum sativum)	12 09 22 10	Trèfle Violet
07 13 33 10	Haricot commun	12 09 22 80	Autres trèfles
		12 09 23 11	Fétuque des prés
		12 09 23 15	Fétuque rouge
		12 09 23 80	Autres fétuques
Chapitre 10	Semences de :	12 09 25 10	Ray-grass italien
10 01 11 00	Blé dur	12 09 25 90	Ray-grass anglais
10 01 91 10	Épeautre	12 09 29 45	Fléole des prés, vesces, pat. Com., dactyle, agrostides
10 01 91 20	Blé tendre	12 09 29 50	Lupins
10 02 10 00	Seigle	12 09 29 60	Betteraves autres
10 03 10 00	Orge	12 09 29 80	Autres fourragères
10 04 10 00	Avoine	12 09 30 00	Graines de fleurs (herbacées)
10 05 10 13	Maïs hybrides 3 voies	12 09 91 30	Betteraves rouges « à salade »
10 05 10 15	Maïs hybrides simples	12 09 91 80	Graines potagères
10 05 10 18	Maïs autres hybrides	12 09 99 10	Graines forestières
10 05 10 90	Maïs autres autres	12 09 99 91	Graines ornementales
10 06 10 10	Riz	12 09 99 99	Autres (nda)
10 07 10 10	Sorgho hybride		
10 07 10 90	Autres sorgho		
10 08 21 00	Millet		



BIODIESEL

3826 Biodiesel et ses mélanges, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70 % en poids



BOIS ET DÉRIVÉS

4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes simil. ; bois en plaquettes ou en particules ; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes simil.
440290	Charbon de bois (y.c. le charbon de coques ou de noix), même aggloméré (à l'excl. du charbon de bambou, des fusains et du charbon de bois conditionné comme médicament, mélangé d'encens ou activé)
4403	Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
4404	Bois feuillards ; échelas fendus ; pieux et piquets en bois, appointés, non-sciés longitudinalement ; bois simpl. dégrossis ou arrondis, non-tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil. ; bois en éclisses, lames, rubans et simil. (sauf bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes pour chaussures)
4405	Laine [paille] de bois ; farine de bois, c'est-à-dire la poudre de bois passant, avec au maximum 8% en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 mm
4406	Traverses en bois pour voies ferrées ou simil.
4407	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm
4408	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm
440910	Bois de conifères, y.c. les lames et frises pour parquets, non-assemblées, profilés "languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil." tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
440922	Bois tropicaux (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
440929	Bois (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois de conifères, des bois en bambou et des bois tropicaux)
4410	Panneaux de particules, panneaux dits 'oriented strand board' [OSB] et panneaux similaires [p.ex. 'waferboards'], en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de fibres, des panneaux de particules plaqués, des panneaux cellulaires en bois ainsi que des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
4411	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou autres liants organiques (sauf carton, panneaux de particules, même stratifiés avec un ou plusieurs panneaux de fibres, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les deux faces sont constituées par un panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441231	Bois contre-plaqué constitué exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441233	Bois contre-plaqué constitué exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.), à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

BOIS ET DÉRIVÉS (SUITE)

441234	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères non dénommés dans le n°4412 33, à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441239	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 4412.31 et 4412.32, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) autres
441294	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux dits 'densifiés', des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441299	Bois plaqués et bois stratifiés simil., sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4413	Bois dits 'densifiés', en blocs, planches, lames ou profilés
4414	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.
4415	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages simil., en bois ; tambours [tourets] pour câbles, en bois ; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois ; rehausse de palettes en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport)
4416	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
4417	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois ; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois (à l'excl. des moules du n° 8480, des formes de chapellerie ainsi que des machines et parties de machines, en bois)
441810	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois
441820	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois
441840	Coffrages pour le bétonnage, en bois (à l'excl. des panneaux en bois contre-plaqués)
441850	Bardeaux ['shingles' et 'shakes'], en bois
441860	Poteaux et poutres, en bois
441874	Panneaux assemblés pour revêtement de sols mosaïques, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou)
441875	Panneaux assemblés pour revêtement de sols, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou)
441879	Panneaux assemblés pour revêtement de sol, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou, des panneaux pour revêtement de sol mosaïques, et des panneaux multicouches)
441899	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires (à l'excl. de ceux en bambou, des fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, des portes et leurs cadres, chambranles et seuils, des coffrages pour le bétonnage, des bardeaux [shingles et shakes], des poteaux et poutres, des panneaux assemblés pour revêtement de sol ainsi que des constructions préfabriquées)
4419	Articles en bois pour la table ou la cuisine (à l'excl. des articles d'ameublement, des objets d'ornement, des ouvrages de tonnellerie, des parties d'articles en bois pour la table ou la cuisine, des balais, des brosses ainsi que des tamis et cribles à main)
4420	Bois marquetés et bois incrustés ; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., en bois ; statuettes et autres objets d'ornement, en bois ; articles d'ameublement en bois (à l'excl. des meubles, des appareils d'éclairage et des parties de meubles et d'appareils d'éclairage)
4421	Ouvrages en bois, n.d.a.
47	Pâtes de bois ou d'autres matières cellulosiques; déchets et rébus de papier ou de carton
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton
940161	Sièges, avec bati en bois, rembourrés (non transformables en lits)
940169	Sièges, avec bati en bois, non rembourrés
940330	Meubles de bureau en bois (sauf sièges)
940340	Meubles de cuisine, en bois (sauf sièges)
940350	Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges)
940360	Meubles en bois (autres que pour bureaux, cuisines ou chambres à coucher et autres que sièges)

SOUS-FILIÈRE BOIS

4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes simil. ; bois en plaquettes ou en particules ; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes simil.
------	--



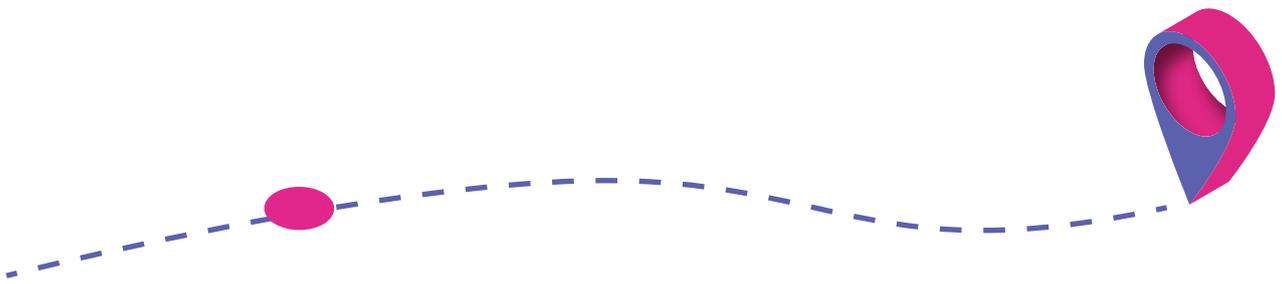
MACHINISME AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques
690990	Auges, bacs et récipients simil. en céramique, pour l'économie rurale; cruchons et récipients simil. de transport ou d'emballage en céramique (sauf éprouvettes graduées polyvalentes pour laboratoires, cruches et jarres de magasin et articles de ménage)
841720	Fours non-électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
841931	Séchoirs pour produits agricoles
841981	Appareils et dispositifs pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments (sauf appareils domestiques)
842111	Écrémeuses centrifuges
842230	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
842240	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
842441	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
842449	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables)
842481	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture
842482	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs)
8432	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture ; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, et leurs parties (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
8433	Machines, appareils et engins pour la récolte et le battage des produits agricoles, y.c. les presses à pailles ou à fourrage ; tondeuses à gazon et faucheuses ; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, et leurs parties (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et légumes sec du n° 8437)
8434	Machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, et leurs parties (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
8435	Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons simil., et leurs parties (à l'excl. des machines, appareils et dispositifs pour le traitement de ces boissons, y.c. les centrifugeuses, les filtres-presses et autres appareils de filtrage et sauf les appareils électroménagers)
8436	Machines et appareils, n.d.a., pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture, l'aviculture ou l'apiculture, y.c. les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture, et leurs parties
8437	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs ; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, et leurs parties (autres que les machines et appareils du type agricole, les installations de traitement thermique, lesessoreuses centrifuges et les filtres à air)
8438	Machines et appareils, n.d.a. dans le chapitre 84, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, et leurs parties (autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales)
8701	Tracteurs (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709)
871620	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles



ENGRAIS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

31	Engrais
3808	Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches





**LES PERFORMANCES À L'EXPORT DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES
FRANÇAISES - SITUATION EN 2022**
édition mai 2023

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective / Direction Générale de la performance économique et environnementale des entreprises (MASA)
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN : 2826-1186

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR
 FranceAgriMer FR